

Nouvelle série

N° 86

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**

◆  
**Année 1983**  
◆

ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1983

Abonnement annuel : 60,00 F

Le N° : 20,00 F

## FAITS ACADEMIQUES

M. Victor Lassalle est élu président .....	8
M. Pierre Abauzit est élu vice-président .....	8
M. le pasteur René Château et M. le chanoine Charles Fayolle sont élus membres résidants .....	8
La séance publique annuelle est fixée au dimanche 30 janvier . . . . .	8
M. André Nicolas, correspondant, est nommé cheva- lier des Palmes académiques .....	8
Une rue de Nimes est dénommée rue Henri Chabrol ..	10
Une rue de Nimes est dénommée rue Jean Magnin ....	11
La réfection de l'escalier de l'Académie est décidée ..	11
Installation du nouveau président et du nouveau vice- président . . . . .	14
Approbation des comptes du trésorier pour 1982 et du projet de budget pour 1983 .....	19
M. André Haon, correspondant, a obtenu le prix de Lit- térature régionaliste du Conseil général du Gard .	20
La séance publique annuelle .....	31
Le fauteuil de M. Henri Seston est déclaré vacant ....	34
Sont élus correspondants : M. Jacques Delassus, M. le docteur Jean Pellet, M. Jean-Claude Baissac, M. Jean Groffier, M. Francis Gaud, M. l'abbé Paul Roux, M. le professeur Elio Moselé .....	38
Invitation de l'Académie de Nimes par l'Académie d'Arles . . . . .	38
Démission de M. le colonel Xavier de Balincourt .....	42
M. Christian Liger, correspondant, est élu membre ré- sident . . . . .	44
Obsèques de M. André Modeste .....	53
Hommage à M. André Modeste, membre résident, décédé .....	55
Réception de l'Académie de Nimes par l'Académie d'Arles . . . . .	56
Lettres de remerciements de M. Christian Liger, élu membre résident et de MM. Elio Moselé et Jean- Claude Baissac, élus correspondants .....	56

Réception de M. le pasteur René Château .....	56
Réception de M. le chanoine Charles Fayolle .....	86
Repas avec M. Leprince-Ringuet, de l'Académie française . . . . .	104
Parution du Bulletin des séances du 1 <sup>er</sup> trimestre 1983	106
Décision concernant le financement des illustrations des Mémoires de l'Académie .....	106
Décès de Madame Paul Blanc .....	109
La librairie Tallandier et la collection Henry Bauquier consacrée au comte de Chambord .....	110
Réception de M. Christian Liger .....	110
Décès de Madame Lucie Mazauric (Madame André Chamson), membre non résidant .....	148
Notification de la vacance du fauteuil de M. André Modeste, membre résidant, décédé .....	149
Obsèques de M. Camille Lignières .....	157
Mariage de M. André Nadal .....	161
M. Jean Roger est fait chevalier dans l'Ordre Nationale du Mérite .....	161
Parution des Mémoires de l'Académie, 1980, 1981, 1982 .	161
Audience accordée par M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire de la République du département du Gard, au Président et au Secrétaire perpétuel .....	174
L'Académie et le prix littéraire <i>le Cabri d'Or</i> .....	175
L'Académie et la célébration du bicentenaire de la mort de Jean-François Séguier .....	175
L'Académie et le Conseil portugais des Arts et Traditions populaires . . . . .	175
La succession de M. André Modeste .....	180
Obsèques de M. André Chamson, de l'Académie française, membre non résidant .....	184
Obsèques de M. Marc Bernard, membre honoraire ..	184
Notification de la vacance du siège de M. Camille Lignières . . . . .	184
Séance extraordinaire en l'honneur des membres de l'Académie Goncourt . . . . .	189
Obsèques de M. le docteur Paul Cabouat, membre honoraire, ancien membre résidant .....	191

Décès de Madame Henri de Régis .....	192
Madame Christiane Lassalle-Guichard est élue mem- bre résidant . . . . .	192
Il est décidé de remplacer M. Camille Lignières .....	192
Notification de la vacance du siège de M. le colonel Xavier de Balincourt .....	192
Il est décidé de remplacer M. le colonel Xavier de Ba- lincourt . . . . .	200

### COMMUNICATIONS

Joachim Durand : <i>La stoïcienne Madame Roland</i> .....	11
Lucien Frainaud : compte rendu de <i>Paul Pugnaud</i> d'André Vinas . . . . .	20
Adrienne Durand-Tullou : <i>Eloge de Gaston Chauvet</i> ..	25
Adrienne Durand-Tullou : <i>Le village de Montdardier</i> .	29
Marcel Fontaine : <i>Observations sur les ports de Saint- Louis à Aigues-Mortes</i> .....	34
Pasteur Ildebert Exbrayat : <i>Calvisson et ses académi- ciens huguenots</i> . . . . .	38
André Nicolas : <i>Aperçus sur les Cévennes</i> .....	43
Aimé Vielzeuf : <i>La grande grève des mineurs de La Grand'Combe en 1897</i> .....	45
Mme Maguelone : <i>Saint-Gilles au XIII<sup>e</sup> siècle ; le dé- clin d'une grande cité</i> .....	106
Charles-Emile Delormeau : <i>Les méreaux de commu- nion de l'Eglise réformée de Nimes</i> .....	142
Médecin général Edmond Reboul : <i>Pont-Saint-Esprit de 1942 à 1982</i> .....	149
Sydney Forado : <i>Catharisme et Kabbale dans le pays nimois</i> . . . . .	161
Alain Nicolas : <i>Histoire générale et comparée des vil- lages de Bezouze, Poulx et Cabrières (Gard)</i> .....	176
Pasteur Aimé Bonifas : <i>Les révisionnistes ou le « my- the » des camps de concentration nazis</i> .....	180
Joachim Durand, compte rendu de Aimé Vielzeuf : <i>Terreur en Cévenne</i> .....	184

Général Pierre-Henri Cothias : <i>Le colonel Gros-Long dit Pierre Devoluy</i> .....	185
Lucien Frainaud, compte rendu de : Claude Achard, <i>Anthologie des expressions du Languedoc</i> .....	192
André Nadal : <i>La Saint-Charlemagne dans nos lycées et collèges</i> . . . . .	195
Jacques Larmat : <i>L'euthanasie</i> .....	200

### HOMMAGES

Marcel Coulon, <i>Témoignages, 1<sup>re</sup> série</i> , Paris, 1910 ....	8
Marcel Coulon, <i>Témoignages, 2<sup>e</sup> série</i> , Paris, 1911 ....	8
Marcel Coulon, <i>Témoignages, 3<sup>e</sup> série</i> , Paris, 1913 ....	8
» <i>Au cœur de Verlaine et de Rimbaud</i> , Paris, 1925 .	8
» <i>Toute la muse de Ponchon</i> , Paris, 1938 .....	8
» <i>Au chevet de Moréas</i> , s.l. ni d. ....	9
» <i>Le problème de Rimbaud, poète maudit</i> , Nimes, 1923 . . . . .	9
» <i>Dans l'univers de Mistral</i> , Paris, 1980 .....	9
» <i>Verlaine, poète saturnien</i> , Paris, 1929 .....	9
» <i>Louis Le Cardonnell, poète et prêtre</i> , Uzès, 1937 .	9
» <i>Milhous Moucels de l'abbé Faure</i> , Nimes, 1928 ..	9
» <i>Aucassin et Nicolette</i> , Nimes, 1933 .....	9
» <i>L'Enseignement de Rémy de Gourmont</i> , Paris, 1925	9
» <i>Les Noël's de Raoul Ponchon</i> , Paris, 1929 .....	9
» <i>La joie de Roumieux</i> , Uzès, 1929 .....	9
» <i>Un bel écrivain inconnu : l'abbé Favre</i> , Montpellier, 1927 . . . . .	9
» <i>Bigot, poète nimois</i> , s.l. ni d. ....	9
» <i>Quelques gouttes de Mistral</i> , Montpellier, 1928 ...	9
» <i>Les ennemis de J.-H. Favre et de Ferton</i> , Nimes, 1924 . . . . .	9
» <i>Un grand poète inconnu: Marc de Papillon</i> , Paris, 1952 . . . . .	9
» <i>Albert Auriès</i> , Nimes, 1914 .....	9
» <i>Moréas et le Cycle de Polyphème</i> , s.l. ni d. ....	9
« <i>Moréas, grammairien</i> , L'Archer, s.d. ....	9
André Nadal, <i>Marcel Coulon, sa vie, son œuvre</i> , Nimes, 1960 . . . . .	9

Ecole Antique de Nimes, <i>Bulletins annuels : Sessions de 1920, 1921 et 1922</i> .....	9
Ecole Antique de Nimes, <i>Bulletins annuels : Sessions de 1924, 1925, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, Nimes</i> .....	10
Jean-Charles Lheureux, <i>Graudenz, Pologne, « la forteresse de la mort lente » (1941-1945)</i> , Nimes, 1982 ..	10
<i>2.000 ans d'Histoire du Gard</i> , tome II, Nimes, Crédit Agricole, 1982 . . . . .	10
<i>Emmanuel d'Alzon dans la Société et l'Eglise du XIX<sup>e</sup> siècle</i> , Colloques d'Histoire (déc. 1980), Paris, 1982	10
René Panet, <i>Une grande figure révolutionnaire trop ignorée, le Nimois Rabaut-Saint-Etienne</i> , Melun, 1957 . . . . .	20
Claude Achard, <i>Les uns et les autres, dictionnaire satirique des sobriquets collectifs de l'Hérault</i> , Béziers, 1982 . . . . .	34
André Vinas, <i>Plages de temps</i> , Rodez, 1982 .....	34
Alice Fermaud, <i>Gasparina Santa</i> , Nimes, 1983 .....	34
Pierre Dupuy, <i>La tauromachie française</i> , Nimes, 1982.	45
Jean Groffier, <i>Ce qu'il faut savoir des étains</i> , Apt, 1973	56
Jean Groffier, <i>La dualité incarnée : en marge d'un centenaire « Voyage avec un âne à travers les Cévennes »</i> , Uzès, 1977 .....	56
Jean Groffier, <i>Chéops, pharaon du début et de la fin des temps</i> . . . . .	56
Maurice Aliger, <i>Le pont romain de Nages et Solorgues. Extrait des Cahiers ligures d'Histoire et d'Archéologie</i> . . . . .	56
Duc de Castries, <i>Madame de Pompadour</i> , Paris, 1983	106
Michel Courty, <i>L'Académie de Nimes a trois cents ans</i>	106
in <i>La France Latine</i> , N° 92, Paris, 1983 .....	106
André Nadal, <i>La Chine, impressions de voyage</i> , Nimes 1983 . . . . .	110
Charles-Emile Delormeau, <i>Un maître de Calvin, Mathurin Cordier</i> , Neuchatel, 1970 .....	142
Charles-Emile Delormeau, <i>Sébastien Castellon</i> , Neu-	

chatel, 1974 . . . . .	142
Françoise Cotton et Raymond Huard, <i>Lettres de Charles Gide à Michel et Jeanne Alexandre (1922-1931)</i> , communautés, N° 63, Paris, 1983 . . . . .	142
Michel Alexandre et Nîmes, Bibliothèque municipale, Nîmes, 1979 . . . . .	142
Sydney Forado, <i>Du nouveau sur Mani, fondateur du catharisme</i> , Toulouse, 1982 . . . . .	149
André Haon, <i>Contes de Jean-Baptiste</i> , Uzès, 1983 . . . . .	149
Docteur Elizabeth Fontanieu, <i>Louis-Eugène Perrier docteur en médecine (1835-1912)</i> , Alès, photocopie, 1983 . . . . .	149
Abbé René André, <i>Histoire de Marguerittes</i> , Nîmes, 1983 . . . . .	161
Pierre Dupuy, <i>Organiser une corrida en France</i> , Revue Toros, Nîmes, 1983 . . . . .	175
Robert Sauzet, <i>Exotisme et dévotion. L'Orient et l'Extrême-Orient d'un curé de campagne à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle</i> , Revue historique, CCLXVIII/2, 1982 . . . . .	175
Robert Sauzet, <i>La conversion au XVII<sup>e</sup> siècle</i> , Actes du XII <sup>e</sup> Colloque du Centre méridional de rencontres sur le XVII <sup>e</sup> siècle, 1983 . . . . .	175
Frédéric Bazile et Evelyne Bazile-Robert, <i>Le Solutréen à pointes à cran de la Baume d'Oullins</i> , Etudes préhistoriques, Revue régionale d'Archéologie préhistorique, n° 15/1979-80, Mâcon, 1983 . . . . .	175
André Nadal, <i>Les calculateurs prodiges</i> , Nîmes, 1983 . . . . .	180
Pierre Fanguin (présentés par), <i>Textes et documents sur l'histoire du protestantisme dans le Gard</i> , Nîmes, 1983 . . . . .	180
Claude Achard, <i>Anthologie des expressions du Languedoc</i> , Marseille, 1983 . . . . .	180
Pierrik, <i>Lettres à mourir</i> , Paris, 1983 . . . . .	180
Aimé Vielzeuf, <i>Terreur en Cévenne</i> , Nîmes, 1983 . . . . .	180
André Fresquet, <i>La statue de marbre</i> , Uzès, 1983 . . . . .	180
Duc de Castries, <i>Monsieur Thiers</i> , Paris, 1983 . . . . .	184
Paul Deleuze, <i>Mais où sont les foires d'antan</i> , dactylographié, 1983 . . . . .	184

Nouvelle série

N° 86

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**



**1<sup>er</sup> Trimestre 1983**



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1983

Abonnement annuel : 60,00 F

Le N° : 20,00 F



**BUREAU DE L'ACADEMIE  
POUR L'ANNEE 1983**

*Président d'honneur* : M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire de la République du Gard.

*Président* : M. Victor Lassalle.

*Vice-président* : M. Pierre Abauzit.

*Secrétaire perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Secrétaire adjoint* : M. Félix Villeneuve.

*Trésorier* : M. Paul Blanc.

*Trésorier adjoint* : M. Lucien Frainaud.

*Bibliothécaire* : M. l'abbé René André.

*Bibliothécaire adjoint* : M. Victor Lassalle.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Archiviste adjoint* : M. André Nadal.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nîmes  
16, rue Dorée - 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nîmes (tél. 67-34-68).

FAITS ACADEMIQUES

M. Victor Lassalle est élu président .....	8
M. Pierre Abauzit est élu vice-président .....	8
M. le pasteur René Château et M. le chanoine Charles Fayolle sont élus membres résidants .....	8
La séance publique annuelle est fixée au dimanche 30 janvier . .....	8
M. André Nicolas, correspondant, est nommé cheva- lier des Palmes académiques .....	8
Une rue de Nîmes est dénommée rue Henri Chabrol ..	10
Une rue de Nîmes est dénommée rue Jean Magnin ....	11
La réfection de l'escalier de l'Académie est décidée ..	11
Installation du nouveau président et du nouveau vice- président . . . ..	14
Approbation des comptes du trésorier pour 1982 et du projet de budget pour 1983 .....	19
M. André Haon, correspondant, a obtenu le prix de Lit- térature régionaliste du Conseil général du Gard .	20
La séance publique annuelle .....	31
Le fauteuil de M. Henri Seston est déclaré vacant ....	34
Sont élus correspondants : M. Jacques Delassus, M. le docteur Jean Pellet, M. Jean-Claude Baissac, M. Jean Groffier, M. Francis Gaud, M. l'abbé Paul Roux, M. le professeur Elio Moselé .....	38
Invitation de l'Académie de Nîmes par l'Académie d'Arles . . . ..	38

Démission de M. le colonel Xavier de Balincourt .....	42
M. Christian Liger, correspondant, est élu membre résidant . . . . .	44

### COMMUNICATIONS

Joachim Durand : <i>La stoïcienne Madame Roland</i> .....	11
Lucien Frainaud : compte rendu de <i>Paul Pugnaud</i> d'André Vinas . . . . .	20
Adrienne Durand-Tullou : <i>Eloge de Gaston Chauvet</i> ..	25
Adrienne Durand-Tullou : <i>Le village de Montdardier</i> .	29
Marcel Fontaine : <i>Observations sur les ports de Saint-</i> <i>Louis à Aigues-Mortes</i> .....	34
Pasteur Ildebert Exbrayat : <i>Calvisson et ses académi-</i> <i>ciens huguenots</i> . . . . .	38
André Nicolas : <i>Aperçus sur les Cévennes</i> .....	43
Aimé Vielzeuf : <i>La grande grève des mineurs de La</i> <i>Grand'Combe en 1897</i> .....	45

### HOMMAGES

Marcel Coulon, <i>Témoignages, 1<sup>re</sup> série</i> , Paris, 1910 .....	8
Marcel Coulon, <i>Témoignages, 2<sup>e</sup> série</i> , Paris, 1911 .....	8
Marcel Coulon, <i>Témoignages, 3<sup>e</sup> série</i> , Paris, 1913 .....	8
» <i>Au cœur de Verlaine et de Rimbaud</i> , Paris, 1925 .	8
» <i>Toute la muse de Ponchon</i> , Paris, 1938 .....	8
» <i>Au chevet de Moréas</i> , s.l. ni d. ....	9
» <i>Le problème de Rimbaud, poète maudit</i> , Nîmes, 1923 . . . . .	9
» <i>Dans l'univers de Mistral</i> , Paris, 1980 .....	9
» <i>Verlaine, poète saturnien</i> , Paris, 1929 .....	9
» <i>Louis Le Cardonnel, poète et prêtre</i> , Uzès, 1937 .	9

» <i>Milhous Moucels de l'abbé Faure</i> , Nîmes, 1928 ..	9
» <i>Aucassin et Nicolette</i> , Nîmes, 1933 .....	9
» <i>L'Enseignement de Rémy de Gourmont</i> , Paris, 1925	9
» <i>Les Noël's de Raoul Ponchon</i> , Paris, 1929 .....	9
» <i>La joie de Roumieux</i> , Uzès, 1929 .....	9
» <i>Un bel écrivain inconnu : l'abbé Favre</i> , Mont- pellier, 1927 . . . . .	9
» <i>Bigot, poète nimois</i> , s.l. ni d. ....	9
» <i>Quelques gouttes de Mistral</i> , Montpellier, 1928 ...	9
» <i>Les ennemis de J.-H. Favre et de Ferton</i> , Nîmes, 1924 . . . . .	9
» <i>Un grand poète inconnu: Marc de Papillon</i> , Paris, 1952 . . . . .	9
» <i>Albert Auriès</i> , Nîmes, 1914 .....	9
» <i>Moréas et le Cycle de Polyphème</i> , s.l. ni d. ....	9
« <i>Moréas, grammairien</i> , L'Archer, s.d. ....	9
André Nadal, <i>Marcel Coulon, sa vie, son œuvre</i> , Nîmes, 1960 . . . . .	9
Ecole Antique de Nîmes, <i>Bulletins annuels : Sessions de 1920, 1921 et 1922</i> .....	9
Ecole Antique de Nîmes, <i>Bulletins annuels : Sessions de 1924, 1925, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944</i> , Nîmes .....	10
Jean-Charles Lheureux, <i>Graudenz, Pologne, « la forte- resse de la mort lente » (1941-1945)</i> , Nîmes, 1982 ..	10
<i>2.000 ans d'Histoire du Gard</i> , tome II, Nîmes, Crédit Agricole, 1982 . . . . .	10
<i>Emmanuel d'Alzon dans la Société et l'Eglise du XIX<sup>e</sup> siècle</i> , Colloques d'Histoire (déc. 1980), Paris, 1982	10
René Panet, <i>Une grande figure révolutionnaire trop</i>	

<i>ignorée, le Nimois Rabaut-Saint-Etienne, Melun, 1957 . . . . .</i>	20
Claude Achard, <i>Les uns et les autres, dictionnaire satirique des sobriquets collectifs de l'Hérault, Béziers, 1982 . . . . .</i>	34
André Vinas, <i>Plages de temps, Rodez, 1982 . . . . .</i>	34
Alice Fermaud, <i>Gasparina Santa, Nîmes, 1983 . . . . .</i>	34
Pierre Dupuy, <i>La tauromachie française, Nîmes, 1982.</i>	45

*SEANCE DU 7 JANVIER 1983*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, membres résidants ; M. Marc Bernard, membre honoraire ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Roger Gaillard, correspondant ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, Mlle Alice Fermaud, M. André Modeste.

Le procès-verbal de la séance du 10 décembre est lu et adopté.

Le Président présente à l'Assemblée ses vœux de bonne année.

L'ordre du jour appelle l'élection du président et du vice-président pour l'année 1983 et la désignation de deux membres résidants.

M. Victor Lassalle est élu président, M. Pierre Abauzit vice-président.

Toutes les conditions statutaires étant remplies, M. le pasteur René Château est élu en remplacement du regretté pasteur Elie Lauriol, et M. le chanoine Charles Fayolle en remplacement du regretté chanoine Raymond Marchand.

La séance publique annuelle est fixée au dimanche 30 janvier à 16 heures 30 dans les salons de l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour en est fixé comme il suit :

M. Victor Lassalle, président : *Jules Salles, académicien ;*

M. Jacques Larmat, président sortant : *Compte rendu des travaux de l'année 1982 ;*

M. Jean-Charles Lheureux : *A propos du Centenaire d'une librairie nimoise... le colportage des écrits ;*

M. André Nadal : *Les Calculateurs Prodiges et le souvenir de Marius Portal.*

A l'occasion de la séance publique annuelle un repas qui réunira les membres et les correspondants de l'Académie sera servi à midi le même jour dans les salons de l'Hôtel du Louvre.

M. André Nicolas, correspondant, a été nommé Chevalier dans l'ordre des Palmes académiques.

M. André Nadal a fait don à l'Académie des ouvrages de Marcel Coulon dont la liste suit :

Marcel Coulon, *Témoignages, 1<sup>re</sup> série*, Paris, 1910.

Marcel Coulon, *Témoignages, 2<sup>e</sup> série*, Paris, 1911.

Marcel Coulon, *Témoignages, 3<sup>e</sup> série*, Paris, 1913.

Marcel Coulon, *Au cœur de Verlaine et de Rimbaud*, Paris, 1925.

Marcel Coulon, *Toute la muse de Ponchon*, Paris, 1938.

- Marcel Coulon, *Au chevet de Moréas*, s.l. ni d.
- Marcel Coulon, *Le problème de Rimbaud, poète maudit*, Nîmes, 1923.
- Marcel Coulon, *Dans l'univers de Mistral*, Paris, 1980.
- Marcel Coulon, *Verlaine, poète saturnien*, Paris, 1929.
- Marcel Coulon, *Louis Le Cardonnel, poète et prêtre*, Uzès, 1937.
- Marcel Coulon, *Milhous Moucels de l'abbé Faure*, Nîmes, 1928.
- Marcel Coulon, *Aucassin et Nicolette*, Nîmes, 1933.
- Marcel Coulon, *L'Enseignement de Rémy de Gourmont*, Paris, 1925.
- Marcel Coulon, *Les Noëls de Raoul Ponchon*, Paris, 1929.
- Marcel Coulon, *La joie de Roumieux*, Uzès, 1929.
- Marcel Coulon, *Un bel écrivain inconnu : l'abbé Favre*, Montpellier, 1927.
- Marcel Coulon, *Bigot, poète nimois*, s.l. ni d.
- Marcel Coulon, *Quelques gouttes de Mistral*, Montpellier, 1928.
- Marcel Coulon, *Les ennemis de J.-H. Fabre et de Ferton*, Nîmes, 1924.
- Marcel Coulon, *Un grand poète inconnu : Marc de Papillon*, Paris, 1952.
- Marcel Coulon, *Albert Auriès*, Nîmes, 1914.
- Marcel Coulon, *Moréas et le Cycle de Polyphème*, s.l. ni d.
- Marcel Coulon, *Moréas, grammairien*, L'Archer, s.d.
- André Nadal, *Marcel Coulon, sa vie, son œuvre*, Nîmes, 1960.
- M. André Nadal a également offert à l'Académie la collection complète du Bulletin de l'École antique de Nîmes de 1920 à 1944. A savoir :
- Session de 1920, Imprimerie Générale (P. Gellion et Bandin), 21, rue de la Madeleine, Nîmes, 1921.
- Sessions d'été de 1921 et 1922, idem, 1923.



Session d'été de 1923, idem, 1924.

V<sup>e</sup> session 1924, Imprimerie Chastanier, rue Pradier, 29 juillet 1925.

VI<sup>e</sup> session MCMXXV, idem, 14 août 1926.

VII<sup>e</sup> session MCMXXVI, idem, 2 août 1927.

VIII<sup>e</sup> session MCMXXVII, idem, 24 août 1928.

IX<sup>e</sup> session MDCDXXVIII, Etablissement Larguier, 39 rue Emile-Jamais (sans date).

X<sup>e</sup> session MCMXXIX, idem.

XI<sup>e</sup> session MCMXXX, idem.

XII<sup>e</sup> session MCMXXXI, idem.

XIII<sup>e</sup> session MCMXXXII, idem.

XIV<sup>e</sup> session MCMXXXIII, idem.

XV<sup>e</sup> session MCMXXXIV, idem.

XVI<sup>e</sup> session MCMXXXV, idem.

XVII<sup>e</sup> session MCMXXXVI, idem.

XVIII<sup>e</sup> session MCMXXXVII, Ateliers Bruguier, Nîmes.

XIX<sup>e</sup> session MCMXXXVIII, idem.

XX<sup>e</sup> session MCMXXXVIII, Chastanier Frères et Alméras, Nîmes.

XXI<sup>e</sup> session MCMXL, idem.

XXII<sup>e</sup> session MCMXLI, idem.

XXIII<sup>e</sup> session MCMXLII, idem.

XXIV<sup>e</sup> session MCMXLIII, idem.

XXV<sup>e</sup> session MCMXLIV, idem.

L'Académie a reçu en hommage :

Jean-Charles Lheureux, *Graudenz, Pologne, « la forteresse de la mort lente » (1941-1945)*, Nîmes, 1982.

*2.000 ans d'Histoire du Gard*, tome II, Nîmes, Crédit Agricole, 1982.

*Emmanuel d'Alzon dans la Société et l'Eglise du XIX<sup>e</sup> siècle*, Colloques d'Histoire (décembre 1980), Paris, 1982.

Comme suite à notre demande, la Ville de Nîmes à dénommé rue Henri Chabrol une rue nouvelle desservant le

lotissement du Mas de Vignolles et rue Jean Magnin, une rue nouvelle desservant le lotissement du Clos des Ecureuils, près du chemin des Limites.

L'Académie, sur avis favorable de la Commission des anciens présidents, approuve le projet de réfection de l'escalier de l'Académie. Les travaux seront contrôlés par M. Dusserre-Telmont, métreur-vérificateur à Quissac. Dépense prévue : Entreprise Munné, TTC : 27.957,94 F, Entreprise Roque, TTC : 27.734,61 F, plus les honoraires de M. Dusserre-Telmont.

M. Joachim Durand lit une communication intitulée : *La stoïcienne Madame Roland*.

En voici le résumé :

Marie-Jeanne Phlipon, appelée parfois Manon-Jeanne Phlipon, est née le 17 mars 1754 à Paris. Son père possédait un atelier de gravure assez important. C'est dans ce milieu de très petite bourgeoisie, entre une mère qui méritait un meilleur compagnon et un père qui est loin d'avoir toutes les qualités, que Marie Phlipon passe ses premières années. Remarquablement intelligente, elle a une mémoire extraordinaire, une âme grande et théâtrale, un esprit raisonneur, une imagination hardie. Passionnée pour l'étude, elle lit tout ce qui lui tombe sous la main.

A onze ans, et pour une durée d'une année, elle entre dans un couvent, où elle fait la connaissance d'Henriette et de Sophie Cannet, d'Amiens, à qui, pendant une quinzaine d'années, elle adressera des lettres qui sont parmi les plus intéressantes de notre littérature épistolaire.

Marie Phlipon perd sa mère le 8 juin 1775. Elle reprend goût à la vie, après ce grand choc, en se passionnant pour la *Nouvelle Héloïse*, de Jean-Jacques Rousseau.

Après avoir refusé plusieurs prétendants, elle fixe son choix, à vingt-six ans, sur le quadragénaire Roland, inspec-

teur des manufactures à Amiens. Le mariage est célébré, à Paris, le 11 février 1780. Elle aide, pendant les premières années du mariage, son mari dans ses travaux intellectuels et, peu avant la Révolution, Madame Roland commence à s'intéresser aux problèmes politiques.

Dès 1789, Roland, qui affiche des idées de liberté, est, d'abord, membre de la municipalité de Lyon, puis, les Roland s'étant fixés à Paris, membre du Comité de correspondance des Jacobins. En 1792, la Cour, estimant habile de prendre des ministres parmi les patriotes de l'Assemblée, Brissot fait entrer Roland dans le ministère, avec le portefeuille de l'Intérieur.

Les ministres ayant insisté par lettre, auprès du roi, pour qu'il ratifie deux mesures importantes, celui-ci, mécontent, destitue Roland, Servan et Duranthon. Après les événements d'août, Roland revient triomphalement au Ministère de l'Intérieur, où Mme Roland organise des dîners auxquels prennent part la plupart des chefs de la Révolution. C'est Mme Roland, égérie et chef du parti de la Gironde, qui rédige les textes officiels importants. Par la plume et par la parole, elle enflamme le zèle des patriotes de l'Assemblée.

Mais le nouveau pouvoir, qui a surgi après les journées d'août, la Commune de Paris, trouve les vues des époux Roland et de leurs amis girondins trop tièdes et une lutte à mort s'engage, désormais, entre les Girondins et les Montagnards.

Roland, qui est un embarras et une difficulté pour ses amis girondins, démissionne le 18 janvier 1793, en prenant prétexte d'une représentation théâtrale qu'il est disposé, personnellement, à autoriser. Après l'insurrection du 31 mai, un décret d'accusation est lancé contre les 32 plus illustres girondins. Mme Roland est arrêtée et conduite à la prison de l'Abbaye le 2 juin. Son mari s'enfuit à Rouen et

Buzot, pour qui Mme Roland a, depuis peu, un tendre sentiment, essaie, en vain d'ailleurs, de soulever la Normandie contre la Convention, avec l'aide de Barbaroux et de Gorsas.

Dans sa prison, Mme Roland rédige ses *Mémoires*, qui sont son apologie et celle de ses amis politiques. En octobre, a lieu le procès des Girondins (21 condamnations à mort). Mme Roland est jugée en novembre et est condamnée au même sort que ses amis. Elle meurt sur l'échafaud en faisant preuve d'un courage exemplaire. Quelques mois après, Buzot se suicide à Saint-Emilion, dans la Gironde. Quant à Roland, le jour où il avait appris l'exécution de sa femme (15 novembre 1793), il avait abrégé ses jours en s'enfonçant une épée dans la poitrine. La fille des époux Roland, Eudora, avait été recueillie par des amis.

Bourgeoise, Mme Roland voulait l'amélioration du sort du peuple, mais elle n'admettait pas que les éléments les plus évolués de ce peuple désirassent mieux, désirassent une réelle égalité avec la bourgeoisie. Seuls, selon elle, les bourgeois devaient détenir les leviers de commande, occuper tous les postes de responsabilité ou de gestion, car, toujours selon elle, seuls ils étaient instruits, cultivés, éclairés.

On peut, peut-être, reprocher à Mme Roland, orgueilleuse et trop sûre de détenir toujours la vérité, de n'avoir pas fait tout son possible pour atténuer le malentendu entre les chefs de la Gironde et ceux des Montagnards. Mais, son orgueil, et les quelques erreurs qu'il a pu lui faire commettre, ne doivent pas nous faire oublier la force de caractère et la grandeur d'âme dont elle fit preuve pendant sa détention et son procès, ainsi que son magnifique courage devant la mort.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

*SEANCE DU 21 JANVIER 1983*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, membres résidants ; M. Marc Bernard, membre honoraire ; M. le général Pierre-Henri Cothias, Mme Durand-Tullou, membres non résidants ; M. Roger Gaillard, correspondant ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, Mlle Alice Fermaud, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

L'ordre du jour appelle l'installation de M. Victor Lassalle et de M. Pierre Abauzit, élus l'un président, l'autre vice-président, pour exercer ces fonctions pendant l'année 1983.

M. Jacques Larmat, président sortant, prend la parole :

Mes chers Confrères,

L'an dernier, à la même époque, au moment d'abandonner son fauteuil, mon prédécesseur, M. Aimé Vielzeuf, affirmait qu'il avait été « un président heureux ». Un peu plus tard, m'entretenant avec M. Lucien Frainaud des devoirs qui m'attendaient, celui-ci me déclarait garder le meilleur souvenir de son année d'éminence. J'en dirai tout autant aujourd'hui avant de rentrer dans le rang.

Et cela, bien sûr, grâce à vous tous à qui je sais gré, non seulement de m'avoir cru digne d'occuper cette charge présidentielle en une année où elle s'annonçait particulièrement lourde de responsabilités, mais surtout de m'en avoir tant facilité l'exercice.

C'est évidemment notre secrétaire perpétuel, M. Pierre Hugues, qui mérite le plus de reconnaissance, lui qui a accompli si modestement et si efficacement une tâche gigantesque. Je puis témoigner que notre entente aura été parfaite jusqu'à la fin et que les appréciations un peu divergentes que nous avons pu porter ces derniers mois sur l'opportunité d'une certaine réforme n'ont en rien affecté la qualité de notre collaboration. Je lui dois — nous lui devons — plus que je ne saurais dire.

A notre vice-président, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, doit aller ensuite l'expression de ma gratitude. D'abord parce qu'il a bien voulu, l'été dernier, en mon absence, me remplacer à deux reprises — et avantageusement — dans les douloureuses circonstances que vous savez. Ensuite pour la grande obligeance dont il a fait preuve à mon égard quand il s'est tenu prêt, au moment de la séance publique solennelle du 16 mai, à suppléer à tout moment ma voix au bord de la défaillance : mission ingrate entre toutes.

Je redirai, plus brièvement, les remerciements que j'ai déjà exprimés, après la commémoration de notre Tricentenaire, à ceux qui ont le plus contribué à son succès, d'une

manière ou d'une autre, et notamment à M. Paul Blanc, M. Robert Debant, M. le docteur Edouard Drouot, M. Joachim Durand, Mme et M. Victor Lassalle, M. Jean-Charles Lheureux, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Aimé Vielzeuf, et il y en a bien d'autres.

Et puis c'est à vous tous que je devrais rendre grâce pour la courtoisie dont vous avez fait preuve dans cette enceinte tout au long de l'année, si elle ne vous coûtait si peu, ne vous était si naturelle. Vous verrez, Monsieur le Président — mais vous le devinez déjà —, combien il est agréable de présider les séances d'une société aussi honnête, oasis de civilité au sein d'un monde de plus en plus rude.

Je dois aussi de la reconnaissance à tous ceux qui ont bien voulu, au cours des derniers mois de l'année, tout en participant à nos travaux habituels, contribuer à ceux d'une commission dont la forme a pu être plus ou moins légitimement contestée mais qui a permis à beaucoup d'entre nous de réfléchir ensemble à notre « façon de vivre » et qui a conduit tout de même à quelques « réformettes » non négligeables.

Sans vouloir relancer ici une controverse qui ne reprendra sans doute pas avant d'assez nombreuses années, j'avouerai cependant ici un regret.

Ce qui m'a affecté n'est pas vraiment, comme vous pourriez le croire, l'échec de ce que j'appellerais volontiers ma tentative de laïcisation de l'Académie (ou plutôt de son recrutement) si je ne savais que ce terme souffre parfois, très abusivement, d'une connotation un peu sectaire ou partisane. Non, j'ai constaté simplement, sans amertume, que « les temps n'étaient pas venus ». Je demeure, bien entendu, convaincu avec Gaston Berger qu'il faut « construire le présent en fonction du futur, au lieu de le considérer comme une sécrétion du passé ». Et je me dis que j'aurai peut-

être un peu avancé le moment d'une réforme qui me paraît aller, pour employer de grands mots, « dans le sens de l'histoire ». Je suis même tenté de m'appliquer, après M. Joachim Durand qui les citait dans ses *Notes sur la commune de Laval-Pradel*, ces vers du fabuliste :

*J'ai du moins ouvert le chemin*

*D'autres pourront y mettre une dernière main.*

(Pourvu que certains d'entre vous ne pensent pas de moi à cet instant — je ne leur en voudrais aucunement d'ailleurs — : *Errare humanum est, perseverare diabolicum.*)

Non, mon vrai regret n'est pas là. Il est d'ordre plus personnel. Il vient de ce que j'ai peu à peu perçu, alors que le débat se développait, que certains partisans du statu quo ressentent douloureusement, presque comme une agression, une suggestion qui visait seulement dans mon esprit à améliorer encore le recrutement de notre Compagnie. Quelques mots échappés ici même : faille, abcès, plaie..., des confidences de certains opposants à ma proposition m'ont fait comprendre que je n'avais pas bien mesuré le poids de l'histoire. Il est vrai que je n'avais pas encore entendu le conseiller de Mortillet rappeler dans son discours de rentrée à l'audience solennelle de la Cour d'Appel, la pensée de Fustel de Coulanges : « Le passé ne meurt jamais complètement ». Il est vrai surtout qu'il ne suffit pas de vivre à Nîmes quarante ans de sa vie d'adulte pour acquérir une pleine connaissance, en profondeur, de ses familles spirituelles. Il aurait fallu y naître et y grandir à une époque où les passions religieuses non encore apaisées marquaient pour toujours le conscient et l'inconscient des êtres.

Fort heureusement, j'ai senti aussi que certains des défenseurs les plus convaincus du statu quo me conservaient toute leur sympathie. Et j'espère que ceux d'entre vous qui auront été un moment tentés de me retirer la leur auront



fini par se rendre compte que ma proposition n'était dirigée contre personne. S'ils jugent encore que j'ai eu des torts pour ne pas penser comme eux, qu'ils veuillent bien me les pardonner !

Monsieur le Président,

Vous allez donc me succéder et je voudrais vous dire que vous me paraissez particulièrement qualifié pour présider et représenter notre Académie. D'abord, bien sûr, en raison de vos qualités personnelles que votre modestie me dissuade d'énumérer. Mais aussi parce que vous êtes conservateur de musée, archéologue, historien. Je n'entends pas par là — que les « mauvais esprits », s'il en est parmi nous, ne sourient pas ! — qu'il existe une certaine convenance, une certaine congruence, entre votre spécialisation professionnelle d'homme du passé et le caractère délicieusement suranné qu'ont toujours par quelque côté les usages académiques et, par exemple... ce discours, encore qu'il ne soit pas délicieux ! Non, ce n'est pas ce que je voulais dire : nous ne sommes tout de même pas un « objet de musée », même si, dans un de ceux que vous dirigez, vos bons soins — et, plus encore, pour être honnête et sans vouloir amoindrir vos mérites, ceux de Mme Lassalle et le M. le docteur Edouard Drouot — ont permis que fut somptueusement célébré, il y a quelques mois, notre passé. Je faisais seulement allusion au fait que les disciplines intellectuelles que vous servez si bien me paraissent être les plus nécessaires, je l'ai déjà dit plusieurs fois, à une Académie de province. Si elles n'étaient pas aussi bien défendues qu'elles le sont en notre sein, par vous et par d'autres, nous ne serions guère plus qu'une sorte de club littéraire, fort agréable au demeurant.

C'est donc en toute confiance que je vous remets la clé un peu dérisoire de cette petite cité intellectuelle, fière de son histoire, amoureuse de ses traditions, bien vivante à l'intérieur de ses remparts. Vous allez en devenir, aux côtés de

notre grand sénéchal, le souverain provisoire. Je suis sûr que vous saurez remplir dignement votre mission et vous souhaite un entier succès.

M. Victor Lassalle, nouveau président, reçoit des mains de son prédécesseur les clés de l'Académie et prend place au fauteuil présidentiel. Il remercie ses confrères de l'honneur qu'ils lui ont fait en l'élisant à la présidence ce dont il s'efforcera de se montrer digne.

Il loue M. Jacques Larmat, président sortant, de la façon exemplaire dont il a exercé ses fonctions, présidant les séances ainsi que la conférence publique donnée par M. Poirot-Delpech, en se montrant si bien informé des questions traitées qu'il lui eût été possible, dans certains cas, semble-t-il, de remplacer au pied levé un orateur défaillant.

Il renouvelle à M. Jacques Larmat, ainsi qu'au Secrétaire perpétuel et à tous ceux de nos confrères qui les ont largement aidés, les félicitations qui leur ont été déjà adressées, à juste titre, pour la manière dont ils ont su mener à bien, en 1982, la difficile organisation des manifestations du tricentenaire de l'Académie, de telle sorte que celles-ci ont été couronnées de succès.

Il estime à sa juste valeur l'action courageuse menée en outre par M. Jacques Larmat pour provoquer une réflexion sur les moyens propres à permettre l'adaptation de l'Académie à la vie de son temps. Il contribuera de son mieux à la mise en pratique des aménagements qui ont été adoptés.

La passation des pouvoirs étant terminée, le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Conformément au rapport de M. Lucien Frainaud et à l'avis de la Commission des Finances, la Compagnie approuve à l'unanimité les comptes de M. Paul Blanc, trésorier, pour l'année 1982, de même que le projet de budget pour l'année 1983. M. Paul Blanc est félicité pour la parfaite te-

nue de sa comptabilité et l'efficacité de sa gestion.

M. le pasteur René Château élu membre résidant en remplacement de M. le pasteur Elie Lauriol, et M. le chanoine Charles Fayolle, élu membre résidant en remplacement de M. le Chanoine Raymond Marchand, ont, l'un et l'autre, adressé une lettre de remerciements à l'Académie et commencé leurs visites.

M. André Haon, correspondant, a obtenu le prix de Littérature régionaliste du Conseil général du Gard pour son livre : *Contes du pays du Pont du Gard*.

L'Académie a reçu en hommage :

René Panet, *Une grande figure révolutionnaire trop ignorée, le nimois Rabaut-Saint-Etienne*, discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'Appel de Nîmes le 16 septembre 1957, Melun, 1957.

M. Lucien Frainaud rend compte de l'ouvrage consacré à *Paul Pugnaud* par M. André Vinas, correspondant.

Il s'exprime ainsi :

J'ai éprouvé un plaisir extrême à la lecture de l'étude d'André Vinas sur Paul Pugnaud.

J'ai en effet découvert, dans l'analyse aussi intime qui en a été faite par l'auteur qui nous en fait hommage, en la personne de Paul Pugnaud, non seulement un poète — ce qui pourrait paraître banal —, mais mieux encore un philosophe, disciple passionné de la mer et particulièrement de la nôtre.

Vous voulez bien m'excuser de cette digression si je vous dis que le Méditerranéen que je suis — le Sétois — en ressent encore après de longues années les inspirations exaltantes, la philosophie — apaisante —, tandis que reste mon regret de n'avoir pas su les traduire comme l'a fait un Paul Valéry — mais à Sète les dieux avaient dit qu'il ne

pouvait y en avoir qu'un — ou comme le fait avec tant de bonheur un Paul Pugnaud qui s'en rapproche.

Oui ! j'ai dans mon enfance dialogué avec la mer. Avec elle j'ai un moment cohabité. J'ai alors comme tous ceux dont elle a porté le berceau, profité de son influence au point d'avouer avec une outrecuidance que vous voudrez bien me pardonner, que si, au milieu de mes insuffisances, il me reste encore quelque modeste somme de qualités, c'est à elle que je le dois !

La poésie de Paul Pugnaud ne pouvait donc me laisser insensible.

La mer, la mer inspiratrice. La mer dans ce qu'elle a de créateur. L'Alpha de notre humanité, un alpha qui n'aura jamais d'oméga puisque comme le dit l'Autre : « Elle est toujours recommencée ».

Dans la préface qui ouvre l'étude d'André Vinas, Armand Lanoux, de l'Académie Goncourt, qui a partagé la jeunesse du poète nous édifie sur la qualité de son œuvre. Pour la comprendre, dit-il, il faut lire ses poèmes dans leur chronologie.

Un itinéraire qui part du bord de la mer — Paul Pugnaud est né à Banyuls-sur-Mer —, sur la Côte vermeille. Il a devant lui une immensité mouvante et bleue qui lui parle dans le chant prolongé des vagues qui se brisent sur les rochers du Cap de Creus. Un arrière pays, le Roussillon à la nature généreuse, les Corbières où l'Esprit des Parfaits — pour un poète — parle encore. C'est là qu'il prend ses amers comme le faisait Paul Valéry sur les phares de Sète. C'est de là qu'il tracera sa route. Seul sur son cotre.

*Dans le silence minéral*

*des eaux du soleil et du vent*

*le bois, la toile réunis*

*sont le seul monde où nous vivons, nous dit-il.*

La mer, la terre, deux éléments apparemment antagonistes que le poète explique et justifie.

André Vinas dira en évoquant ses souvenirs les délicieux moments que ces dialogues avec le poète marin lui ont fait vivre.

Dans ces contacts avec Paul Pugnaud il a lui-même éprouvé une autre manière de voir que celle du terrien amarré à sa terre. Avec lui l'heure ni les contingences que les hommes ont accumulé autour d'elle ne comptent pas. Poète de la mer il dépend à la fois de l'eau et du vent, de la terre et du feu. Tout se dépouille, tout se réduit à l'essentiel.

Suivons alors son itinéraire comme le fait André Vinas.

D'abord la Mer — l'immense et le mouvant — et puis la terre — vignes et collines de chez lui qui se transforme au rythme des saisons sans cesser d'être elle-même.

Une poésie qui est une succession de regards sur un univers qui se fait et se défait sans cesse.

« Paul Pugnaud, dira André Vinas, est le témoin d'une lutte colossale que se livrent les éléments les uns contre les autres pour se détruire et se créer perpétuellement. »

L'œuvre publiée de Paul Pugnaud concrétise quarante ans de réflexions, de créations patientes et ininterrompues.

Dix recueils ont suivi *Equinoxe*, paru en 1939. Citons-les: *Zone franche*, *Azur de pierre*, *La nuit ouverte*, *Minéral*, *Les espaces noyés*, *Long-cours*, *Les portes défendues*, *Alterpages*, *Ombre du feu*, *Langue de terre*.

Des sujets où l'on sent le parfum de la mer — dans un langage bien marin.

Imaginez l'homme seul à la barre de son cotre, posant ses yeux sur cet univers de mer et de ciel dont les bleus parfois se confondent, loin des bruits d'une terre qu'il n'aperçoit plus, avec comme seul interlocuteur le chant du *Garbit* (ce vent de chez lui) et le clapotis contre la coque. Quelles belles pensées, quelles belles analyses de tout ce que notre monde peut-il faire... et fait-il quand il s'appelle Paul Pugnaud.

Et André Vinas nous le dit :

« Paul Pugnaud est un poète du regard. Pour lui la poésie est une transformation du regard de l'image utilisée à seule fin de nous ouvrir les portes défendues d'un autre monde où l'on n'entre pas sans effort et sans y être convié. »

Dans *Equinoxes* l'idée de la permanence de la matière et de la transformation perpétuelle des forces apparaît.

*Sur les amas déserts des formes évadées.*

*Zone franche*: c'est encore une immensité minérale qu'il faut affronter où seuls l'air et l'espace organisent la terre et l'eau.

*Les eaux sont sèches.*

*Une plaine s'étend aux limites du jour.*

*Les rougeurs*

*Chairs noires sur le feu des pierres*

*Se taisent.*

*On n'entend plus le pouls du large.*

*Le vent*

*Étale ses duvets sur la Terre.*

*Il efface*

*Les lignes tracées par la main et la mer.*

*Les roches s'allongent. Leurs ombres*

*Courent la voie royale du soleil,*

*Sur les tables de lait*

*Sur les soupirs étouffés*

*Sur les eaux délivrées*

*Qui s'évaporent.*

Avec *Azur de Pierre* : le navigateur poète va chercher des horizons où toute facilité est exclue :

*Au delà du présent les images du monde*

*Surgissent des trottoirs et des façades mortes*

*Les matins de la mer, l'orgueil des crépuscules*

*Les forts gagnés après la lutte avec le vent.*

Dans *Minéral* c'est le déroulement du temps. Du temps qui porte en lui la mort :

*Après le feu le gel achève de tuer  
Le pays calme qui scintille.*

Mais ce n'est jamais avec désespoir que le poète parle de la mort. Le monde ne finit pas :

*Nous tournons vers demain  
Nos regards, nos désirs.  
De chaque grain de sel  
Une étoile naîtra.*

Et c'est pourquoi, nous dit André Vinas, nous ne devons point craindre le minéral, ni redouter l'apparence de son silence.

« Lapidé le silence, demande Pugnaud. L'osmose de la terre et de l'eau s'accomplit. Le feu brûle sans se consumer, les éléments se détruisent et se refont les uns les autres. Avant lui Paul Valéry avait dit :

*Une fraîcheur, de la mer exalée,  
Me rend mon âme... O puissance salée !  
Courons à l'onde en rejaillir vivant.*

*Long cours* est le souvenir de cette traversée de l'Atlantique sur son yacht « *La Chimère* ». Poésie plus familière, plus accessible, moins subjective mais affective. Le poète nous parle de son bateau, c'est le monde, c'est l'autel de nos rêves. Il l'aime, le caresse :

*Le bois qui a été vivant,  
Et ne l'oublie pas  
Quand la caresse de nos mains  
Ranime en lui une chaleur  
Puisée jadis en pleine terre...*

*Les portes défendues*. Braver les limites du monde n'est-ce point de l'orgueil ? mais pourtant...

*Plus loin que nos désirs  
Vont les pistes du Temps !*

La poésie de Paul Pignaud qu'est-ce? André Vinas dira, le monde à ses origines — une succession de regards sur un univers qui se détruit et se refait sans cesse.

Il y aurait certes beaucoup de choses à dire, mais son œuvre n'est point encore achevée.

André Vinas nous a cependant éveillé sur la sensibilité de Paul Pignaud, sur sa perfection de pensée et d'expression.

« Un superbe exemple, dira-t-il, de pensée méditerranéenne, dans ce qu'elle a à la fois de plus exigeant, de plus exaltant et de plus authentique. »

Grâce soit rendue à André Vinas de nous l'avoir révélé.

Mme Durand-Tullou, membre non résidant, lit l'éloge de son prédécesseur, M. Gaston Chauvet. Voici le texte de son hommage au regretté disparu :

Je dois, tout d'abord, solliciter votre indulgence. N'ayant pas eu le privilège de connaître mon prédécesseur, M. Gaston Chauvet, je crains de ne pouvoir en tracer un portrait satisfaisant.

Je me bornerai donc à évoquer de manière succincte l'homme qu'il fut et son œuvre, ceci à partir de diverses notes et documents que son fils, M. Pierre Chauvet, vient d'avoir l'extrême obligeance de me confier. Mon prédécesseur était un Gardois de vieille souche. Ses « auteurs » — selon l'expression de l'époque — vivaient à Sauve. Ce fut son arrière-grand-père — contemporain de Florian — qui vint s'enraciner à Uzès. M. Gaston Chauvet y naquit le 25 janvier 1895. Il ne devait jamais quitter sa petite patrie, sauf lors de la Grande Guerre dont il revint avec la Croix de Guerre et la Médaille militaire.

Après l'Armistice, il reprit sa place à l'usine à gaz du Serrebonnet. Succédant à son oncle, M. Mat, comme directeur, il conserva ce poste jusqu'en 1948. A ce moment, il fut contraint de cesser ses fonctions pour raison de santé. Agé,



alors, seulement de 53 ans, il allait profiter de cette retraite prématurée afin d'étendre ses connaissances et de s'occuper de « sa » ville.

Dans un article, empreint d'une amitié déférente et admirative, un de ses concitoyens écrivait : « Ce temps de la retraite a été, de fait, un temps d'activités multiples selon ses goûts profonds... Mais surtout ses nouveaux loisirs seront studieux : la retraite a été pour lui le champ d'un accomplissement personnel... »

Il servit le prestige d'Uzès à la fois par la parole et par l'écriture. La parole ? Ce furent les visites commentées qui permirent à tant de visiteurs de découvrir et de goûter le charme incomparable de la prestigieuse cité ducale. Congressistes, hôtes de marque, jeunes lauréats du prix Racine bénéficiaient du même accueil chaleureux et affable. Sa courtoisie, sa distinction naturelle, son sens de la dignité humaine traduisaient « l'honnête homme » de la France traditionnelle.

Plusieurs personnes de ma connaissance qui l'ont approché, lors de visites d'Uzès, m'ont dit combien elles avaient été frappées par l'harmonie de sa silhouette svelte et élégante, de son attitude et du timbre de sa voix dans le cadre du Duché ou de quelque vénérable demeure. Cette impression, je l'ai moi-même éprouvée en regardant une photo qui le représente, en 1965, au côté de la Reine Mère d'Angleterre, souriant, attentif et très à l'aise.

Il était alors président honoraire du Syndicat d'Initiative, après l'avoir été activement de 1950 à 1960.

L'écriture au service de la terre natale valut, dans un premier temps, à ses concitoyens, le plaisir de lier connaissance avec l'histoire de la ville et de ses alentours.

En effet, M. Gaston Chauvet commença par publier, dans les colonnes du *Républicain d'Uzès*, le fruit de ses recherches. L'intérêt suscité par des articles tout à la fois simples, fort attrayants et d'une rigoureuse probité scienti-

fique, conduisit le directeur du journal, M. Henri Peladan, à envisager de les réunir en un ouvrage.

L'auteur souscrivit à cette idée et procéda aux modifications nécessaires. Il en résulta un beau volume : *Uzès, son histoire, ses monuments*, paru en 1964. Comme si M. Gaston Chauvet eut jugé le titre un peu trop austère ou ambitieux, il le précisa, ajoutant : *En parcourant ses venelles, ses places et sa campagne*. Sans doute était-ce là une invite à ses concitoyens : « Ce livre, je l'ai écrit à votre intention, et non pour servir un quelconque dessein personnel. Allons ! Ouvrez-le, vous allez y retrouver des coins familiers, des histoires savoureuses du temps de vos devanciers et même de celui de votre propre jeunesse. »

L'appel ne pouvait qu'être entendu. Effectivement, on retrouvait le Mas Viel, le moulin du Duc, l'affaire de la broche du jeune mousquetaire, les aventures de Pautex, commerçant et champion de course pédestre. On était pris au piège. Après avoir bien ri, on apprenait sans même s'en rendre compte, on découvrait les grands événements historiques auxquels Uzès n'avait pu échapper.

Et c'est bien, dans cette présentation aux multiples facettes, que réside la valeur exceptionnelle de l'ouvrage. Il se lit d'une traite par la magie du style, qui est celui d'un contenu amoureux du passé au point de dépeindre les scènes séculaires comme s'il les avait vécues. Chaque page constitue un enchantement : ensoleillée, parfumée, chaleureuse, bruissante telle la garrigue.

Je ne puis résister à la tentation de citer un passage concernant l'ancienne place du Marché-au-Blé : « Le centre des transactions était là, mais les charrettes chargées de sacs de blé s'échelonnaient depuis les Casernes jusqu'à l'Esplanade ; on en avait compté, un samedi d'octobre, 435. Durant plusieurs semaines, chaque mardi et chaque samedi, nos marchés connaissaient une animation fébrile et attiraient une affluence énorme.

Les rues étaient encombrées comme aux jours des grandes foires ; les cafés où se traitaient les affaires regorgeaient de consommateurs, tandis que les dîneurs devaient se bousculer pour trouver place dans les auberges et les restaurants : ceux d'Aviel, de J. Boissin, de la Pélagie, d'où s'exhalait le fumet des civets ou du bœuf en daube mijotant dans d'énormes marmites. Uzès était vraiment le centre où, de tous les villages environnants, on venait s'approvisionner, s'habiller, se chauffer, car on n'allait à Nîmes ou à Avignon qu'exceptionnellement, dans les grandes circonstances. »

L'année même de sa parution, l'ouvrage reçut — distinction combien méritée ! — le prix de littérature régionaliste, décerné par le conseil général du Gard. L'édition fut rapidement épuisée. En 1968, le maître-imprimeur Henri Peladan procéda à une seconde édition. Celle-ci différait sensiblement de la première, car elle s'adressait, non plus aux seuls autochtones, mais également aux touristes, aux fervents de l'histoire locale.

Une troisième édition fut réalisée en 1977. A nouveau remanié, l'ouvrage — d'une typographie plus moderne, avec une iconographie un peu différente — bénéficiait de l'expérience acquise. Ce tirage est maintenant épuisé. Une quatrième version verra prochainement le jour. M. Pierre Chauvet s'y emploie, réalisant ainsi le vœu exprimé par son regretté père dans l'avant-propos de la première édition : « Pour que tout ne se perde pas, au fil du temps, des souvenirs anciens, il est bon qu'à chaque génération, quelqu'un prenne le relais, pour décrire ou narrer, à son tour, les événements et les faits dont il a été le témoin. »

Véritable mémoire vivante d'un lieu lourdement chargé d'Histoire, mon prédécesseur fut chargé, en 1965, de procéder à l'inventaire des monuments et richesses artistiques de l'Uzège. La tâche dura cinq ans.

Toujours en 1965, il fut nommé correspondant de notre Académie. Il en devint membre non résidant quatre ans plus tard. Il participa à de nombreuses séances et donna trois communications axées sur des thèmes locaux et régionaux :

1966 : *Quelques tableaux de la vie uzétienne au XVI<sup>e</sup> siècle d'après le journal de Thomas Platter* ;

1969 : *Anne de Mortemart, duchesse d'Uzès* ;

1970 : *Les conciles provinciaux au Moyen-Age : ceux de Nîmes, Uzès et Saint-Gilles*.

M. Gaston Chauvet est décédé le 16 décembre dernier. Curieusement, son éloge funèbre parut dans le numéro de Noël du *Républicain d'Uzès* délicatement enluminé. N'est-ce pas là un symbole de la pérennité de sa présence par ses écrits ?...

Par votre volonté, mes chers confrères, le Causse aride tourmenté et mystérieux, va succéder à la somptueuse cité d'Uzès et à la Garrigue, à la Garrigue dont il est proche parent. C'est à la mémoire de M. Gaston Chauvet que je dédie la modeste communication qui va suivre.

Après avoir ainsi rendu hommage à M. Gaston Chauvet, Mme Durand-Tullou présente sur la commune de Montdardier une étude accompagnée de diapositives.

Vivant à Rogues, depuis près d'un demi-siècle, cette pédagogue, passionnée d'histoire, d'ethnographie et d'archéologie, connaît tout ce qui concerne « son » Causse et ses habitants.

Avec enthousiasme et précision, « l'amoureuse du Causse de Montdardier » fit un historique complet de Montdardier, depuis l'époque proto-historique jusqu'à nos jours. Mme Durand-Tullou insista sur le rôle de la Voie romaine, conduisant de Nîmes à Albi ; puis, après avoir parlé de l'occupation du site, elle raconta l'histoire de la forteresse, certainement d'origine gallo-romaine, réédifiée au XII<sup>e</sup> siècle. Elle ne dit pas seulement l'importance stratégique de ce

château. Elle montra aussi le village, la vie de ses habitants et les nombreux événements qui émaillèrent, parfois tragiquement, son histoire. Elle évoqua les avatars du château de Montdardier, et termina son fort intéressant propos en disant ce qui reste du passé et ce qu'est actuellement Montdardier, un « village qui, comme beaucoup en Cévennes, s'est vidé de sa population, s'est endormi paisiblement. »

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.

*SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 1983*

La séance est ouverte à 16 heures 30 par M. Victor Lassalle, président, qui représente M. Guy Pigoullié, préfet commissaire de la République du département du Gard, président d'honneur statutaire, empêché.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc,, membres résidants ; M. Marc Bernard, membre honoraire ; M. le pasteur Ildebert Exbrayat, M. le pasteur Robert Girard, M. Charles Delormeau, M. Christian Liger, M. Alain Nicolas, etc., correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Camille Lignières, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. André Modeste, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas.

Ont pris la parole :

M. Victor Lassalle, président : *Jules Salles, académicien ;*

M. Jacques Larmat, président sortant : *Compte rendu des travaux de l'année 1982 ;*

M. Jean-Charles Lheureux : *A propos des origines d'une librairie nimoise... le colportage des écrits sous le Second Empire ;*

M. André Nadal : *Les Calculateurs Prodiges et le souvenir de Marius Portal.*

Parmi les personnalités présentes dans la très nombreuse assistance, citons : M. Emile Jourdan, député-maire, membre d'honneur de l'Académie ès-qualités, Mgr Jean Cadilhac, évêque de Nîmes, etc.

A midi, dans les salons de l'Hôtel du Louvre, un repas amical avait réuni une quarantaine de membres et de correspondants de l'Académie.

*SEANCE DU 4 FEVRIER 1983*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Michel Grollemund, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Marc Bernard, membre honoraire ; M. Roger Gaillard, correspondant ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Camille Lignières, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. André Bernardy, M. André Modeste, M. l'abbé René André, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas.

Le procès-verbal de la séance privée du 17 décembre 1982 est lu et approuvé ainsi que ceux des trois réunions de



commissions qui l'ont précédé en octobre, novembre et décembre 1982.

Il est décidé que le compte rendu de la séance ordinaire du 21 janvier et celui de la séance publique du 30 janvier seront lus au début de la prochaine séance.

Notification est faite de la vacance du siège du très regretté Henri Seston. Dans la prochaine séance sera décidé s'il y a lieu de procéder au remplacement du défunt. Dans l'affirmative, l'Académie fixera le délai pendant lequel les propositions de candidature pourront être reçues. L'élection pourrait avoir lieu le 18 mars.

L'Académie a reçu en hommage :

Claude Achard, *Les uns et les autres, dictionnaire satirique des sobriquets collectifs de l'Hérault*, Béziers, Centre international de documentation occitane, 1982 ;

André Vinas, *Plages de temps*, Rodez, Subervie, 1982 ;

Alice Fermaud, *Gasparina Stampa*, Nîmes, 1983.

M. le bâtonnier Marcel Fontaine présente une communication intitulée : *Observations sur les ports de Saint-Louis à Aigues-Mortes*.

Se référant aux seuls travaux historiques qui s'y étaient intéressés à la fin du siècle dernier : ceux de l'ingénieur Lenthéric, tant dans son célèbre ouvrage sur *Les villes mortes du golfe du Lion* que dans les communications qu'il fit à l'Académie de Nîmes à laquelle il appartient, et ceux aussi, plus complets et plus documentés, de Jules Pagézy, sénateur-maire de Montpellier, le bâtonnier Marcel Fontaine expose le fondement de leurs hypothèses. Mais, en faisant prévaloir tout ce qu'on sait sur la batellerie de Venise et de Gênes au XIII<sup>e</sup> siècle, il apparaît que la flotte génoise, louée par saint Louis, devant disposer de fonds de six mètres, n'avait pu utiliser que la baie, dépendance de la

mer qui s'étendait au sud de la future cité, le cordon littoral sur lequel devait être édifié Le Grau-du-Roi, à la fin du siècle dernier, n'existant pas alors au XIII<sup>e</sup> siècle.

Cette profonde baie était, d'ailleurs, connue des navigateurs génois ou pisans et y débouchaient deux bras du Rhône, entourant l'île de Listel, dont il reste des tronçons bien connus.

Depuis la partie orientale, qui vient d'être partiellement cloisonnée par l'exploitation saline, elle s'étendait à l'ouest au voisinage de l'étang de Mauguio, le môle qui y a été édifié paraît devoir révéler des facultés d'accostage et d'embarquement, son nom a été conservé et il en reste des ruines, à l'est très près de la route d'Aigues-Mortes au Grau-du-Roi qu'on appelle « la Peyrade », laquelle a servi par la suite de carrière, mais dont la description très exacte a été relevée en 1868, par l'entrepreneur Dupuy qui venait d'édifier le phare de l'Espiguette.

La création du port a entraîné celle de la cité sur une émergence sablonneuse de la lagune s'étendant à l'ouest de Saint-Gilles (les publications de Lenthéric, de Pagézy et une savante étude de M. Marcel Gouron sur la navigation en Petite Camargue à l'époque pré-romaine ouvrent beaucoup d'horizon à cette connaissance). Cette lagune, sur laquelle a été bâtie Aigues-Mortes, et édifié son port, était la contrée des Eaux Mortes », dont la cité de Saint-Louis a tiré son nom.

Les alluvions du Rhône ont fait disparaître au XII<sup>e</sup> siècle l'activité portuaire de Saint-Gilles et, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, celle d'Aigues-Mortes à laquelle saint Louis avait par privilège attribué tout le commerce de Montpellier dont le port de Lattes s'était ensablé.

Ces revenus portuaires et ceux du sel ne permirent aux Aigues-Mortais qu'une vie difficile.

Il est resté de cette époque lointaine la forteresse-phare de la Tour de Constance bâtie par saint Louis, et les

remparts que son fils, Philippe le Hardi, fit édifier, en souvenir du rêve royal, dans une lagune où les limons du Rhône ne pouvaient que vouer à disparition toutes les activités maritimes.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.

*SEANCE DU 13 FEVRIER 1983*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Ville-neuve, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, membres résidants ; M. Marc Bernard, membre honoraire ; M. Roger Gaillard, M. Bernard Dalle, M. le pasteur Ildebert Exbrayat, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Camille Lignières, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. André Modeste, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund.

Les procès-verbaux des trois précédentes séances sont lus et adoptés.

La Commission des anciens présidents a donné avis favorable à la candidature de M. Christian Liger au fauteuil de membre résidant laissé vacant par le décès du regretté Henri Seston. Le vote aura lieu le 18 mars.

Sont élus correspondants : M. Jacques Delassus, de Bellegarde ; M. le docteur Jean Pellet, de Génolhac ; M. Jean-Claude Baissac, de Montpezat ; M. Jean Groffier, de Monoblet ; M. l'abbé Paul Roux, de Vialas ; M. Francis Gaud, de Bezouce ; M. André Dupuis, de Bouillargues ; M. Elio Moselé, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres et Langues vivantes de Vérone (Italie).

L'Académie d'Arles avec laquelle l'Académie de Nîmes est en relations d'alliance depuis près de trois cents ans recevra notre Compagnie à Arles le 19 mars.

M. le pasteur Ildebert Exbrayat présente une communication intitulée : *Calvisson et ses académiciens huguenots*, dont voici le résumé :

Au mois de mai 1982, l'Académie de Nîmes a fêté avec lustre le Tricentenaire de sa création.

Dans sa communication intitulée : *Calvisson et ses académiciens huguenots nimois*, M. le pasteur Ildebert Exbrayat, correspondant, fait rebondir cet événement, en mentionnant que, parmi les premiers académiciens, onze étaient protestants, dont deux originaires de son village natal de Calvisson : Antoine de Teissier et Jean de Saurin.

Ils ont assisté à la première séance le 28 mars 1682. Trois ans plus tard, la Révocation de l'Edit de Nantes (18 octobre 1685) a contraint deux millions de français à l'abjuration ou à l'exil. Ces deux Calvissonnais ont préféré l'exil.

Antoine de Teissier (1632-1715) est orphelin de bonne heure. Il grandit sous l'influence huguenote de sa mère Jeanne de Baudan de Vestric et de sa grand-mère Gabrielle de Montcalm de Candiac. Il devient avocat au présidial de

Nîmes. Mais la répression de Louis XIV s'accroît. Le 24 septembre 1685, il fuit en Suisse avec son épouse Suzanne de Cambon. C'est à Berlin qu'il se fixe définitivement et s'affirme comme un écrivain de grand talent avec 28 ouvrages. Pendant 23 ans, il est conseiller d'ambassade et historiographe du roi de Prusse. Les gouverneurs du Languedoc Daguesseau et Basville, qui l'admirent, tentent de le faire revenir en France. Mais il faudrait qu'il renie sa foi évangélique. Il refuse. Il meurt à Berlin le 7 septembre 1715.

Le pasteur Ildebert Exbrayat s'attarde davantage sur Jean de Saurin (1632-1705). Il parle de l'arrière-grand-père noble Charles de Saurin, habitant vers 1535 rue Pradonne à Calvisson, officier du roi. Il devient protestant en 1561 et membre du Conseil presbytéral de l'Eglise réformée.

Le grand-père, Jean I de Saurin, officier dans les armées protestantes avec Damville, Thoré, puis Henri IV, est fait gouverneur de Sommières.

Le père, Jean II de Saurin, capitaine du duc de Rohan, est blessé grièvement en 1625 à la bataille de Sommières. Il part pour une ambassade en Angleterre et meurt à son retour, laissant une jeune veuve, Gabrielle de Folhaquier, et un bambin Jean III qui sera académicien.

Après son enfance à Calvisson, Jean III de Saurin vient habiter Nîmes en 1641 et y fait du droit tandis que son oncle Daniel de Saurin est pasteur à Aubais. (Il y aura huit pasteurs dans la descendance.) Les de Saurin tiennent une large place dans Calvisson et surtout dans la communauté protestante, ayant financé généreusement la construction du premier temple en 1590 et du second en 1656.

Jean II de Saurin et son ami Antoine de Teissier sont deux brillants avocats nîmois. Ils ont fort à faire pour défendre leurs coreligionnaires opprimés. Ils perdent la particule vers 1660, car la répression s'accroît. De nombreux temples sont démolis. Les enfants sont enlevés aux familles. Bon nombre de pasteurs fuient à l'étranger.

Jean Saurin est meurtri par tant d'injustices. Il ouvre son salon (rue Dorée) à quelques huguenots, épris de belles lettres et de spiritualité, ayant le ferme désir de résister. De ce petit cénacle sortira en 1682 l'Académie de Nîmes. On trouve au départ les apparentés : Jean Saurin, Antoine Teissier, François Graverol, et les amis : François de Faure de Fondamente, Henri de Guiran, Charles Restaurand, Antoine Rouvière, tous avocats et futurs académiciens.

De sérieuses vicissitudes commencent pour Jean Saurin : l'oncle Daniel, pasteur, passe en jugement (1666) ; l'ami Jean Roux, de Calvisson, est exécuté (1669) ; les dragonnades amènent la terreur (1681).

*« La création de l'Académie, le 28 mars 1682, n'est dès lors qu'une tentative désespérée de quelques catholiques et protestants de bonne volonté, qui veulent sauver l'amitié et le savoir contre l'intolérance et l'obscurantisme. Tentative louable mais vaine. Le rouleau compresseur poursuit sa marche inexorable. »* Jean Saurin n'est plus présent aux séances de l'Académie en août 1685. Il a des ennuis familiaux. Son neveu, pasteur à Aubais, Etienne de Montfaucon, vient d'être arrêté.

Jean Saurin fait une première tentative de fuite en septembre 1685 (donc avant la Révocation de l'Edit de Nantes) avec son cousin François Graverol et son ami Pierre Ducros, avocat-juge à Calvisson. Ils sont pris à Valence et emprisonnés. Graverol abjure ; Ducros meurt sous la torture ; Saurin arrive à s'évader.

Quelques académiciens huguenots de la première heure réussissent à passer en Suisse : Charles Restaurand et Antoine Rouvière.

François de Faure meurt de désespoir.

Henri de Guiran capitule, après avoir connu la prison.

Jean Saurin fait une deuxième tentative de fuite avec ses parents Henri de Mirmand, seigneur de Vestric et d'Albenas, seigneur de Gajan, accompagnés de douze personnes

environ. Véritable *boat's people*, ils s'embarquent clandestinement, de nuit, à Balaruc et arrivent en Espagne. Le maître-pêcheur qui les a pris en charge : Etienne Dumas, à son retour à Sète, est arrêté et exécuté (15 juillet 1686).

Après une véritable odyssée : Catalogne, Barcelone, Gênes, Saint-Gothard, Zurich, Jean Saurin et sa famille arrivent à Genève. Il va y habiter 19 ans et y tenir une place de choix, étant considéré comme « *un oracle en fait de langue et de littérature française* ».

Il fait une rédaction nouvelle des psaumes de David, en collaboration avec le pasteur Bénédicte Pictet. Il crée des *comités secrets* pour lutter contre Louis XIV, et des œuvres de bienfaisance en faveur des milliers de réfugiés qui passent par Genève (140.000, parmi lesquels Claude Brousson et Jean Cavalier).

Il a la joie de voir ses deux fils Jacques et Louis Saurin devenir des pasteurs du refuge.

Il meurt le 5 janvier 1705, n'ayant jamais oublié son terroir natal.

M. le pasteur Exbrayat conclue par ces mots : « *Nous pourrions peut-être un jour évoquer son admirable épouse : Hippolyte de Tournier, décédée en 1732, ou ses descendants : en Hollande, Angleterre et Irlande. Mais en terminant, je veux vous conduire à Lisburn, village non loin de Belfast, où l'on trouvait, au siècle dernier, une famille s'appelant : Saurin de Calvisson ! Elle avait repris la particule de noblesse, ôtée par Louis XIV : la noblesse de la foi évangélique.* »

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.



*SEANCE DU 4 MARS 1983*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Marc Bernard, membre honoraire ; M. Roger Gaillard, M. André Nicolas, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, Mlle Alice Fermaud, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Pierre Abauzit, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel fait part de la démission de M. le colonel Xavier de Balincourt, membre résidant.

Sous le titre *Aperçus sur les Cévennes*, M. André Nicolas, correspondant, assisté de son ami M. Aimé Vignon, présente une veillée cévenole, au moyen d'une sorte de récital ayant pour thème la *Cévenne des Cévennes*, c'est-à-dire la Cévenne schisteuse qui s'étend de l'Aigoual au Mont Lozère. Trois montages audio-visuels ont été projetés : *Castagnado* (la fête de la châtaigne à Chamborigaud, texte de Georges Lacombe), *Luech, mon ami* (texte du docteur Jean Pellet, de Génolhac), *Derniers pas en Cévenne* (texte d'Aimé Vielzeuf). Les diapositives étaient de M. André Nicolas, la musique d'accompagnement était interprétée notamment à la trompette par M. Maurice André, d'Alès. D'autre part, M. Aimé Vignon a conté en dialecte cévenol des petites histoires savoureuses : *Le châtaignier*, *La visite du docteur*, *L'homme et le vieux châtaignier*, *Le miroir*.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

*SEANCE DU 18 MARS 1983*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Roger Gaillard, correspondant ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. Jean Roger, M. André Modeste, M. le docteur Jean Lauret, M. Jean-Charles Lheureux.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant en remplacement du regretté Henri Seston, décédé. M. Christian Liger, correspondant, est élu.

M. Jean Groffier, de Monoblet, M. Jacques Delassus, de Bellegarde, M. Francis Gaud, de Bezouze, et M. André

Dupuis, de Bouillargues, récemment nommés correspondants, nous ont adressé une lettre de remerciements.

L'Académie a reçu en hommage :

Pierre Dupuy, *La tauromachie française*, Album, Toros, n° 1, Nîmes, 1982.

M. Aimé Vielzeuf présente une communication intitulée : *La grande grève des mineurs de La Grand'Combe, 11 avril-14 juin 1897*. En voici le résumé :

Avant de lire sa communication, M. Aimé Vielzeuf dit pourquoi il a choisi ce sujet (raisons familiales, il est né dans une famille de mineurs de charbon), et a lui-même travaillé, durant quelques mois, à la mine. Il prépare un ouvrage consacré à la vie de son grand-père paternel et de son père ; il fait partie de l'équipe qui rédige le *Temps cévenol*, et est chargé du tome consacré aux *Mines en Cévennes* ; puis, après avoir indiqué ses sources (souvenirs de son père, de camarades mineurs, documents des archives départementales, publications diverses : notamment de MM. Livet et J.-M. Gaillard, de Mlle Monteil, actes du « 49<sup>e</sup> congrès de la fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon », tenu à Alès les 22 et 23 mai 1976, etc.), le conférencier fait un rapide historique du bassin houiller du Gard et de l'exploitation du charbon à La Grand'Combe.

M. Aimé Vielzeuf explique comment a été fondée la Compagnie des Mines de La Grand'Combe, comment sur un site quasi désertique (en 1830, il y avait une vingtaine de paysans) a été créée la principale cité ouvrière du bassin houiller des Cévennes (qui compte plus de 14.000 habitants) après Alès.

Puis, le conférencier, après avoir révélé la structure sociale de cette « ville-usine », portant le nom de l'entreprise par qui et pour qui il vit, parle des rapports existants

dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle entre le patronat et les ouvriers mineurs, un « paternalisme », une véritable « théocratie capitaliste ».

Il évoque ensuite la grande grève des mineurs de La Grand'Combe. Après en avoir précisé les causes (désir de la Compagnie de débaucher de nombreux ouvriers par suite de la crise économique, volonté de lutter contre les républicains et les syndicats ouvriers), il indique la façon employée par les patrons de la mine pour pousser les mineurs à la grève et permettre ainsi le licenciement des grévistes, notamment des « meneurs ».

A l'aide d'exemples précis, M. Aimé Vielzeuf montre les pressions patronales exercées lors des diverses élections et le machiavélisme des dirigeants de la Compagnie pour, d'une part, décapiter le mouvement syndical, et d'autre part, avoir moins de retraites à payer.

La grève, très rude, a duré du 11 avril au 14 juin ; dès le début, 4.000 ouvriers mineurs y ont participé. Elle a été pour les ouvriers un échec : près de 1.000 ont été révoqués et ont dû « s'expatrier » ; de plus, le mouvement syndical a été stoppé ; en même temps, les ouvriers républicains les plus combattifs adhéraient au socialisme.

En terminant son propos, l'orateur remercie ses confrères d'avoir « écouté si patiemment cette communication dédiée à la mémoire de son grand-père, Cyprien Vielzeuf, père de six enfants, l'un des 4.000 mineurs grévistes et l'un des 1.000 révoqués de la grande grève des mineurs de 1897, à La Grand'Combe ».

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

*26 mars 1983*

**OBSEQUES**  
**DE M. ANDRE MODESTE**  
*membre résidant*  
*ancien président*

La cérémonie religieuse des obsèques de M. André Modeste, trésorier payeur général honoraire, officier de la Légion d'honneur, membre résidant, ancien président, décédé à Nîmes le 24 mars 1983, s'est déroulée en l'église Sainte-Perpétue en présence d'une très nombreuse assistance.

A l'issue de la cérémonie, M. Victor Lassalle, président, a adressé au défunt le dernier adieu de l'Académie.

Il s'est exprimé ainsi :

L'Académie de Nîmes vient aujourd'hui s'associer à la famille et aux proches d'André Modeste dans le deuil cruel qui les frappe et rendre hommage à la mémoire de celui qui appartenait depuis plus de vingt ans à notre Compagnie dont il fut le président en 1977.

Né en 1899 à Agen, André Modeste dut à son grand mérite et à son dévouement à la fonction publique une brillante carrière qui le conduisit en 1930 à Gontaud dans le Lot-et-Garonne, comme percepteur, en 1938 à Mâcon, puis en 1941 à Lunéville, comme receveur des finances, avant qu'il ne soit nommé, en 1952, trésorier payeur du Soudan. La qualité des services rendus dans l'exercice de ses fonctions lui valurent de hautes distinctions. Il était notamment officier de la Légion d'honneur.

Venu à Nîmes, en décembre 1959, pour exercer les fonctions de trésorier payeur général du Gard, il fut élu membre résidant de l'Académie de Nîmes moins de deux ans après son arrivée. C'est dire combien était grand le rayonnement de sa personnalité et de qualités humaines dont peuvent témoigner tous ceux qui l'ont approché. Il ne tarda pas à apporter beaucoup à la vie de l'Académie grâce à sa culture, à son talent et à l'exceptionnelle vivacité de son esprit.

Il n'avait d'ailleurs jamais cessé, dans ses résidences successives, de prendre aux activités culturelles locales une part si active que, dans chacune d'elles, il s'était vu très vite confier des responsabilités importantes dans la vie associative. C'est ainsi qu'à Lunéville il fut pendant dix ans secrétaire général d'une société artistique et littéraire, le Club des Onze, et président de la Société des Beaux-Arts. A Bamako, comme président de l'Alliance française, il contribua à développer la connaissance de la culture française en accueillant beaucoup de ses représentants les plus éminents.

En dépit des liens qu'il a toujours conservés avec sa ville natale, c'est pourtant à Nîmes qu'il choisit de se fixer lorsque vint le moment de prendre sa retraite. Venant d'un homme d'une grande distinction d'esprit, ce choix honorait notre ville et tous les amis qu'il y avait acquis, grâce à la qualité des rapports qu'il savait entretenir avec tous.

Il leur laisse non seulement le souvenir de moments heureux passés en sa compagnie, mais encore ce qu'ils ont gagné, à leur insu peut-être, à laisser s'exercer sur eux l'influence de cet homme cordial et bienveillant, si riche de qualités de cœur et d'esprit.

C'est ce vivant héritage qu'il leur appartient de garder et de transmettre.

Nouvelle série

N° 87

**BULLETIN**  
**TRIMESTRIEL**  
**DES SÉANCES**  
DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**

◆  
**2<sup>e</sup> Trimestre 1983**

◆  
ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1983

Abonnement annuel : 60,00 F

Le N° : 20,00 F



BUREAU DE L'ACADEMIE  
POUR L'ANNEE 1983

*Président d'honneur* : M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire de la République du Gard.

*Président* : M. Victor Lassalle.

*Vice-président* : M. Pierre Abauzit.

*Secrétaire perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Secrétaire adjoint* : M. Félix Villeneuve.

*Trésorier* : M. Paul Blanc.

*Trésorier adjoint* : M. Lucien Frainaud.

*Bibliothécaire* : M. l'abbé René André.

*Bibliothécaire adjoint* : M. Victor Lassalle.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Archiviste adjoint* : M. André Nadal.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nimes  
16, rue Dorée - 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes (tél. 29-45-33).

© 1983, Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

FAITS ACADEMIQUES

Obsèques de M. André Modeste .....	53
Hommage à M. André Modeste, membre résidant, décédé .....	55
Réception de l'Académie de Nîmes par l'Académie d'Arles . . . . .	56
Lettres de remerciements de M. Christian Liger, élu membre résidant et de MM. Elio Moselé et Jean- Claude Baissac, élus correspondants .....	56
Réception de M. le pasteur René Château .....	56
Réception de M. le chanoine Charles Fayolle .....	86
Repas avec M. Leprince-Ringuet, de l'Académie fran- çaise . . . . .	104
Parution du Bulletin des séances du 1 <sup>er</sup> trimestre 1983	106
Décision concernant le financement des illustrations des Mémoires de l'Académie .....	106
Décès de Madame Paul Blanc .....	109
La librairie Tallandier et la collection Henry Bauquier consacrée au comte de Chambord .....	110
Réception de M. Christian Liger .....	110
Décès de Madame Lucie Mazauric (Madame André Chamson), membre non résidant .....	148
Notification de la vacance du fauteuil de M. André Modeste, membre résidant, décédé .....	149

COMMUNICATIONS

Mme Maguelone : <i>Saint-Gilles au XIII<sup>e</sup> siècle ; le dé- clin d'une grande cité</i> .....	106
Charles-Emile Delormeau : <i>Les méreaux de commu- nion de l'Eglise réformée de Nîmes</i> .....	142
Médecin général Edmond Reboul : <i>Pont-Saint-Esprit de 1942 à 1982</i> .....	149

HOMMAGES

Jean Groffier, <i>Ce qu'il faut savoir des étains</i> , Apt, 1973	56
Jean Groffier, <i>La dualité incarnée : en marge d'un centenaire « Voyage avec un âne à travers les Cévennes »</i> , Uzès, 1977	56
Jean Groffier, <i>Chéops, pharaon du début et de la fin des temps</i>	56
Maurice Aliger, <i>Le pont romain de Nages et Solorgues. Extrait des Cahiers ligures d'Histoire et d'Archéologie</i>	56
Duc de Castries, <i>Madame de Pompadour</i> , Paris, 1983	106
Michel Courty, <i>L'Académie de Nîmes a trois cents ans</i> in <i>La France Latine</i> , N° 92, Paris, 1983	106
André Nadal, <i>La Chine, impressions de voyage</i> , Nîmes 1983	110
Charles-Emile Delormeau, <i>Un maître de Calvin, Mathurin Cordier</i> , Neuchatel, 1970	142
Charles-Emile Delormeau, <i>Sébastien Castellon</i> , Neuchatel, 1974	142
Françoise Cotton et Raymond Huard, <i>Lettres de Charles Gide à Michel et Jeanne Alexandre (1922-1931)</i> , communautés, N° 63, Paris, 1983	142
<i>Michel Alexandre et Nîmes</i> , Bibliothèque municipale, Nîmes, 1979	142
Sydney Forado, <i>Du nouveau sur Mani, fondateur du catharisme</i> , Toulouse, 1982	149
André Haon, <i>Contes de Jean-Baptiste</i> , Uzès, 1983	149
Docteur Elizabeth Fontanieu, <i>Louis-Eugène Perrier docteur en médecine (1835-1912)</i> , Alès, photocopie, 1983	149

*26 mars 1983*

**OBSEQUES**  
**DE M. ANDRE MODESTE**  
*membre résidant*  
*ancien président*

La cérémonie religieuse des obsèques de M. André Modeste, trésorier payeur général honoraire, officier de la Légion d'honneur, membre résidant, ancien président, décédé à Nîmes le 24 mars 1983, s'est déroulée en l'église Sainte-Perpétue en présence d'une très nombreuse assistance.

A l'issue de la cérémonie, M. Victor Lassalle, président, a adressé au défunt le dernier adieu de l'Académie.

Il s'est exprimé ainsi :

L'Académie de Nîmes vient aujourd'hui s'associer à la famille et aux proches d'André Modeste dans le deuil cruel qui les frappe et rendre hommage à la mémoire de celui qui appartenait depuis plus de vingt ans à notre Compagnie dont il fut le président en 1977.

Né en 1899 à Agen, André Modeste dut à son grand mérite et à son dévouement à la fonction publique, une brillante carrière qui le conduisit en 1930 à Gontaud dans le Lot-et-Garonne, comme percepteur, en 1938 à Mâcon, puis en 1941 à Lunéville, comme receveur des finances, avant qu'il ne soit nommé, en 1952, trésorier payeur du Soudan. La qualité des services rendus dans l'exercice de ses fonctions lui valurent de hautes distinctions. Il était notamment officier de la Légion d'honneur.

Venu à Nîmes, en décembre 1959, pour exercer les fonctions de trésorier payeur général du Gard, il fut élu membre résidant de l'Académie de Nîmes moins de deux ans après son arrivée. C'est dire combien était grand le rayonnement de sa personnalité et de qualités humaines dont peuvent témoigner tous ceux qui l'ont approché. Il ne tarda pas à apporter beaucoup à la vie de l'Académie grâce à sa culture, à son talent et à l'exceptionnelle vivacité de son esprit.

Il n'avait d'ailleurs jamais cessé, dans ses résidences successives, de prendre aux activités culturelles locales une part si active que, dans chacune d'elles, il s'était vu très vite confier des responsabilités importantes dans la vie associative. C'est ainsi qu'à Lunéville il fut pendant dix ans secrétaire général d'une société artistique et littéraire, le Club des Onze, et président de la Société des Beaux-Arts. A Bamako, comme président de l'Alliance française, il contribua à développer la connaissance de la culture française en accueillant beaucoup de ses représentants les plus éminents.

En dépit des liens qu'il a toujours conservés avec sa ville natale, c'est pourtant à Nîmes qu'il choisit de se fixer lorsque vint le moment de prendre sa retraite. Venant d'un homme d'une grande distinction d'esprit, ce choix honorait notre ville et tous les amis qu'il y avait acquis, grâce à la qualité des rapports qu'il savait entretenir avec tous.

Il leur laisse non seulement le souvenir de moments heureux passés en sa compagnie, mais encore ce qu'ils ont gagné, à leur insu peut-être, à laisser s'exercer sur eux l'influence de cet homme cordial et bienveillant, si riche de qualités de cœur et d'esprit.

C'est ce vivant héritage qu'il leur appartient de garder et de transmettre.

*SEANCE DU 3 AVRIL 1983*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, M. le pasteur René Château, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Roger Gaillard, correspondant ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Camille Lignières, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. Jacques Larmat, M. Aimé Vielzeuf, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Une minute de recueillement est observée en hommage à la mémoire de M. André Modeste, membre résidant, ancien président, décédé le 24 mars.

Le 19 mars, une nombreuse délégation de l'Académie s'est rendue à Arles où elle avait été invitée par l'Académie d'Arles avec laquelle elle est en relation d'alliance depuis 1683. Un repas en commun a réuni les membres des deux Académies. Ensuite, sous la direction de M. Jean-Marie Rouquette, président de l'Académie d'Arles et conservateur des Musées de la Ville, les académiciens nimois ont découvert avec beaucoup d'intérêt les magnifiques vestiges antiques récemment sauvés. Enfin, dans une salle du Musée Réattu, une séance a été tenue au cours de laquelle les participants ont été très attentifs au récit que M. Lassalle puis M. Rouquette ont présenté des circonstances de la rencontre de 1683.

Mme Benel-Cantelou, docteur ès-lettres, M. Joseph Massota, M. le docteur René Bosc, Mlle Arlette Augé et M. Bernard Artigues ont été élus correspondants.

L'Académie a reçu une lettre de remerciements de M. Christian Liger, élu membre résidant, ainsi que de M. le professeur Elio Moselé, de Vérone, et de M. Jean-Claude Baissac élus correspondants.

Ont été offerts à la Bibliothèque de l'Académie les ouvrages suivants :

Jean Groffier, *Ce qu'il faut savoir des étains*, Apt, 1973;

Jean Groffier, *La dualité incarnée : en marge d'un centenaire « Voyage avec un âne à travers les Cévennes »*, Uzès, 1977 ;

Jean Groffier, *Chéops, pharaon du début et de la fin des temps*, Uzès, 1976 ;

Maurice Aliger, *Le pont romain de Nages et Solorgues*, extrait des Cahiers ligures d'Histoire et d'Archéologie, 1982.

L'ordre du jour appelle la réception de M. le pasteur René Château élu membre résidant pour succéder à M. le pasteur Elie Lauriol.

M. Victor Lassalle souhaite la bienvenue au nouvel académicien :

Monsieur le Pasteur,

*Inondé de chaleur au bord des rochers gris  
Le castellas sommeille au soleil de midi.  
L'air vibre, saturé de sauge et de lavande.  
Les martinets dansent bien haut leur sarabande.*

.....  
*Sous le pont vieux, fier de ses arches séculaires,  
Le Vidourle poursuit sa course solitaire  
Vers la mer où l'attend, au terme du chemin,  
La paix des gouffres bleus aux horizons sans fin.*

Ce sont là, Monsieur le Pasteur, quelques-uns des vers de « Jour d'été à Sauve », un des poèmes par lesquels vous évoquez votre terre natale, dans un recueil intitulé *Saisons du cœur et du terroir*, que vous avez publié il y a deux ans. Tous ceux qui l'ont lu auront noté qu'il ne contient pas une image qui ne se rapporte à un site de notre région, qu'il s'agisse de l'Aigoual, de Sauve, de Nîmes, du Grau-du-Roi ou de Martigues.

Car vous êtes un homme de ce pays. Né à Durfort en 1913, vous avez fait vos premières études à l'école de Sauve puis au Lycée de Nîmes, où vous avez eu des professeurs comme William Seston, Bernard Latzarus et André Dupont.

Vous avez alors décidé de devenir pasteur, comme l'était votre père, et de vouer ainsi votre vie au service d'autrui, comme vous y invitait un autre exemple, celui de votre mère, que vous avez su évoquer avec tant de délicatesse dans un autre poème :

*... Prête à l'aide au prochain,  
Première au travail quotidien,  
Première au service divin,  
Levée très tôt et tard couchée,  
Ma mère me persuadait*



*Par sa vie de tous les instants  
Que le temps est un beau présent  
Et qu'on le trouve en le donnant  
Le temps  
D'un jour et de toujours.*

Pour vous préparer à la belle carrière qui allait être la vôtre, vous avez entrepris de solides études supérieures à la Faculté de Théologie de Genève, suivant notamment les cours d'anthropologie du professeur Eugène Bitard, qui fut l'un des plus distingués directeurs du Museum National d'Histoire naturelle, et soutenant une thèse sur la pensée du philosophe chrétien Nicolas Berdiaeff.

Après avoir effectué votre service militaire à Besançon, vous avez tout d'abord exercé votre ministère pastoral à Vauvert, du printemps de 1938 à celui de 1949, et vous y eussiez connu une existence parfaitement heureuse, grâce au sentiment du devoir accompli, à l'estime de vos paroissiens, à l'affection de Madame René Château et plus tard à celle de vos enfants, près des rivages méditerranéens et de la tranquille Camargue, lieux propices au repos et à la méditation, si la guerre ne vous avait arraché, pendant plus de deux ans, à ces lieux paisibles.

Mobilisé en août 1939, brancardier et aumônier auxiliaire devant la ligne Maginot, dans la Moselle et le Bas-Rhin, vous avez connu, à partir du 14 juillet 1940, les souffrances de la captivité, d'abord à Nuremberg, puis à Soest en Westphalie, sans jamais perdre votre espoir dans des lendemains meilleurs, comme le montrent les derniers vers de ce poème que vous avez écrit le 22 juin 1941 à l'Oflag XIII de Nuremberg :

*Premier jour de l'été !  
Le cœur a ses raisons  
De croire en la moisson.  
Rien ne peut arracher  
Le grain de l'espérance*

*Au cœur de la souffrance  
De nos vies d'exilés.*

C'est en 1949 que vous avez été nommé pasteur à Paris, au Foyer de l'Ame, où vous avez si bien su continuer l'œuvre de prédécesseurs tels que le pasteur Charles Wagner, tant par les rapports que vous avez entretenus avec des paroissiens dont beaucoup étaient des savants, des historiens ou des hommes de lettres parfois illustres, que par l'organisation de conférences largement ouvertes à tous et dont chacune était prononcée devant un auditoire de plus de cinq cents personnes et suivie par des entretiens où un public plus restreint venait approfondir avec vous certaines des questions auparavant évoquées. La publication de vos conférences a permis d'en élargir encore l'audience.

Paru en 1956, le recueil intitulé *Les jeunes devant la vie* révèle l'attention que vous avez portée à des problèmes très actuels, comme le montrent les titres des différents chapitres : les jeunes devant leurs aînés, les jeunes devant l'amour, les jeunes devant l'engagement social, les jeunes devant le problème religieux.

Celui que vous avez édité en 1958 sous le titre *Problèmes biologiques, problèmes religieux*, traitait de questions fondamentales : création et évolution, déterminisme biologique et liberté humaine, rédemption biologique ou rédemption spirituelle, la mort physiologique et le problème de la survie. La qualité de votre information en matière scientifique et l'étendue de vos connaissances dans ce domaine apparaissent à chaque page de cet ouvrage.

Dans *La Bible et notre temps*, paru en 1961, vous avez fait profiter vos lecteurs de la même richesse d'information et de la profondeur de votre réflexion à propos de thèmes tels que « la Bible et l'histoire des civilisations, la Bible et notre vie intérieure », tandis que, dans un chapitre sur les problèmes de l'unité chrétienne, vous abordiez la question de l'œcuménisme, avec le souci de définir de façon claire

et ferme vos positions doctrinales. Le chapitre que vous avez consacré dans cet ouvrage à « la Bible et la littérature française contemporaine », s'il concerne surtout Claudel, Gide, Bernanos, Sartre, Camus et André Schwartz-Bart, n'en contient pas moins d'autres références à une trentaine d'autres auteurs moins connus, ce qui est révélateur de l'intérêt que vous témoignez à la création littéraire contemporaine.

Vous avez ensuite pris la succession du regretté pasteur Lauriol à l'Oratoire du Louvre où, de 1961 à 1978, date de votre retraite, vous avez non seulement exercé votre ministère, mais encore continué à accueillir favorablement les nombreuses demandes de concours de diverses associations culturelles comme l'Association des pays protestants, les Amis de la Langue d'Oc ou les Enfants du Gard, qui venaient à vous en raison de votre érudition, de votre talent et de votre généreuse disponibilité.

Plus tard, après votre installation à Nîmes, ce n'est jamais en vain que les associations gardoises ont fait appel à vous, qu'il s'agisse de l'Association des Bibliophiles nîmois, de la Société d'Histoire du Protestantisme français ou de bien d'autres encore. Vous avez entretenu leurs membres de sujets touchant non seulement la philosophie (en évoquant devant eux l'œuvre de Pierre Teilhard de Chardin), mais aussi la littérature (en parlant des aspects moraux et spirituels de l'œuvre de Bigot) et vous avez également fait une large part à l'histoire dans des conférences ayant pour titres : la Seine, un fleuve, une civilisation, les souvenirs protestants du Paris historique, l'histoire de Vauvert ou la vie quotidienne dans les Basses Cévennes au début des années 1920. Vous avez ainsi apporté une active contribution à la vie culturelle de notre ville et du département dont elle est le chef-lieu.

Vous étiez, depuis bien longtemps déjà, proche de l'Académie de Nîmes par les rapports personnels que vous

avez entretenus avec nombre de ses membres et c'est vous qui avez prononcé des paroles de consolation et de réconfort lorsque nous ont quittés plusieurs d'entre eux avec lesquels vous étiez particulièrement liés : Henri Chabrol, Ivan Gausson et le pasteur Lauriol.

Le moment est venu aujourd'hui pour notre Compagnie de vous accueillir et de profiter de votre savoir, de votre expérience et de votre talent.

Vous avez bien voulu faire hommage à tous nos confrères d'un acrostiche sur la devise « Ne quid nimis » gravée à l'entrée de l'hôtel qui abrite nos séances. Permettez-moi de le lire en terminant :

*« Ne quid nimis »*

*Nîmes, cité romaine, est deux fois millénaire.  
Elle connaît pourtant l'art de vivre au présent.  
Quelle sagesse insigne en cet art exemplaire :  
Unir un fier passé à la marche en avant !  
Il n'est point de progrès sans la modération  
Du « rien de trop » salubre, modeste, patient.  
« Ne quid nimis » : ni fol excès, ni abandon  
Intégrité d'un cœur généreux et constant,  
Mot d'ordre de discrète et féconde harmonie,  
Il vaut pour tous les siècles et depuis bien longtemps  
S'inscrit au vieux fronton de notre Académie*

*René Château.*

*En hommage reconnaissant aux membres de l'Académie de Nîmes. (Janvier 1983.)*

Je vous remercie de ces vers bien dignes de notre fier passé littéraire. Je suis certain que vous nous aiderez à conserver harmonie, sagesse et modération, ainsi qu'à pratiquer l'art de vivre au présent.

Je me fais l'interprète de tous nos confrères pour vous souhaiter une cordiale bienvenue.

M. le pasteur René Château dit son remerciement et prononce l'éloge de son prédécesseur.

Monsieur le Président,  
Mademoiselle,  
Messieurs,

Votre amicale présence à mes côtés en ce jour et en ce lieu, la fidèle présence de ma chère compagne, de plusieurs membres de ma famille et de quelques vieux amis, sans oublier la présence invisible, au sanctuaire du cœur, d'un père trop tôt disparu et d'une mère à laquelle je dois tout, voilà pour moi bien des motifs de profonde reconnaissance.

Je réalise en cet instant qu'à la mystérieuse horloge du temps de notre vie il est des heures de lumière particulièrement bienveillantes. Ces heures-là viennent à nous avec un amical sourire, en messagère de sereine espérance. Elles nous rappellent, avec la silencieuse éloquence du cœur, que les plus belles fleurs de nos routes sont des offrandes imméritées, qu'il faut les recevoir comme telles dans la ferveur de la vraie joie et surtout dans l'humilité.

Dans cette perspective et dans la clarté de l'heure qui nous rassemble, je considère comme un privilège très précieux l'amicale confiance que les membres résidants de l'Académie de Nîmes m'ont témoignée le 7 janvier dernier en m'élisant au fauteuil de mon vénéré collègue le pasteur Elie Lauriol, à l'épouse et aux enfants duquel j'adresse ici un affectueux salut.

Croyez, Monsieur le Président, Mademoiselle, Messieurs, que j'ai été très sensible à votre généreuse indulgence. Je l'ai été aussi à l'accueil si spontané, si chaleureux que vous m'avez tous accordé dans mes visites académiques. Ces visites ont été pour moi très enrichissantes. Au travers de la diversité de vos personnes, de vos expériences, de vos horizons sociaux et spirituels, j'ai pressenti com-

bien l'Académie de Nîmes était un lieu privilégié de fécondes confrontations. Ainsi peut-elle sauvegarder en elle, comme un vivant témoignage dans la Cité, un pluralisme vraiment humaniste, attentif à toutes les richesses de l'intelligence, à toutes les exigences d'une éthique respectueuse de l'humain, à toutes les facettes de la vérité, à tous les charmes de l'art et de la beauté, à toutes les hardiesses de la largeur d'esprit et de sa solidarité fraternelle.

Quel émouvant héritage de valeurs littéraires, artistiques, historiques, juridiques, scientifiques, sociales, morales et spirituelles représente l'Histoire trois fois séculaire de l'Académie de Nîmes ! Il est à la fois une offrande du passé, une force et une inspiration pour le présent, une espérance pour l'avenir.

Dira-t-on que cet héritage culturel est bien fragile ? Il l'est certainement en effet, comme la vie l'est aussi, comme l'est aussi le temps lui-même, comme l'est du reste l'analyse rationnelle que nous faisons du temps pour notre propre vie : notre passé n'est plus ; notre avenir n'est pas encore ; notre présent, à l'instant même où nous prétendons le définir comme tel, nous échappe pour devenir du passé.

Heureusement pour nous, il nous est possible de sortir de l'ornière d'une philosophie trop abstraite en nous souvenant que le temps est, au plein sens du terme, un présent, c'est-à-dire une offrande.

Il y a d'abord l'offrande du présent, « le présent du présent ». Je le ressens profondément en vous disant ma gratitude pour l'offrande amicale et confiante que vous me faites en me recevant aujourd'hui dans cette maison ouverte à toutes les recherches de la pensée.

Il y a aussi l'offrande de l'avenir, c'est-à-dire le présent d'un avenir que nous ne pouvons pas décrire, mais que nous saluons dans l'espérance. Ce salut est, au sens le plus laïque et le plus quotidien du terme, un acte de foi. Nous voulons croire, pour nos enfants, pour tous ceux qui mon-

tent vers la vie, que « le meilleur est à naître », si du moins les hommes et les femmes de bonne volonté n'oublient pas la joie du beau service et du travail fécond, le témoignage pour la justice et pour la paix.

Il y a enfin l'offrande du passé, « le présent du passé ». Comment pourrais-je l'oublier après avoir entendu le message de bienvenue que vous m'avez adressé, Monsieur le Président ! Vos propos si pleins d'indulgence à mon égard témoignent de votre générosité d'esprit, mais aussi de cette délicate compréhension du prochain que l'on retrouve chez beaucoup de ceux dont la vocation est de se pencher sur le passé de l'humanité.

Dans vos fonctions de conservateur des Musées d'Art et d'Histoire de la Ville de Nîmes, dans vos recherches, dans vos savantes mises au point d'archéologue, votre noble ambition, Monsieur le Président, est de faire mieux connaître, par un patient retour aux sources, les richesses et les leçons du lointain passé d'un vaste et beau terroir cher à nos cœurs. Vous avez, de surcroît, le désir ambitieux et légitime d'insérer ce lointain passé dans la culture de notre présent.

Dans cette perspective, l'archéologie s'affirme pour vous, Monsieur le Président, une science de la vie. Vous témoignez que cette science de la vie du passé permet aux vivants d'aujourd'hui d'être instruits par le message de tant de vestiges émouvants arrachés à la nuit de l'oubli par de patientes et lumineuses recherches.

Les archéologues sont les défenseurs d'une rigoureuse objectivité. Ils répugnent aux hypothèses insuffisamment fondées, même si elles peuvent paraître pittoresques et séduisantes. Ils aiment l'ordre dans la présentation de leurs collections, dans leur minutieux travail de restauration, de description et dans l'interprétation objective de leurs découvertes.

Si l'archéologie est la science de l'humilité et de la

mesure, du « ne quid nimis » (rien de trop) inscrit au fronton de notre Académie nimoise, elle est aussi la science de la solidarité. Vous l'avez souligné vous-même dans vos travaux, Monsieur le Président. Vous avez, par exemple, montré que dans un vaste secteur de notre France méridionale l'art roman provençal avait souvent subi l'influence de l'architecture antique.

Quelle émouvante solidarité artistique et historique ! Que les moines pontifes bâtisseurs du Pont Saint-Esprit aient été inspirés par les voûtes romaines du Pont du Gard, que l'admirable abbatale de Saint-Gilles soit en directe parenté architecturale avec l'Arc romain d'Orange, voilà ce qui n'enlève rien au talent des maîtres d'œuvres, voilà surtout ce qui ne saurait en aucun cas troubler ou scandaliser les admirateurs fervents de l'architecture chrétienne du Moyen-Age.

Bien au contraire, cette influence architecturale marque une admirable solidarité historique dans la recherche du beau et dans l'émouvante lignée des générations. Elle souligne en même temps l'universalité et la pérennité de toutes les valeurs respectueuses de l'humain. Ce faisant, elle nous rappelle que nous ne sommes pas seulement au bénéfice de l'offrande du présent, mais aussi au bénéfice de l'offrande du passé. Cette offrande-là, saint Augustin en parlait déjà il y a quinze siècles en l'appelant « le présent du passé ». L'Évangile en parle aussi depuis vingt siècles d'une manière bien émouvante en proclamant que « si les hommes se taisent, ce sont les pierres qui crieront ». Voilà certes une formule qui pourrait être inscrite au fronton de tous les grands musées archéologiques.

Monsieur le Président, Mademoiselle, Messieurs,

Loin de moi la pensée d'oublier que l'essentiel de mon message de ce jour doit naturellement évoquer en priorité un passé beaucoup moins lointain que celui dont se préoccupent les savants archéologues, un passé beaucoup plus



proche de nos cœurs et véritablement présent en nous parce qu'il fait profondément partie de notre vie.

Il est bien émouvant pour moi de me souvenir, en cet instant, qu'une petite part de l'histoire récente de l'Académie de Nîmes se trouve assez curieusement en osmose avec quelques modestes ruisseaux de ma propre vie.

Jeune lycéen à Nîmes d'octobre 1925 à juin 1932, j'ai eu l'insigne privilège d'y connaître bien des maîtres éminents qui ont honoré l'Université française. Je ne citerai ici que les noms de trois professeurs dont j'ai été l'élève : Monsieur Jean Gibelin qui m'enseigna les lettres classiques (français, latin et grec) en classe de quatrième, Monsieur Bernard Latzarus qui me les enseigna en classe de première (ou de rhétorique comme l'on disait encore à cette époque), et Monsieur André Dupont qui fut mon professeur d'histoire et de géographie. Tous les trois ont été présidents de l'Académie de Nîmes et leur ancien élève adresse aujourd'hui à leur mémoire l'hommage de son admiration et de sa gratitude.

Beaucoup plus tard, pendant mes trente années de ministère pastoral parisien, j'ai eu l'occasion de rencontrer souvent, notamment aux « Amis de la Langue d'Oc », aux « Enfants du Gard », à l'Association des « Pays protestants », de chers amis aujourd'hui disparus dont le souvenir demeure vivant dans cette maison. Je citerai ici les noms d'Yvan Gaussen et d'Henri Chabrol qui m'honoraient tous deux de leur amitié et dont j'ai présidé les obsèques au cimetière protestant de Nîmes. Je rappellerai aussi le nom de l'écrivain et professeur Raoul Stéphan, l'auteur de *Monestié le Huguenot* et d'une *Histoire du Protestantisme français*.

Comment pourrais-je, par ailleurs, oublier que plusieurs de mes chers collègues dans le ministère pastoral ont été, dans un passé relativement récent, membres de votre docte

Compagnie ? Permettez-moi de citer ici les noms de ceux que j'ai bien connus :

Le pasteur Louis Trial était considéré par les jeunes pensionnaires de « Samuel Vincent » comme un patriarche de la cité nimoise et aussi de l'église protestante. Il nous parlait de ses souvenirs de jeunesse avec simplicité et émotion. Comme il avait fêté ses cinquante ans de ministère pastoral nimois, il nous paraissait un personnage au-delà du temps. Il avait eu l'honneur, en juin 1920, comme président de l'Académie de Nîmes, de procéder à son installation dans l'hôtel de la rue Dorée où nous nous trouvons aujourd'hui.

Le pasteur Paul Brunel, président du Consistoire de Nîmes pendant de longues années, rayonnant d'intelligence et de bonté, avait été condisciple et ami de mon père à la faculté de théologie protestante de Genève. Il fut pour moi un aîné compréhensif en même temps qu'un précieux conseiller. Quand mon départ pour Paris ne me permit plus des visites régulières à la rue Terraube, les longues lettres qu'il m'adressait me tenaient au courant de ses activités de laborieux retraité. Il eut le privilège insigne de rester jeune de cœur et d'esprit jusqu'à l'extrême soir de sa route, comme en témoigne une dernière longue lettre qu'il m'adressait un mois à peine avant sa mort. Comme tous ceux qui l'ont connu, je garde en moi d'abord le souvenir du merveilleux sourire de Paul Brunel. En évoquant ce sourire, il me souvient de cette émouvant hommage de saint Jérôme à la mémoire de son ami Nepotien : « Gravitatem morum hilaritate frontis temperabat » (« Il tempérerait le sérieux de ses mœurs, de sa vie, par la sérénité souriante de son front »).

Le pasteur Gaston Cadix avait toutes les élégances, celle d'une allure extérieure distinguée et sans raideur, celle d'un verbe poétique au délicat lyrisme et surtout l'élégance du cœur.

Le pasteur Eric Barde était mon président de Conseil

régional quand il était à Nîmes et que j'étais à Vauvert. Je devais plus tard retrouver ce charmant collègue à Paris où nous siégeons au Conseil national de l'Eglise réformée de France.

Le pasteur Raoul Lhermet était, lui, de ma génération. Il fut mon ami de jeunesse à « Samuel Vincent » et au lycée de Nîmes, mon condisciple à la faculté de théologie de Genève, l'ami intime des bons et des mauvais jours. A Saint-André-de-Valborgne, à Alès, à Nîmes, il fut le berger dévoué à tous et surtout aux plus menacés à l'heure des grandes épreuves de la patrie. Historien de Nîmes et du protestantisme gardois, il fut trop tôt repris à notre affection.

Monsieur le Président, Mademoiselle, Messieurs,

Si j'ai cité tous ces noms de pasteurs amis aujourd'hui disparus, ce n'est pas seulement pour adresser à leur mémoire une pensée de reconnaissance et d'affection. C'est surtout parce que je sais, de toute certitude, que tel aurait été le souhait du grand aîné dont je dois maintenant évoquer la belle et longue route de lumière, le pasteur Elie Lauriol.

Il a été votre doyen admiré et respecté. L'Académie de Nîmes l'avait nommé membre résidant le 3 mai 1946, en remplacement du regretté professeur Henri Giran décédé le 19 janvier 1946.

Dans la séance académique du 28 juin de la même année, le pasteur Elie Lauriol fut officiellement reçu par le colonel Blanchard, président. L'année suivante, après sa nomination à l'Oratoire du Louvre, mon collègue partit pour Paris.

L'Académie de Nîmes le déclara membre non résidant dans sa séance du 12 décembre 1947 et nomma, dans la même séance, Mademoiselle Lavondès comme membre résidant succédant au pasteur Lauriol.

Près de quatorze ans plus tard, en juillet 1961, mon collègue prenait sa retraite et rejoignait à Nîmes. Il redevint

bientôt membre résidant de l'Académie, mais il n'eut pas de nouveau discours de réception à prononcer en 1963. Tant que sa santé et l'âge le lui permirent, il fut un hôte assidu de vos séances.

Avant de m'entendre rappeler maintenant les grandes étapes de la vie du pasteur Elie Lauriol et les traits marquants de sa personnalité et de son œuvre, veuillez croire, Monsieur le Président, Mademoiselle, Messieurs, que je mesure en cet instant l'immense privilège qui est le mien de pouvoir parler de mon prédécesseur comme d'un aîné très proche que je connaissais depuis plus de cinquante ans, comme de l'un des hommes qui m'ont le plus apporté, et auxquels je dois une large part de ma vocation pastorale.

Dans mon adolescence de lycéen nimois, j'ai été fortement impressionné par les messages spirituels de l'exceptionnel prédicateur qu'était le pasteur Elie Lauriol.

Etudiant en théologie, je l'ai entendu plusieurs fois dans les grandes chaires protestantes de Genève, dans des Congrès de Christianisme social (à Lille, au Chambon-sur-Lignon) où ses conférences, ses rapports, ses interventions étaient toujours très remarquables.

Jeune pasteur à Vauvert, dans le Gard, j'ai largement profité de ses conseils et il fut à Nîmes mon président de Conseil régional. Deux ans après son départ pour Paris, je le rejoignis en 1949 dans la capitale. Je le voyais dans nos synodes, dans nos réunions consistoriales, dans nos pastorales parisiennes et nous faisons assez souvent des échanges de chaire entre le Foyer de l'Ame et l'Oratoire du Louvre.

En 1961, au moment de son départ pour la retraite, le Conseil presbytéral de l'Oratoire du Louvre me demanda de le remplacer et de rejoindre l'équipe pastorale de cette grande paroisse parisienne.

Dix-sept ans plus tard, en juillet 1978, ce fut pour moi aussi la retraite. Je retrouvais avec joie mon collègue Lau-

riol à Nîmes. Paisiblement, sereinement, il sentait approcher l'heure du grand départ. Il nous fut repris le mercredi 4 août 1982 dans sa quatre-vingt douzième année et ses obsèques religieuses, le 6 août, à la chapelle du cimetière protestant de Nîmes furent pour moi l'occasion de dire à celui qui nous quittait l'adieu de la foi sereine et de la reconnaissance et de présenter notre vivante sympathie à sa chère compagne, à ses enfants et petits-enfants.

Je voudrais maintenant rappeler que le chemin terrestre du pasteur Elie Lauriol se résume en quelques grandes étapes. Il naquit à Alès le 20 décembre 1890. Son père était originaire de Saint-Christol-lès-Alès et sa mère de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille. Il était donc de souche cévenole.

Enfant, il fut élève de l'école primaire d'Alès. Adolescent, il fit ses études secondaires au lycée d'Alès. Plus tard, il fut étudiant en Sorbonne où il devint licencié ès lettres, puis à la faculté de théologie protestante de Paris. Mobilisé pendant la première grande guerre dans l'artillerie, il y servit comme infirmier-brancardier. La paix revenue, il fut nommé pasteur de l'Eglise réformée de Vézenobres dans le Gard où il exerça le ministère pendant onze ans. Aux expériences du ministère rural vinrent s'ajouter la joie et les responsabilités du foyer avec une épouse qui prend sa part du beau service, Madame Elie Lauriol née Nina Horth, avec deux enfants dont le sourire vient éclairer la maison pastorale : Françoise et Claude.

Après le ministère rural à Vézenobres, c'est le ministère dans la ville de Nîmes. En 1939 l'épreuve d'une nouvelle guerre est là. Aux travaux du ministère paroissial viennent s'ajouter les responsabilités à la tête du Conseil régional de l'Eglise réformée. Ces responsabilités étaient particulièrement lourdes dans un temps où plusieurs jeunes pasteurs étaient mobilisés, puis prisonniers de guerre en Allemagne. Le pasteur Elie Lauriol manifesta une très touchante vigilance à l'égard des épouses et des enfants de ces

pasteurs retenus loin de leurs foyers, à l'égard aussi des familles de laïcs de nos églises prisonniers ou déportés.

Pendant l'épreuve de l'occupation, Elie Lauriol proclama courageusement les saintes exigences des évangiles sur la justice, sur le refus du racisme. Très lié avec le président Marc Boegner et le président André-Numa Bertrand, il fût l'un des inspirateurs du beau texte de sympathie agissante et de soutien fraternel que le Conseil de la Fédération protestante de France adressa à nos frères juifs pourchassés et persécutés. C'est dire qu'Elie Lauriol fut un résistant spirituel courageux et serein face à la vague destructrice de l'humain d'une force arbitraire et cruelle.

Quand vinrent enfin, appelées de tant de vœux fervents, la libération du territoire, puis la fin de la deuxième guerre mondiale, l'après-guerre avec ses espoirs et aussi ses déceptions, le prédicateur de l'Évangile sut retrouver de nouvelles forces, une nouvelle jeunesse, pour se lancer dans le combat de l'esprit, un combat jamais achevé.

C'est une grande tentation, surtout après des temps d'épreuves renouvelées, lorsque vient l'automne de la vie, de ne plus garder la hardiesse et l'enthousiasme du printemps de la vie. Elie Lauriol reçut la grâce de maintenir en lui un courage de jeune, une espérance de jeune, jusqu'à la fin, là où tant d'autres auraient risqué le découragement.

Il me souvient de cette confiance amère d'André Gide dans une page de son journal : « Parmi les hommes de ma génération, il en est bien peu qui sont restés fidèles à leur jeunesse ». Beaucoup plus constructive est cette confiance du cher docteur Albert Schweitzer : « Le grand secret consiste à traverser la vie avec une âme intacte ».

C'est encore jeune de cœur et d'esprit, c'est avec une vaillance d'âme intacte qu'Elie Lauriol part pour Paris en 1947. Il y vivra quatorze années de ministère pastoral dans la grande église de l'Oratoire du Louvre. Parallèlement, il aura longtemps de hautes responsabilités au Conseil natio-

nal de l'Eglise réformée de France, au Conseil de la Fédération protestante de France, au Mouvement du Christianisme social.

Dans cette période parisienne, il aura la joie de voir ses enfants fonder un foyer et de voir naître ses petits-enfants Ducasse et Lauriol.

En été 1961 arrive le temps de la retraite. C'est le retour à Nîmes, l'installation à la rue Cart, la joie de retrouver de vieux amis, un discret service de visites pastorales.

Enfin, c'est le soir qui descend, l'arrivée du couple pastoral retraité à la maison « Lumière et Paix », dans le beau cadre de verdure du Mont Duplan. C'est un temps de méditation, de prière, de silence pour celui qui a été toute sa vie l'homme de la parole. Voici également les épreuves physiques du grand âge supportées vaillamment, avec la présence fidèle de sa compagne. Le 4 août 1982, c'est le départ pour l'autre rive du réel. La gerbe est liée. Le moissonneur a terminé sa journée terrestre, rejoignant tant de vaillants témoins de l'Esprit : « Ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent ».

Unité d'une vie ! de l'aurore au soleil couchant, une même lumière, une même exigence, une même espérance.

Sentinelle, que dis-tu de la nuit ?

La nuit descend, mais le veilleur est à son poste.

Sentinelle, que dis-tu de la nuit ?

La nuit est là, profonde, mystérieuse, mais le matin vient et le veilleur est à son poste.

Comment qualifier en quelques mots la vie et l'œuvre du pasteur Elie Lauriol sinon en disant très simplement qu'il fut un admirable témoin de lumière !

Témoin de lumière !

Il l'a été dans ses activités multiples, toutes associées à la même inspiration spirituelle.

Témoin de lumière !

Il l'a été comme prédicateur, instructeur de la jeunesse, conférencier, humaniste ouvert à la recherche intellectuelle et aux trésors d'une culture digne de ce nom. Il l'a été comme apôtre d'un œcuménisme prophétique pour lequel l'unité des croyants et de tous les hommes de bonne volonté doit se manifester d'abord comme une marche en avant vers le même but. Il savait, suivant la belle formule de Leconte du Noüy, que tous les voyageurs gravissant une montagne par des chemins divers finiront par se retrouver au sommet, si du moins ils ne cessent de monter.

Témoin de lumière !

Elie Lauriol l'a été dans cette partie discrète, intérieure, du ministère pastoral que l'on appelle la cure d'âme, dans ses visites faites aux plus éprouvés, aux plus chargés, aux malades, aux souffrants. Nombreux sont ceux et celles qui lui gardent une infinie gratitude pour son souci d'être présent là où il y a le plus d'inquiétude, de souffrance, de solitude. Prophète de la parole, il savait aussi écouter silencieusement une confiance ou une plainte, écouter et partager.

Pionnier actif d'une pensée évangélique large et généreuse, membre du Comité du journal « *Evangile et Liberté* », Elie Lauriol a été, pendant de longues années, l'une des chevilles ouvrières et le président du « *Mouvement du Christianisme social* », un ardent apôtre de la justice et de « *la paix par le droit* ». Il a collaboré fidèlement à la « *Revue du Christianisme social* », au journal « *L'Avant-Garde* », puis à « *Cité nouvelle* ». Il était membre des Equipes visiteuses des Cercles d'hommes. Dans la lignée du professeur Charles Gide, des pasteurs Elie Gounelle et Wilfred Monod, de Monsieur de Boyve, sa parole vibrante avait les accents à la fois sévères et tendres des grands prophètes de la justice, d'un Osée, d'un Amos, d'un Esaïe. Elle avait surtout la tonalité spirituelle des Béatitudes de l'Evangile. Elle invitait à communier à l'épreuve de tous les souffrants, de tou-



tes les victimes innocentes de l'injustice, de la haine, de la violence et parfois de la barbarie des hommes. Il croyait de toute certitude qu'aucun croyant, qu'aucune famille spirituelle n'a le droit de séparer ce que Dieu a uni : l'espérance personaliste et l'espérance du groupe humain, le pain de l'esprit et le pain du corps, le salut de chaque homme, si humble soit-il, et le salut social, l'Amour pour Dieu et l'Amour pour le prochain.

C'est en avril 1948 que parut ce précieux ouvrage d'Elie Lauriol intitulé *Le prophète Esaïe raconté par lui-même* (aux éditions du Cep à Paris).

La dédicace en est bien émouvante : « A ceux de la race d'Esaïe, martyrisés dans les camps d'épouvante, étouffés dans les chambres à gaz, brûlés dans les fours crématoires, ce petit livre est dédié, comme sur une tombe on jette une humble fleur, en demandant pardon ». Ce livre sur Esaïe comprend trois grandes parties :

Le ministère de la justice ;

Le ministère de la pitié ;

Le ministère de l'espérance.

1°) *Le ministère de la justice.*

— *Texte d'Esaïe :*

« Malheur à ceux qui appellent le Mal, Bien,  
Et le Bien, Mal.

Qui changent les ténèbres en lumière et la lumière en ténèbres, l'amertume en douceur et la douceur en amertume.

Malheur à ceux qui justifient le coupable pour un présent et enlèvent leur droit aux innocents. »

— *Texte du Commentateur :*

Le vrai culte ne se sépare pas de la vie sainte, de la justice et de l'honneur.

La religion ne se conçoit pas plus sans la morale que le soleil sans le jour. Un soleil sans jour n'est qu'un soleil mort, ce que les astronomes appellent un soleil noir.

— *Texte d'Ésaïe* :

« Tu feras entendre ce chant sur le roi de Babylone :  
Comment a fini le tyran et son oppression ?

Celui qui frappait les peuples avec fureur et les gouvernait avec rage ?

Comment as-tu été jeté à terre, Toi qui foulais aux pieds les nations ?

Ceux qui te voient se disent :

Est-ce là cet homme qui faisait trembler la terre,

Qui ébranlait les royaumes,

Qui détruisait les villes et ne relâchait jamais ses prisonniers ?

Tu es rejeté loin de la tombe comme un rameau méprisé,

Couvert de corps morts percés par l'épée,

Tu n'es qu'un cadavre qu'on foule aux pieds.

Tu as ruiné ton pays. Tu as tué ton propre peuple. »

— *Texte du Commentateur* :

Ce passage est d'une grandeur farouche.

Le tyran massacreur est abattu. La terre respire.

Les morts eux-mêmes se dressent pour se moquer de celui qui avait voulu se moquer de Dieu.

C'est un morceau d'histoire perpétuelle valable pour toutes les époques. Que devait-il rester de ces empires qui broyaient les peuples voisins ? Quelques pâtres courant après des chèvres !

2°) *Le ministère de la pitié.*

— *Texte d'Ésaïe* :

« Mon cœur gémit sur Moab dont les fuyards courent jusqu'à Tsour... Je pleure, comme Jaazer, sur le vignoble de Sibma. Je vous arrose de mes larmes, Hebson, Eléalé. Le bruit de guerre a retenti contre vos fruits et vos vendanges. La joie et l'allégresse ont disparu des vergers. Dans les vignes, plus de chants, plus de cris heureux. Plus de vendangeurs pour fouler le raisin dans les cuves. Mon cœur frémit sur Moab et gémit sur Kir-Hérés. »

— *Texte du Commentateur* :

« Tous les peuples sont aussi les peuples de l'Éternel. Leurs enfants sont ses enfants. Leur châtement brise le cœur de Dieu, comme le châtement d'Israël. La même pitié les englobe comme doit les englober, plus tard, la même délivrance. »

3<sup>o</sup>) *Le ministère de l'espérance.*

— *Texte d'Ésaïe* :

« Les ténèbres ne régneront pas toujours sur la terre où il y a maintenant des angoisses. Le peuple qui marchait dans les ténèbres voit briller une grande lumière. Sur ceux qui habitaient le pays de l'ombre de la mort la lumière resplendit... »

« Il arrivera, dans la suite des temps, que la montagne du temple de l'Éternel s'élèvera au sommet des montagnes, par dessus les collines. Toutes les nations y afflueront. De Sion sortira la loi, de Jérusalem la parole de l'Éternel. Il sera l'arbitre des nations, le Juge des peuples nombreux. De leurs glaives ils forgeront des bûches et de leurs lances, des serpes. Une nation ne tirera plus l'épée contre une autre et l'on n'apprendra plus la guerre. »

— *Texte du Commentateur* :

« Soudain, le visionnaire franchit des décades de siècles... Il est évident que, pour le prophète, la Sion dont il parle, est désormais autre chose que la colline rocheuse qui, au Sud-Est, borde Jérusalem. C'est le rocher de l'obéissance et de la foi où tous les peuples trouveront asile, quelle que soit leur couleur, leur langue, leur origine. Ils seront tous, comme le dit avec une hardiesse incroyable un psaume qui porte la marque des prophètes « de la race de Sion ».

— *Texte d'Ésaïe* :

« Le désert et la terre désolée sont dans la joie.  
La plaine aride se réjouit et fleurit comme un narcisse.  
Elle se couvre de fleurs et frissonne d'allégresse,  
Avec des chants joyeux et des cris de triomphe... »

Il y aura là une route... Ceux qui la suivront, même les simples, ne pourront s'égarer. Nulle bête féroce ne la prendra. Les délivrés y marcheront. Les sauvés retourneront à Sion avec des chants de triomphe... La douleur et les gémissements s'enfuiront. »

— *Texte du Commentateur :*

« Voici que s'élève l'inégalable chapitre qui termine la prophétie. Il n'y a plus que de la gloire. La splendeur de Dieu rayonne. Sa force déferle, sa justice tonne. Sa tendresse chante et le silence des félicités vient sur les clairs accords de l'amour, seul vainqueur... Sur tant de souffrances brûlées, de fraîches cascades de joie.

« En résumé, vue à travers le ministère du prophète, l'action de Dieu envers son peuple, puis envers le monde, est pareille à une marée de salut, terrible et heurtée comme celle de la mer qui monte à l'assaut du navire échoué, avec des grondantes menaces, le frappe, le disloque et paraît l'engloutir. Mais c'est, finalement, pour le remettre à flot et le ramener dans le port. »

Un autre petit livre du pasteur Elie Lauriol, intitulé *Le Protestantisme et la Vie* parut en 1955 aux éditions Berger-Levrault. Il s'agit du texte d'une étude très dense donnée à l'Oratoire du Louvre en mars 1955, dans le cadre d'une série de conférences protestantes du Consistoire de Paris.

Dans cet ouvrage, le pasteur Lauriol souligne que « l'église protestante a eu pour ambition, en particulier en France, de renouer avec les traditions évangéliques de la primitive église des apôtres, avec ses conseils d'anciens élus par les fidèles, ses pasteurs qui ne se séparent pas en un clergé, ses assemblées synodales. »

A propos du dialogue de la foi et de la science, notre auteur rappelle que, pour le croyant, « la Vérité ne peut pas plus être contre Dieu que Dieu ne peut être contre lui-même. Par conséquent tout effort vers la vérité sera tenu

par nous comme un effort vers Dieu et aura notre sympathie. Comme le dit magnifiquement saint Paul : « Nous sommes sans force contre la Vérité ».

« Notre foi est assurée plus profond que tout raisonnement scientifique. Mais nous ne donnons pas, pour autant, congé à notre raison. C'est Dieu qui nous en a munis. Pour être obéissants à Dieu, nous la laissons à son poste. »

« Le protestantisme », écrit Elie Lauriol, « offre l'Evangile et la Bible, éclairés par la science qui vient des hommes, et par cette grande science qui vient de Dieu et que Calvin appelait le témoignage intérieur du Saint-Esprit... »

« Les âmes sont diverses. Chacune a son climat. Respect à toutes et liberté à toutes. Que chacune demeure en la maison qui lui est bonne. »

Et Elie Lauriol d'aborder ici le problème toujours actuel de l'œcuménisme à propos duquel il déclare :

« Ce que l'œcuménisme veut, c'est que ces maisons (des âmes) ne soient plus étrangères, encore moins adversaires.

« L'œcuménisme veut que, des unes aux autres, on se comprenne, on s'aime, on échange, on mette en commun richesse, prières, service du commun Sauveur.

« Tout chrétien, d'où qu'il vienne, lorsqu'il entre dans l'une de ces églises, devrait s'y sentir chez lui comme dans une maison de famille, puisque toutes sont à son Père.

« Il devrait y être reçu comme un frère, accueilli à la table de famille... »

En d'autres termes, « l'œcuménisme est l'acceptation fraternelle des chrétiens les uns par les autres, tels qu'ils sont, avec la seule ambition de s'entr'aider à mieux obéir à leur Maître, les plus forts épaulant les faibles. Alors ils monteront ensemble vers le Christ et c'est à mesure qu'ils monteront que leur unité se fera plus étroite et, s'il plaît à Dieu, plus visible.

« Il faut commencer par s'aimer.

« Il faut commencer par s'unir pour les tâches qui s'im-

posent à toutes les Eglises établies : la justice, la paix, la miséricorde, l'évangélisation et le salut du monde...

« Vers ce but, le Protestantisme, conscient de ses propres misères, offre son chemin, c'est-à-dire ses méthodes, sa bonne volonté, sa tolérance, les formes de sa piété et de son service. Il y invite ceux à qui elles conviennent, mais il ne suspecte pas ceux qui préfèrent d'autres chemins. Pourvu que tous ces chemins se dirigent vers Dieu... »

Monsieur le Président, Mademoiselle, Messieurs,

Il ne m'était pas possible d'évoquer la forte personnalité du pasteur Elie Lauriol sans mettre l'accent, en priorité, sur les convictions intérieures qui furent inspiratrices de son ministère dans son Eglise et hors de son Eglise.

Je ne saurais cependant oublier quelques aspects essentiels, plus laïques de forme, de son témoignage dans la vie sociale et culturelle de la cité.

Je ne donnerai ici que trois exemples, tous liés à la vie et aux souvenirs de l'Académie de Nîmes à laquelle, vous le savez, il était profondément attaché.

Reportons-nous d'abord au texte du discours prononcé par Monsieur le Président de l'Académie à la séance de réception du pasteur Lauriol le 28 juin 1946. Permettez-moi de relever ces quelques propos de Monsieur le colonel Blanchard s'adressant à mon collègue :

« Monsieur le pasteur, je me suis fait prêter le texte d'une allocution que vous avez prononcée, le 5 novembre 1944, au Grand Temple de Nîmes, pour le culte de rentrée devant les membres du Barreau.

« Nous étions à Nîmes au lendemain de la Libération. Des causes légitimes d'exaspération avaient soulevé bien des haines. Des cris de vengeance se faisaient entendre de toute part.

« Alors, vous avez parlé devant un auditoire compétent, puisqu'il se composait, je le répète, des avocats de notre ville. Vous aviez choisi pour thème : « De la justice de

Dieu ». Vous avez traité ensuite de la justice des hommes et, sans en blâmer la nécessité, vous avez fait appel aux sentiments de clémence et de miséricorde.

« Ce jour-là, vous avez trouvé de magnifiques accents qui ont prouvé la noblesse d'un cœur intrépide devant le danger... »

Deuxième souvenir. Reportons-nous maintenant à l'allocution de réception à l'Académie de mon collègue, ce 28 juin 1946. Il rappela que l'Académie lui semblait d'abord devoir jouer le rôle de mainteneur des choses de l'esprit, mais qu'elle ne devait pas oublier son rôle d'harmonie sociale.

« Ce n'est un secret pour personne, déclara-t-il, que, qui entre à l'Académie s'engage à observer la règle de toutes les bonnes compagnies, règle de respect des idées et des personnes qui n'empêchent nullement, mais au contraire facilite leur libre confrontation. »

En conclusion de son allocution, mon collègue rappelait la nécessité, comme la valeur, des initiatives régionales. Écoutons son propos, vieux de trente-sept ans, mais qui n'a rien perdu de son actualité :

« La grande patrie est faite des petites et ne peut pas plus se passer d'elles sur le plan de l'esprit que sur le plan économique.

« L'âme de la France ne peut pas ne plonger dans notre sol qu'une racine pivotante — comme celle d'un navet — et qui passerait par le seul Paris. Il y aurait, et il y a, dépérissement de l'ensemble. Tous les terroirs doivent prendre part à cette âme et la nôtre n'est pas si pauvre.

« La guérison doit venir de partout. Car, si Paris, grâce au ciel, est en France, il n'est pas, à lui seul, la France. Ce que nous déplorons, d'ailleurs, n'est pas la faute de Paris, car il est évident que les Parisiens ne peuvent rénover Nîmes à la place des Nimois.

« Il faut que la cité des Reboul et des Bigot, mêlant dans une même ferveur, les prestigieuses langue d'Oc et langue

d'Oïl, écrins de sentiments si nobles, si humains, pourquoi ne dirais-je pas si chrétiens ? retrouve l'intensité de sa vie propre et régionale, dans une santé et une vigueur qui seront une offrande permanente à la France.

« Et notre Académie doit s'y donner à fond. »

Encore un troisième souvenir. Celui-ci date de juin 1968 et nous rappelle quel fin lettré était Elie Lauriol et la profonde connaissance qu'il avait des trésors de notre littérature et plus particulièrement de notre littérature poétique. Voici quelques extraits de sa communication sur *Les Poètes et la mort* :

« On s'accorde à penser que François Villon a, le premier en France, quatre siècles avant Baudelaire, porté sur la mort ce regard lucide, aigu, sans complaisance, sinon sans angoisse, qui démasquait en elle, selon le mot de Job, la reine des épouvantes. D'importants passages du « Grand Testament » attestent ce réalisme.

Avec Clément Marot, au siècle suivant, le ton change. La mort n'est pas que redoutable. Dans la « Déploration » de Messire Florimont Robertet, la mort parle comme une amie :

« L'âme est le feu. Le corps est le tison... »

Ronsard, grand poète, redoute la vieillesse et pratique la philosophie du « Carpe diem » d'Horace :

« Cueillez, cueillez votre jeunesse ! »

Il saluera pourtant dans un hymne :

« L'heureuse et profitable mort,

Des extrêmes douleurs médecin et confort. »

La pensée de Joachim du Bellay est plus cohérente :

« Là, ô mon âme, au plus haut ciel guidée,

Tu y pourras reconnaître l'idée

De la beauté qu'en ce monde j'adore. »

D'Agrippa d'Aubigné, dans le « préparatif à la mort » :

« Je n'ai qu'à baisser les voiles

Pour arriver dans le port. »



Malherbe insiste, non sans hardiesse, sur l'égalité où la mort confond les rois avec les autres hommes :

« Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines  
Font encore les vaines,  
Ils sont mangés des vers. »

On connaît la confidence de La Fontaine :

« Plutôt souffrir que mourir.  
C'est la devise des hommes. »

Souvent les jeunes meurent mieux que les vieux et La Fontaine d'en conclure :

« Le plus semblable au mort meurt le plus à regret. »

A 80 ans, Voltaire se bornait à écrire à Madame Lullin :

« Chacun est parti du Néant.

Où va-t-il ? Dieu le sait, ma chère. »

Victor Hugo intitulera : « Ce que c'est que la mort » une pièce de ses *Contemplations*.

« Ne dites pas mourir. Dites naître. Croyez. »

Alfred de Vigny affiche un hautain non-savoir, doublé d'une rancune contre Dieu qui, d'après lui, a laissé sans réponse la prière du Christ au Mont des Oliviers.

De « La mort du loup » il reçoit la leçon d'accomplir son dur devoir, puis de mourir en silence :

« Gémir, pleurer, prier est également lâche. »

Au contraire, dans « L'Espoir en Dieu », Alfred de Musset écarte cet orgueilleux stoïcisme :

« Pour que Dieu nous réponde, adressons-nous à Lui. »

. . .

« Tu verras, au bruit de nos chants  
S'enfuir le doute et le blasphème,  
Tandis que la Mort elle-même  
Y joindra ses derniers accents. »

Arrivons à Baudelaire. Devant la mort, il ne se résigne pas comme Villon et Malherbe. Certes, comme Villon et plus que lui, il a décrit dans « Une Charogne » la répugnante putréfaction de la chair :

« Et pourtant vous serez semblable à cette ordure  
A cette horrible infection... »

Mais il n'accepte pas. Il se révolte. Si la révolte humaine ne peut davantage, du moins est-il certain qu'elle n'offense pas Dieu, mais lui est filiale au contraire :

« Car c'est vraiment, Seigneur, le meilleur témoignage  
Que nous puissions donner de notre dignité  
Que cet ardent sanglot qui roule d'âge en âge  
Et vient mourir au bord de votre éternité. »

Dans la pièce intitulée « Bénédiction » un voile se déchire :

« Soyez béni, mon Dieu, qui donnez la souffrance  
Comme un divin remède à nos impuretés. »

La Mort transforme la douleur en une joie sans commune mesure. La Mort, « c'est le portique ouvert sur les cieux inconnus ».

Il faudrait étudier l'obsession de la mort chez Paul Valéry :

« La larve file où se formaient les pleurs. »

Mallarmé rumine un autre destin :

« Je suis hanté : l'Azur ! L'Azur ! L'Azur ! L'Azur ! »

C'est de lui que nous tenons la fameuse formule :

« Tel qu'en lui-même, enfin, l'Éternité le change. »

A qui a revêtu un habit de splendeur, que chaut où se détruit l'ancien, qui n'est plus lui.

C'est à cause de ce pouvoir d'accomplissement que Lamartine s'écriait :

« Je te salue, ô mort, libérateur céleste. »

Monsieur le Président, Mademoiselle, Messieurs,

C'est pour moi un honneur et un privilège d'avoir pu évoquer la riche personnalité et l'œuvre du pasteur Elie Lauriol. S'il n'a pas craint de parler de la mort, il demeure dans notre souvenir comme un vivant, comme un témoin de la vie.

Je vous laisserai de lui un dernier message.

Il y a un peu plus de trente ans, c'était en septembre 1952, il présidait un dimanche matin le culte protestant de 8 h 30 à la radiodiffusion française. Il avait pris pour texte cette admirable parole qui sert de conclusion au livre biblique du prophète Daniel : « Marche vers ta fin ».

Écoutons la voix d'Elie Lauriol, comme l'écoutaient ce jour-là, sur les ondes, tant de milliers d'auditeurs :

« Marche vers ta fin. Ne nous trompons pas sur le mot « fin ». Il signifie ici non cessation, mais BUT. Il ne s'agit pas d'une disparition, mais d'une arrivée et d'une arrivée qui doit être une réintégration de nous-même, une restauration après les ruines de la chute. Non pas anéantissement, mais au contraire épanouissement. Emersion à la lumière, après la plongée aux ténèbres... Le commandement que Dieu a mis sur nous, c'est la vie éternelle. Vieillir, c'est descendre à la mort et c'est pourquoi il ne saurait y avoir d'autre vieillissement, pour un fils de Dieu, que de s'éloigner de son Père qui est la VIE. Mais aller vers Lui, qui est la Vie, c'est rajeunir.

« Marche vers ta fin qui est d'éternelle jeunesse. Mais prends garde alors que tes buts terrestres soient en rapport avec celui-là. Au moins ne t'en écarte pas ! En vérité, cette fin n'est pas la fin de l'ouvrier. C'est seulement la fin de l'œuvre grande et douloureuse... Parce que l'existence terrestre est une course à la couronne, la couronne de vie que rien ne flétrira, nous pouvons bénir le commandement qui dit à chacun : « Toi, marche vers ta fin ».

Monsieur le Président, Mademoiselle, Messieurs,

Au-delà de nos diversités intellectuelles, sociales, métaphysiques, je veux croire que ce « message d'outre-tombe » nous unit en cet instant dans un même idéal de service, de fraternité humaine et aussi de reconnaissance pour tous les fidèles ouvriers de l'esprit. Dans leur discrète cohorte nous saluons en cet instant celui dont je viens d'évoquer le vivant et lumineux souvenir, celui qui fut notre doyen, mais qui

laisse à nos cœurs un merveilleux exemple de courage, de bonté agissante et de souriante jeunesse, le pasteur Elie Lauriol, de bienheureuse mémoire.

La séance est levée et M. le pasteur René Château se rend dans la salle de Villeperdrix où il reçoit les félicitations de sa famille, de ses amis et de ses nouveaux confrères.

*SEANCE DU 22 AVRIL 1983*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, Mlle Alice Fermaud, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, membres résidants ; M. Roger Gaillard, M. Daniel-J. Valade, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. Henri de Régis, M. Jean Roger, M. Lucien Frainaud, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant.

La lecture du procès-verbal de la précédente séance est reportée à la séance du 6 mai prochain.

L'ordre du jour appelle la réception de M. le chanoine Charles Fayolle, élu membre résidant pour occuper le fau-

teuil de membre résidant laissé vacant par le décès du regretté chanoine Raymond Marchand.

M. le président Victor Lassalle souhaite la bienvenue au nouvel académicien.

Monsieur le Chanoine,

L'usage veut que, lors de la réception d'un nouveau membre de l'Académie, celui auquel revient la joie et l'honneur de l'accueillir retrace — au moins sommairement — sa biographie. C'est sans doute afin que, comme il convient dans une compagnie aux archives bien tenues, chacun de nous soit doté d'une fiche d'état-civil aussi précise que possible, mais aussi, et surtout, pour qu'à travers cette évocation trop rapide apparaisse l'originalité de l'apport qui nous est fait par celui qui vient nous faire bénéficier de sa science, de son expérience et de son talent.

Vous êtes né à Nîmes le 26 juillet 1910 et vous avez fait vos études primaires dans cette ville avant d'être élève du petit séminaire de Beaucaire, puis du grand séminaire de Nîmes. Ordonné prêtre le 29 juin 1939, vous avez ensuite été vicaire de Notre-Dame de Rochebelle à Alès, puis curé de Cabrières à partir d'août 1939. En mars 1940, vous êtes entré à l'Evêché de Nîmes où vous êtes resté quinze ans, jusqu'en 1955. Vous y avez connu le chanoine Raymond Marchand, avec qui vous deviez toujours rester très lié. En 1955 vous avez été nommé aumônier de la clinique et de la communauté des sœurs de la Charité de Besançon, pour devenir curé de Villeneuve-lès-Avignon en 1957 et revenir ensuite à Nîmes, comme curé de Saint-Baudile, cette paroisse dotée d'une église où la plupart des étrangers croient voir la cathédrale et dont vous avez célébré avec éclat le centenaire en 1977. Vous avez exercé ces fonctions durant 21 ans, de 1960 à 1981, date à laquelle vous avez pris votre retraite.

Voilà un bel itinéraire gardois, au cours duquel vous

avez découvert les principaux contrastes qui opposent, dans ce département, et dans ce diocèse, les lieux, les monuments et les hommes. Quelle différence entre Beaucaire, charmante ville presque provençale ouverte au vent du Rhône, où tant de magnifiques édifices conservent le souvenir d'un passé prestigieux de relations lointaines et Alès, sévère cité élevée aux portes des Cévennes par le labeur des hommes que rappellent sans cesse les grands crassiers gris des mines, de part et d'autre de la tranchée du Gardon, qui offre à la vue tantôt son vaste lit tapissé de galets, tantôt le flot dévastateur de ses eaux boueuses. Quelle différence aussi entre les collines couvertes de vignobles de Cabrières, ses garrigues, ses chemins de terre et Villeneuve-lès-Avignon, parcourue par la foule des touristes venus admirer les vestiges omniprésents d'une longue histoire religieuse et militaire, avec, pour toile de fond, au-delà du fleuve, la grande cité papale. Ici vous avez eu pour fidèles des agriculteurs, là des ouvriers, ailleurs des commerçants, des artisans, des fonctionnaires ou des enseignants, et, durant les années passées à l'Evêché de Nîmes, c'est avec des hommes venus de tous les horizons que vous avez eu de multiples et constants rapports.

Cette grande connaissance que vous avez de tous ces lieux si divers, cette grande expérience que vous avez acquise, au cours de vos années de ministère, des hommes qui les habitent, je suis certain que vous en ferez profiter cette compagnie, qui s'appelle aujourd'hui, comme à ses débuts, l'Académie de Nîmes, mais qui a été longtemps l'Académie du Gard et qui, bien qu'elle ait cessé d'être l'organisme départemental semi-officiel qu'elle fut alors, n'a cessé de s'intéresser d'une façon prioritaire à tout ce qui concerne le territoire dont Nîmes est le chef-lieu.

Peut-être serez-vous surpris de voir attacher tant d'importance à une compétence géographique dont chacun sait bien ici que la recherche n'a pas été votre préoccupation

principale, car ce sont les hommes, quels qu'ils soient et où qu'ils soient, qui ont toujours été votre principal souci, plus que leurs différences ou leur lieu de résidence. Aussi bien est-ce surtout la richesse et la qualité des rapports sans cesse entretenus par vous avec tous qui vous ont désigné, aux yeux de ceux de nos confrères qui vous connaissaient le mieux, comme l'un des Nimois dont il importait particulièrement de solliciter le concours en l'invitant à se joindre à nous. Ceux qui, en dehors de cette Académie, nous parlent de vous, le font avec tant de déférence et de chaleur que le vote émis ici à votre égard se trouve confirmé ailleurs par un consensus plus général.

Si vous n'arrivez pas à nous précédé de nombreux ouvrages ou articles, c'est tout d'abord que vous avez toujours été avant tout un homme d'action. Dans les divers postes que vous avez occupés, ainsi que, comme aumônier diocésain des scouts, en vous occupant de l'archiconfrérie du Suffrage, de l'Action catholique en milieu indépendant, ou en organisant, en 1977, des manifestations culturelles de qualité à l'occasion du centenaire de l'église Saint-Baudile, vous n'avez cessé de mettre votre culture au service des autres sans vous préoccuper, jusqu'à présent, de réserver une part de votre temps à l'élaboration de recherches personnelles.

C'est aussi que vous avez sans cesse pratiqué l'art de la communication sous une forme surtout verbale. Vous l'avez fait avec un talent dont témoignent tous ceux qui ont été vos paroissiens et avec une audience que nombre d'auteurs peuvent vous envier, s'ils comparent le nombre de leurs lecteurs à celui, très considérable, des auditeurs qui ont reçu vos messages.

Cependant, vous avez écrit, pour transmettre ceux-ci d'une autre manière, ces billets familiers où alternent des commentaires sur des textes religieux ou profanes et des réflexions sur des faits divers exemplaires qui révèlent



l'étendue de votre curiosité et l'attention avec laquelle vous considérez l'évolution du monde contemporain.

L'an dernier, vous avez exposé aux lecteurs de la *Semaine religieuse diocésaine* ce qu'on sait des origines du christianisme à Nîmes, si mal connues en raison de la pauvreté de notre documentation en ce qui les concerne. Vous l'avez fait en des termes simples, en vous appuyant sur les écrits de Ménard, de Germer-Durand et du chanoine Cantaloube. Parmi les inscriptions antiques auxquelles on peut trouver une résonance chrétienne, vous vous êtes particulièrement attardé sur l'épithaphe de Lucilla Secundilla, à laquelle son époux élève un tombeau en rappelant leurs vingt ans de vie commune et en inscrivant en outre sur l'une des faces latérales de la pierre les mots *Lucilla lucet* (la petite lumière brille) qui peuvent prendre un sens particulier si on les rapproche, ainsi que le faisait le chanoine Cantaloube, de la parabole des Vierges sages gardant leurs lampes allumées ainsi que de l'Évangile de saint Jean qui présente le Christ comme la lumière du monde.

Après vous avoir lu, ces mots ont éveillé en moi le souvenir de deux visites reçues naguère à quelques mois de distance par le musée archéologique de Nîmes, où se trouve conservé le touchant et poétique monument dont vous parlez. Au cours de la première, une très nombreuse équipe de cinéastes, utilisant de puissants projecteurs et un matériel surabondant, consacra une demi-journée à filmer quelques sculptures, pour réaliser quelques images fugitives accompagnées d'un commentaire hâtif et inexact. La seconde fut celle d'une épigraphiste qui exécuta une série très réussie de photographies d'inscriptions antiques, en se contentant, pour tout éclairage, de la flamme d'une simple bougie.

Me permettez-vous de dire, Monsieur le Chanoine, que vous me semblez comparable à cette archéologue ? Desservi par une santé fragile, vous n'en avez pas moins accompli une très belle carrière, soutenu que vous étiez, certes,

par votre sens du devoir, mais sachant aussi organiser vos activités, faire entre elles les choix nécessaires et consacrer toutes vos forces à l'essentiel. Ainsi protégée, la petite lumière de votre foi et de votre sympathie pour les autres a-t-elle pu illuminer tous ceux qui sont venus à vous dans l'attente d'un réconfort.

A tout ce que vous nous apportez, vous ajoutez donc une magnifique leçon d'efficacité. Nous nous efforcerons de profiter de cet exemple que vous nous donnez. En espérant que vous nous y aiderez en participant fréquemment à nos séances, je me fais l'interprète de tous nos confrères en vous souhaitant, Monsieur le Chanoine, et désormais cher confrère, la plus cordiale bienvenue.

M. le chanoine Charles Fayolle dit son remerciement et prononce l'éloge de son prédécesseur.

Monsieur le Président, Mademoiselle, Messieurs,

Le moi est haïssable. Voilà pourquoi, dans l'instant, ne parlerai-je que par personne interposée.

Robert de Flers commença son discours à l'Académie par une plaisanterie ingénieuse sur la confusion dont il convient qu'un récipiendaire soit couvert. « Depuis 1634, nous dirions en ce qui nous concerne depuis 1682 — il n'a jamais existé un placement d'humilité plus recherché ni plus avantageux ».

Dans ces conditions, je me garderai de toute véhémence protestation.

Quant à Emile Faguet, il déclara d'entrée de jeu : « Messieurs je vous remercie. Je me suis demandé quelle était la formule de gratitude qui avait chance de vous agréer davantage et il m'a semblé que ce devait être la plus simple : « Je vous remercie ». L'auditoire, dit-on, fut déçu et ravi. En sera-t-il de même si je prends à mon compte ces deux spirituelles citations ? J'accepte d'en courir le risque

ajoutant toutefois qu'à l'inverse de ces deux illustres membres de l'Académie française je viens à vous pratiquement les mains vides.

Les paroles de bienvenue de votre président, M. Lassalle, sont de nature à vous donner le change. De la pâte d'une vie, somme toute banale, avoir tiré un arbuste, chétif sans doute, mais paré par ses soins d'un éclat que je dois reconnaître emprunté, relève du grand art de la prestidigitation.

Tout cela d'ailleurs ne change rien à l'affaire. C'est seulement avec le temps que vous pourrez juger si j'ai bien mérité de la confiance que vous m'avez manifestée en m'appelant à siéger parmi vous et de l'honneur que vous me faites en m'installant dans ce fauteuil.

Il fallut attendre 1752, soixante-dix ans après la création de l'Académie pour que fût décidé que le nouvel élu ferait l'éloge de son prédécesseur. Auparavant, la tâche incombait au Secrétaire.

On ne peut que se féliciter de ce changement. Pour ma part, je m'en réjouis, car il me plaît de rendre ce devoir à Raymond Marchand.

Toutefois et sans vouloir abuser de votre attention ni avoir l'outrecuidance de prétendre ajouter quoi que ce soit à ce que d'autres ont pu dire d'eux avant moi, je n'aurais garde d'oublier que ce fauteuil fut occupé, en des temps qui ne sont pas tellement lointains, par Mgr Homs et M. le chanoine Bruyère. Admiration pour le premier, vive reconnaissance voire vénération pour le second, sont les sentiments que j'éprouve à leur égard.

Admiration pour Mgr Homs, l'un des prêtres les plus remarquables du diocèse de Nîmes. S'il n'eut jamais le titre d'Excellence, nul ne saurait contester qu'il fut excellent dans tous les domaines où s'exerça son activité : excellent élève, excellent étudiant à qui son éclatant succès au certificat de grec, à sa licence ès-lettres valut spontanément

de la part de M. Faugères, alors directeur de l'École française d'Athènes, l'octroi d'une bourse d'études, en ce haut lieu de la culture hellénique, excellent professeur de philosophie : d'un médecin de Nîmes, décédé depuis, je tiens ce témoignage de reconnaissance : « Recalé à la deuxième partie du Bac, grâce à lui, je fus reçu à la session de septembre avec mention et depuis j'ai gardé la méthode de travail qu'il me donna, même pour mes études de médecine, excellent curé, et je pourrais longuement en parler, ayant eu le périlleux honneur d'être son deuxième successeur à la tête de la paroisse de Saint-Baudile.

La reconnaissance — et quelle reconnaissance ! — va à M. le chanoine Bruyère. Il fut l'un des premiers à soupçonner le lourd secret qu'enfant je portais en mon cœur. Surtout, c'est à lui que je dois ces rudiments de la Foi, qu'en termes clairs, accessibles à nos jeunes intelligences, il nous enseignait au catéchisme. Ami de ma famille, nous admirions sa bonté, son sens apostolique, son amour du travail bien fait. D'un voisin de mazet, protestant de surcroît, ce jugement sans réserve : « Il était l'image du Christ ».

S'il n'est pas dans la tradition du discours inaugural de remonter ainsi en arrière, me refuserez-vous pour la circonstance, votre indulgence ?

Cette parenthèse fermée, j'en viens maintenant à mon sujet.

Quinze ans, nos voies, celle de Raymond Marchand et la mienne, furent parallèles. Je l'avais précédé d'une courte tête à l'entrée à l'Evêché où Mgr Girbeau m'avait nommé secrétaire à l'Archiconfrérie du Suffrage en mars 1940 et c'est en septembre de la même année qu'il fut désigné pour remplir les fonctions de pro-secrétaire et archiviste, à la Chancellerie épiscopale, jusqu'à sa mort en 1982, il ne devait plus quitter le n° 2 de la rue Robert.

Jeune prêtre, frais émoulu du Séminaire, il fut initié

aux arcanes, voire aux subtilités de la Curie diocésaine, par un homme à l'esprit encyclopédique, M. le chanoine, plus tard Mgr Sanguinède. Rien, peut-on dire, de ce qui touchait aux sciences ecclésiastiques ne lui était étranger. Destiné au barreau par son père, lui-même avocat, Mgr Sanguinède avait acquis une licence d'histoire en même temps qu'il préparait sa licence en droit. Etudiant à Rome, il en revenait en 1910, docteur en philosophie et en théologie. Si j'ajoute à ces quelques traits que M. Sanguinède avait une âme de cénobite, vous apprécierez sans peine la douce et forte emprise qu'il exerça tout naturellement sur son jeune poulain.

Bien vite entr'eux s'établit un courant de confiance et de profonde sympathie. On pouvait prévoir dans ces conditions qu'un jour le disciple succéderait au maître. Ce qui se produisit par deux fois : la première en octobre 1957, quand Raymond Marchand devint chancelier de l'Evêché, en remplacement de M. Sanguinède, promu vicaire général, la deuxième, au décès de ce dernier, en 1964, nul ne fut surpris que le nouvel évêque, Mgr Rougé, choisit son chancelier pour vicaire général. Il eût été bien difficile de trouver quelqu'un qui fut aussi averti des affaires du diocèse.

Ne nous imaginons pas que Raymond Marchand, malgré ses tâches absorbantes, se claquemura aux choses de l'administration. Il était trop prêtre pour s'en satisfaire. Aussi le voyons-nous tout au long de ces années, étancher sa soif apostolique en exerçant son ministère auprès des jeunes de l'Action catholique des milieux indépendants (branche féminine) et, côté masculin, auprès des garçons de la jeunesse étudiante chrétienne.

Plus tard, official du Diocèse ce sera le mouvement des aides aux prêtres, la mission des migrants. Liturgiste dans l'âme, précis voire pointilleux, le zèle de la Maison de Dieu, dévorait son cœur. Chanoine titulaire en 1960, vous

l'appeliez en 1972 à occuper ce fauteuil devenu vacant par suite du décès de Mgr Homs.

Mais qui était donc Raymond Marchand pour avoir été l'objet d'une élévation aussi constante que rectiligne ?

De santé trop fragile, il n'eut pas le privilège de goûter aux joies les plus authentiques de la vie sacerdotale : la vie paroissiale.

Raymond Marchand était né à Aigues-Mortes en 1913. Il avait donc un an quand éclata la première guerre mondiale.

Que de souvenirs mélancoliques conservent dans leur mémoire ceux qui ont vécu ces quatre années terribles ! Plusieurs d'entre vous ont souffert dans leur sensibilité enfantine surtout de l'absence au foyer du chef de famille. Comme on aimait, le soir, se rassembler autour de l'âtre à l'ombre tutélaire d'une mère contrainte par la dureté des temps, à pourvoir par son travail à la nourriture des enfants tout en continuant d'être l'âme du foyer. Il me semble que tel tableau de Le Nain, « Les pauvres gens », traduit admirablement dans sa simplicité cette atmosphère empreinte d'un recueillement quasi-religieux.

On n'en finirait pas de dénombrer tous les fils qui s'entrecroisent dans le tissu d'une existence. Si la trame apporte couleurs, reliefs, formes variées, la chaîne constitue le fond permanent sur lequel viennent s'accrocher les circonstances qui orientent, parfois en les modifiant totalement, les projets initiaux.

Les teintes de la tapisserie de mon prédécesseur vont du pastel le plus tendre aux couleurs plus tranchées, plus nettes et plus crues des palettes les plus réalistes.

Toute la durée des hostilités, Raymond Marchand vécut à Aigues-Mortes, où sa mère était enseignante. Son âme sera à jamais marquée de cette douceur, de cette gravité qui caractérisent si bien le climat familial où domine l'élément féminin.

La guerre terminée, avec le père de retour du front, le jeune foyer vint s'installer à Nîmes, rue Auguste, tout près de ces lieux qui furent aux temps lointains ceux du forum de la Rome française. Bientôt après il s'établit dans la rue de la Maison Carrée. En ce quartier chargé d'histoire, déjà l'âme de l'enfant s'imprégnait de la clarté du génie latin. Elève au collège Saint-Stanislas, une heureuse mémoire, une attention soutenue, allaient le ranger parmi les premiers de sa classe. Petit bonhomme haut comme trois pommes, imaginons-le débitant d'une voix quelque peu incertaine, l'adresse de bienvenue au nouvel évêque de Nîmes, Mgr Girbeau.

C'était en 1924 et le jour était proche où il faudrait s'arracher à cet envoûtant horizon. A Marseille où l'appelait la situation de son père, Raymond Marchand fut inscrit au Lycée Saint-Charles et ce fut tout près, à Toulon qu'il acheva ses études classiques sous la direction des Pères Maristes.

Ayant franchi avec succès l'obstacle du baccalauréat, le jeune homme monte à Paris. Il va suivre à Vaugirard les cours de l'Institut catholique pour se perfectionner dans les lettres et la philosophie.

Parmi les Rastignac de ce temps, jeunes loups aux dents longues avides de conquêtes littéraires ou politiques, un brillant sujet de son âge dont la chambre jouxtait la sienne lui confia : « Je serai président de la République et vous serez des tout premiers que j'inviterai à l'Élysée ».

Et de fait si ce jeune homme ne fut pas comme son illustre prédécesseur dans la place, le premier des Français, sans qu'il y eût faute de sa part, il n'en est pas moins devenu, à force de suite dans les idées et d'habileté politique, le premier en France.

L'histoire ne dit pas si dans les quinze mois qui s'écoulèrent entre l'élection du président et la mort de Raymond Marchand, celui-ci reçut un carton l'invitant au château. Eût-il vécu, il y a de fortes chances qu'il se serait bien

gardé de rappeler à un camarade de jeunesse une promesse d'un jour d'exaltation.

Et les couleurs de la tapisserie vont passer des teintes adoucies aux reflets plus vifs de la lumière la plus crue. La Parque cruelle bientôt tranchera le fil des vies les plus chères à son affection. En l'espace de dix-huit mois, de la fin de 1934 au début de 1936 successivement disparaîtront son père, sa mère et sa grand-mère paternelle : son père, victime d'un affreux accident de la circulation, la tête broyée, à l'intérieur de l'arsenal de Toulon ; inconsolable, Madame Marchand suivit de près son époux dans la tombe ; enfin sa grand-mère écrasée de douleur rendit bientôt son âme à Dieu.

Et Raymond Marchand se retrouvait seul dans la vie... Seul, si la Providence ne lui avait ménagé un abri chez la sœur de sa mère : Mme Bailly, veuve d'un officier tué à la guerre de 1914. Courage, dignité dans l'épreuve, sérénité chrétienne, furent les grandes leçons qu'il allait recueillir en ce havre de salut. Ainsi échappant à la solitude, en la compagnie de son cousin, il achèvera son apprentissage de la vie.

Il n'était plus un enfant. Depuis longtemps, dans la chambre la plus secrète de son âme, un dialogue d'amour s'était engagé avec cet être mystérieux dont l'Évangile nous dit que nous sommes le temple. En 1935 il était entré au Séminaire Saint-Sulpice, à Issy-les-Moulineaux.

Saint-Sulpice... une institution vieille de plus de trois siècles, un séminaire, c'est-à-dire, « un silo », un grenier à grains où sont entourées de soins vigilants, les semences de la vocation sacerdotale. Un séminaire à ce point envié du monde entier que nos frères d'outre-Atlantique n'hésitent pas à l'appeler « the first Seminary in the world ».

Fondée en 1642 par M. Ollier, curé de la paroisse Saint-Sulpice dans cette maison se maintient l'esprit de cette école de spiritualité dont Henri Brémond dans son monumental



ouvrage nous a retracé l'histoire littéraire. Héritier, formé au contact des Condren, des Bérulle, des François de Sales et surtout de ce M. Vincent, si justement qualifié par Daniel Rops de « grand saint du grand siècle », M. Ollier n'a pas peu contribué par les membres de sa compagnie, les Sulpiciens, au rayonnement de cet esprit si solidement enraciné dans le dogme que l'un des plus fameux disciples de Lamennais, Gerbet, évêque de Perpignan, au siècle dernier, a pu intituler le plus remarquable de ses livres *Le dogme générateur de la piété*.

Dans ce milieu qui a formé tant de prêtres éminents, voire d'évêques et de princes de l'Eglise, il s'initiera aux diverses disciplines de la science ecclésiastique. Les directeurs, ainsi appelés parce qu'ils doivent guider, « diriger », l'esprit et le cœur des jeunes recrues, se sont toujours signalés par la qualité de leur savoir et la finesse de leur psychologie. Ils étaient, ils sont encore, les dignes successeurs d'hommes probes, travailleurs modestes, tel ce M. Le Hir, dont l'influence fut décisive dans le choix de la carrière scientifique d'Ernest Renan.

Raymond Marchand aimait rappeler ses souvenirs de ce temps de grâce. Il vouait une particulière admiration à tel de ses maîtres pour qui grec, araméen ou hébreu, n'avaient plus aucun secret. Il me racontait quel plaisir il avait goûté à l'étude de la « Grammar of Assent » de cet illustre converti de l'anglicanisme, le cardinal John Newman.

Cinq ans il demeura à Issy-les-Moulineaux, mais survint 1940 et son cortège de misères. Alors le séminaire dut se replier à Lyon et c'est là qu'il reçut l'ordination sacerdotale.

Le rêve est devenu réalité. Je vous ai retracé les grandes lignes de son existence sacerdotale au début de cette allocution. Tel il fut à l'orée de sa vie, tel il demeurera jusqu'à la fin : esprit éveillé, intelligence curieuse, toujours à l'affût du savoir. Son bureau de l'Evêché reflétait la clarté

et l'élégance de son esprit. L'ordre y régnait, un ordre relevé de quelques touches d'un goût très sûr. De ces qualités maîtresses, vous avez été les premiers à savourer les fruits. Je pense qu'un élément unit l'ensemble des communications qu'il fit ici même. On peut bien dire que toutes ses investigations s'inspiraient de cette règle d'or de Térence : « Homo sum et nihil humani a me alienum puto ».

L'homme dans sa totalité, la personne, nœud et source de relations, c'est toujours le même fil conducteur qui se cache au centre de toutes les études qu'il soumit à votre jugement. L'homme en lui-même en tant que valeur originale et inaliénable, l'homme dans ses relations avec ses semblables, l'homme engagé dans le combat quotidien, l'homme dans ses rapports avec l'absolu, voilà qui caractérise toute sa recherche.

Et pour commencer, le portique dressé dans son discours inaugural en l'honneur de Mgr Homs. Un maître au sens complet du mot, c'est-à-dire celui dont toute la tâche s'inspire de l'axiome de Montaigne : « Une tête bien faite plus qu'une tête bien pleine ».

Et ce fut aussi à y regarder de près la préoccupation majeure du bienheureux César de Bus, du diocèse d'Avignon, fondateur de la Congrégation de la Doctrine chrétienne, un éducateur soucieux d'éveiller, d'éclairer les petits, les pauvres, bref ouvrir les portes du savoir aux oubliés d'une société où dominant bien souvent les nantis, les favorisés du sort.

Quelle merveille que ce journal d'un paysan des Cévennes échappé par miracle à une destruction certaine. Comme on souhaiterait qu'un romancier de talent s'inspirât, en ces temps de vaches maigres, de ce témoignage unique, direct de la vie de tous les jours en ces périodes troublées de la Révolution et de l'Empire.

Lutte des humbles pour le pain quotidien évoqué dans son étude sur la paroisse Saint-Charles. Courage du menu

peuple, *li rachalan, li taffataire, li bugadiero*, couche sociale tellement sympathique justement considérée comme la France profonde, l'humus de la France éternelle. Une humanité qui regorge de vertus parfois héroïques, capable aussi, et, c'est dans l'ordre, de s'engager dans des combats meurtriers.

Et voici quelques grandes figures locales, nationales, universelles, dont le rayonnement brille comme un phare au-dessus des mêlées l'abbé Bonhomme, modérateur né, dont la seule présence et les courageuses paroles calmèrent instantanément les esprits les plus échauffés lors des affrontements de la révolution de juillet 1848, un Mgr Mazenod, fondateur des oblats de Marie, lancés sur tous les chemins du globe pour proclamer à tous les échos la bonne nouvelle de l'Évangile.

Dans cette galerie de portraits que nous parcourons maintenant, permettez-moi de m'attarder quelques instants devant deux figures particulièrement attachantes : celle de Guy Foulques, celle de Ferrand de Missol. Deux personnages, à six siècles l'un de l'autre, mais d'une extraordinaire plénitude, représentatif de leur époque.

Guy Foulques, c'est le XIII<sup>e</sup> siècle, un siècle que l'on peut légitimement appeler « siècle ontologique ». Une période éprise de grandeur, de beauté, de vérité. Siècle de l'être qui s'ouvrit, hélas ! sur le sinistre rougeoiement des bûchers des cathares, mais qui fut bientôt pris à bras le corps par des hommes de la trempe d'un François d'Assise, d'un Louis IX, d'un Thomas d'Aquin.

Trois êtres qui allaient rééquilibrer l'homme en créant autour de lui un climat de paix : paix avec la nature prêchée par François d'Assise, paix avec ses semblables réalisée par Louis IX, paix avec lui-même, grâce à l'harmonieux accord de la raison et de la foi, avec Thomas d'Aquin.

L'homme qui exprimera sa soif d'élévation par cet art français, improprement appelé « gothique » et dont le plus

beau fleuron pour nous est cette adorable Sainte-Chapelle, reliquaire de la couronne d'épines du Christ.

Guy Foulques, enfant de Saint-Gilles, appartient de plein droit à cette pléiade de grands esprits et de grands cœurs. Quelle aventure que celle de ce juriste, marié, père de famille, devenu au décès de son épouse, prêtre, puis évêque, cardinal et qui, absent du conclave, n'en fut pas moins élevé, à son corps défendant au souverain pontificat, sous le nom de Clément IV. Un médiateur en qui semble se réaliser la béatitude « Heureux ceux qui font œuvre de paix, ils seront appelés fils de Dieu ».

Et six siècles plus tard, non plus un Souverain pontife, non plus un juriste, mais un médecin. Je ne sais si Ferrand de Missol, originaire de Saint-Gervasy, connaissait cette consigne lancée au temps de la Terreur, par un guichetier, sans doute au parfum, à un prêtre camouflé en médecin : « Médecin des corps, soignez aussi les âmes ». Ferrand a été doublement l'homme de l'art : par sa vocation de médecin d'abord, plus tard par celle de prêtre. N'a-t-on pas dit en effet de la direction des âmes, travail essentiel du prêtre, qu'elle était l'art des arts ? « ars artium » ?

Homme du XIX<sup>e</sup> siècle, de ce XIX<sup>e</sup> siècle, injustement traité de « stupide » et qui pourtant foisonne de génies dans tous les ordres : littéraire, scientifique, artistique, Ferrand de Missol faisait la synthèse de la culture humaniste et de l'esprit scientifique. Son charisme, celui de la douceur : « Heureux les doux, ils posséderont la terre ».

Familier d'Ozanam, de Laënnec, pionnier de l'œcuménisme, avant la lettre, c'est aux marginaux de la société qu'il consacra toute sa vie. Visiteur des prisons il entra en relation avec cet enfant terrible de la Commune, le colonel Rossel, un polytechnicien cévenol, trois jours avant son exécution, de sa prison, ce dernier écrira à sa sœur : « A 11 h 15, on vient me chercher : c'est l'abbé Ferrand,

mon bon abbé Ferrand ». Deux jours plus tard son dernier message sera un cri de joie : « Nous venons de communier, M. Passa, le pasteur de Versailles et moi. Je puis dire que c'est la première fois que je communie et que je suis plein de reconnaissance à Jésus-Christ de nous avoir laissé ce signe ».

Il n'est pas jusqu'à ce catalogue des implantations bénédictines dans le Gard, où ne perce ce souci, cette constante préoccupation, saisir l'être humain dans la plénitude de sa vie, et de son être, à la fois au plan strict de ses relations avec Dieu. L'Eglise monument, est ainsi, en même temps, temple du Très Haut et maison du peuple de Dieu. Quant à son étude sur la chapelle Sainte-Eugénie, le plus vieux sanctuaire nimois, pour en avoir été le desservant de nombreuses années, j'ai retrouvé cette ambiance de spiritualité dans laquelle on baigne en ce saint lieu.

*Objets inanimés avez-vous donc une âme*

*Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?*

Est-il besoin de souligner qu'ici, comme partout ailleurs, l'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement ? L'aventure de l'évêque Sedatus en 506 nous fournirait la preuve, s'il en était besoin, que tout changement, même superficiel dans la façon de parler à Dieu, entraîne inévitablement des remous, voire des divisions qui frisent parfois le schisme. Hier c'était l'abandon du grec en faveur du latin, aujourd'hui la substitution du français au latin, dans la liturgie.

Je ne pense pas qu'il y ait eu chez lui une idée préconçue : Raymond Marchand n'était rien moins qu'un doctrinaire. Il était attentif à la vie. C'est encore cette vie qu'il exalte dans son homélie sur Fléchier à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de votre académie. La vie, la vie de tous les jours, d'un évêque du grand siècle, comme la raconte le journal tenu par le secrétaire de l'illustre prélat, l'abbé Bégault. Que de suavité chez cet enfant du Com-

tat parvenu au sommet des honneurs et toujours plein d'attentions, de bontés, d'égards de toutes sortes pour le plus modeste des habitants des bourgades les plus reculées de son diocèse. Comme on comprend à la lecture de cette homélie l'à-propos du titre de la courte bibliographie que Jacques Vier a consacrée à ce personnage, émule de Bossuet : *La houlette enrubannée*.

Je ne puis sans une profonde émotion évoquer la fin de Raymond Marchand. Comme dans toute son existence, en ces derniers instants, il n'y eut, rien de trop « ne quid nimis ». Vous la connaissez. Dans sa simplicité elle me paraît digne des charmants récits des Fioretti du petit Pauvre d'Assise. J'imagine volontiers celui-ci demandant à l'un de ses compagnons de route quel genre de mort il choisirait si le Ciel lui en offrait l'occasion et j'entends une exhortation de cette sorte : « Pense que tu viens de célébrer les saints mystères. Tu es de retour à la sacristie. Tu aides un frère âgé et perclus à quitter son aube. Tu la pends à la patère. Geste fatal ! Ton cœur lâche. Tu tombes mort et tu pars poursuivre dans l'au-delà ton action de grâce. Ce même Jésus que tu tenais tout à l'heure à l'autel en tes mains, mais voilé, caché sous un peu de pain, t'accueille au seuil de l'Éternité. Tu es passé de la Foi à la claire vision. Dis-moi, frère, est-il plus belle mort, surtout si, avide de laurier durant toute ton existence mortelle, ton âme s'est trouvée en état de recevoir la couronne du vainqueur promise au serviteur fidèle. »

C'est ainsi que Raymond Marchand est passé sans transition du temps présent dans la cité du mystère. Sans bruit il est entré dans son éternité, laissant après lui comme un sillage sur les flots, le souvenir et je dirais volontiers, comme une traînée dans l'azur, le parfum d'un être d'une rare souplesse, discret et distingué par nature, bref d'une personnalité particulièrement douée et finement racée.

La séance est levée à 18 heures 15, et M. le chanoine Charles Fayolle se rend dans la salle de Villeperdrix où il reçoit les félicitations de ses confrères, de sa famille et de ses amis.

Le même jour, à 12 heures 30, les académiciens s'étaient réunis dans les salons de l'Hôtel du Louvre où ils avaient invité à déjeuner leur éminent confrère non résidant M. le professeur Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, qui était de passage à Nîmes.

*SEANCE DU 6 MAI 1983*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le chanoine Charles Fayolle, membres résidants ; M. Roger Gaillard, Mme Maguelone, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, Mlle Alice Fermaud, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le pasteur René Château.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'Académie a reçu les remerciements de Mme Benel-Cantelou, de M. Joseph Massota, de M. le docteur René Bosc, de Mlle Arlette Augé et de M. Bernard Artignes récemment élus correspondants.



L'Académie a reçu en hommage :

Duc de Castries, *Madame de Pompadour*, Paris, 1983 ;  
Michel Courty, *L'Académie de Nîmes a trois cents ans*,  
in *La France latine*, n° 92, Paris, 1983.

Le bulletin des séances de l'Académie, 1<sup>er</sup> trimestre 1983, vient de paraître.

Les Mémoires de l'Académie, années 1980-1981-1982, sont en cours d'impression. Les illustrations en seront prises en charge par l'Académie à raison de 500,00 francs (soit deux photographies) par communication correspondante.

Madame Maguelone, correspondante, présente une communication intitulée : *Saint-Gilles au XIII<sup>e</sup> siècle ; le déclin d'une grande cité*.

La communication débute par une évocation de la civilisation des troubadours et un tableau des richesses multiples de Saint-Gilles avant la Croisade contre les Albigeois. Suivent quelques explications sur les problèmes ayant opposé la papauté aux monarques d'Occident et, enfin, la lutte de l'Eglise contre les hérétiques, principalement les cathares. Tout ceci afin de permettre une meilleure compréhension des événements qui devaient bouleverser l'Histoire, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et au début du XIII<sup>e</sup>.

Le récit de ces événements diffère de celui des historiens reposant sur les écrits de Pierre des Vaux de Cernay — un chroniqueur de l'époque —, jusqu'à l'avènement du fils de Blanche de Castille, le roi Louis IX.

Une découverte sur les origines de saint Louis a motivé la rédaction de cette communication et du livre prêt à paraître : *Saint-Gilles au XIII<sup>e</sup> siècle, le déclin d'une grande cité*. Saint Louis fut toujours présenté comme un Capétien, homme du Nord paré de toutes les vertus, en opposition à la Maison de Toulouse dont les comtes furent dépeints comme des princes peu sérieux, incapables et fourbes. Or,

saint Louis, Capétien par son père, était, de par son ascendance maternelle, un *de Toulouse*. Cent ans avant le mariage de Blanche de Castille, la fille de Guillaume IV (comte de Toulouse), Philippa, donnait naissance à la lignée d'Aquitaine-Toulouse, et Raymond IV à la branche des comtes de Saint-Gilles.

En rendant hommage à Philippe Auguste et en mariant sa petite fille, Blanche de Castille, au prince Louis, Aliénor d'Aquitaine donnait, au roi de France, le droit de revendiquer le comté de Toulouse pour son fils. Ce comté était jaloué depuis un siècle, par les princes d'Aquitaine qui regardaient les descendants de Raymond IV, comme les seigneurs d'une maison rivale, à abattre.

Sans la Croisade contre les Albigeois, le rêve des Aquitains ne se serait peut-être jamais réalisé. Mais les raisons de déclencher et de soutenir cette Croisade étaient aux mains du roi de France, Philippe Auguste, à l'heure même où Innocent III, manifestait son projet de lutte armée contre les hérétiques dans les domaines du comte de Toulouse, Raymond VI. Troublante coïncidence suivie d'autres, plutôt nombreuses, trop nombreuses même pour n'être pas abordées de plus près. Néanmoins, les conclusions définitives ne sont pas nettement formulées. Des faits sont surtout exposés, des actions, des événements, des coups d'éclat, des mesures, dont la réalité fut longtemps méconnue, comme, par exemple, le pacte d'alliance défensive ayant rallié tous les grands seigneurs du Sud, depuis Toulouse jusqu'aux frontières orientales de la Provence, y compris le royaume d'Aragon, en 1204.

La responsabilité de la Croisade contre les Albigeois fut toujours laissée à l'Eglise. Pourtant, les plus grands profiteurs de cette guerre furent les Capétiens. Leur présence se devine, occulte d'abord, derrière des engagements, pour s'afficher brutalement ensuite dans les rebondissements de la Croisade. La descendance de Guillaume IV de Toulouse

vint à bout de la lignée des de Saint-Gilles. La grandeur de Saint-Gilles avec son port, sa foire, ses pèlerinages, fut effacée avec l'extinction de ses princes. Il reste peu de traces de cette grandeur disparue. Tant de siècles se sont écoulés... Finalement, le seul tort de la cité égidienne fut d'avoir été trop florissante et belle, depuis que son premier seigneur, Raymond IV, pour son devenir et pour sa perte, en eût fait *la cité bien-aimée des Comtes de Toulouse*.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.

*SEANCE DU 27 MAI 1983*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. Marc Bernard, membre honoraire, M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, membres résidants ; M. Roger Gaillard, M. Daniel-J. Valade, Mme Christiane Lassalle, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Lucien Frainaud, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Pierre Abauzit, M. Guy Dupré, M. Paul Blanc.

Le Président fait part du décès de Mme Paul Blanc, épouse de M. Paul Blanc, membre résidant et trésorier de l'Académie. Les membres de la Compagnie s'associent au deuil de leur confrère.

L'Académie garde le contact avec la librairie Tallandier au sujet de la collection Henry Bauquier consacrée à l'iconographie du comte de Chambord.

Elle a reçu en hommage :

André Nadal, *La Chine, impressions de voyage*, Nîmes, 1983.

L'ordre du jour appelle la réception de M. Christian Liger, correspondant, élu membre résidant pour occuper le fauteuil devenu vacant par le décès du très regretté Henry Seston.

Le Président souhaite la bienvenue à M. Christian Liger.

Monsieur,

C'est pour moi un grand honneur et une grande joie d'avoir le privilège d'accueillir en cette Académie un authentique créateur dans le domaine littéraire, l'auteur que vous êtes et dont la renommée a depuis longtemps déjà franchi les limites de notre ville et de notre région, ce dont les Nimois, et en particulier les membres de notre Compagnie, tirent quelque fierté.

Né à Nîmes en 1935, vous n'avez guère quitté votre ville depuis lors. Vous y avez tout d'abord fait vos études secondaires, tandis que votre goût pour les lettres était fortifié par l'exemple de votre père, délicat poète dont tous nos confrères conservent intacte la mémoire.

Vous avez ensuite poursuivi vos études à l'Université de Montpellier et, au terme de celles-ci, vous avez soutenu brillamment, en 1969, une thèse de troisième cycle sur les débuts d'André Suarès. L'ouvrage, d'une rare qualité, est en fait, une étude fondamentale dans laquelle il ne vous a pas fallu moins de 1.200 pages pour consigner les résultats d'une recherche au cours de laquelle vous avez été animé à la fois par une grande exigence intellectuelle, par un

souci scrupuleux de la nuance et par cette vive sympathie et cet intérêt profond qui vous entraînent si puissamment vers tous les sujets et les êtres que vous approchez.

Vous étant attaché à l'œuvre de Suarès au point d'en être aujourd'hui considéré comme le meilleur spécialiste, vous avez consacré à cet écrivain de nombreux articles : « André Suarès : avant d'écrire » (*N.R.F.*, 1964), « Suarès et les peintres » (*Cahiers du Sud*, 1966), « De la naissance d'un écrivain » (*Connaissance des Hommes*, 1969), « André Suarès, écrivain hors de lui » (*Combat*, 20-01-1969), « Suarès critique de Pierre Puget » (*Arts et Livres de Provence*, 1971), « Suarès critique de Paul Cézanne » (*Arts et Livres de Provence*, 1972), « Suarès ou la clarté ambiguë » (*N.R.F.*, 1972), « Le symbolisme ambigu d'André Suarès » (*Cahiers Suarès*, 1973), « André Suarès lecteur de Goethe » (*Cahiers Suarès*, 1977), « Suarès politique » (*Cahiers du XX<sup>e</sup> siècle*, Klincksieck, 1977), « Suarès et les créateurs italiens dans le voyage du Condottiere » (communication à l'Institut des Etudes italiennes de Paris, 1979), « Suarès et l'Italie » (numéro spécial Suarès, *Sud*, 1982), « Suarès dans ses rapports au théâtre » (communication au colloque de Cerisy, 1983).

Dans ces nombreuses études, dont la publication s'étend sur vingt ans, vous avez largement dépassé vos préoccupations initiales concernant un écrivain dont vous n'avez sans doute pas fini d'explorer l'œuvre riche et diverse. Mais vous vous êtes intéressé aussi à Cyrano de Bergerac et à Georges Perros (*N.R.F.*, 1968) et plus particulièrement à Jean Paulhan, auquel vous avez consacré deux études : « Jean Paulhan, vers une éthique » (texte paru dans *l'Hommage à Jean Paulhan* publié par la N.R.F. en 1969), « Jean Paulhan ou l'innocence retrouvée », paru dans les *Cahiers Jean Paulhan* (Gallimard) en 1981, et vous avez aussi évoqué la figure de l'écrivain dans un film intitulé « Jean Paulhan, Nimois », que vous avez écrit pour FR 3. Avec « Valéry en Languedoc » et « Delteil l'insurgé », vous avez

contribué à familiariser les téléspectateurs avec l'œuvre de deux autres grands écrivains.

Mais, à citer ces évocations de grandes figures littéraires, s'est trouvée franchie la frontière qui sépare l'érudition de la création artistique, car c'est bien de celle-ci qu'elles relèvent, au même titre que les autres œuvres originales que vous avez données à la télévision (*Fumées mauves*, *Trois jours de chasse en montagne*), ainsi qu'à la radio, sur les ondes de France-Culture (*Le grand architecte*, *Transports en commun*), de France Inter (*Un guerrier en colère*, *Le Feu sur la montagne*) et de Radio Genève (*Le Roi de désespérance*). Et il faudrait faire état aussi des adaptations de vos pièces (quatre à la radio et deux à la télévision), ainsi que de ceux de vos textes pour la télévision qui demeurent encore inédits (*Aux armes citoyens*, *Oublier Keith Jarett*).

Dans le domaine du théâtre, votre œuvre est déjà considérable. Vous avez débuté en 1961, à 26 ans, avec *Sacrifice*, puis, dès 1963, ce fut *Le Sorcier*, joué au théâtre du Tertre, et *Les Noces de Psyché* que publièrent les éditions Gallimard. Suivit une pause de sept ans, vouée aux recherches sur Suarès, durant les années qui furent nécessaires à la préparation de votre thèse. Au lendemain de la soutenance de celle-ci commença pour vous une période de création continue, jalonnée par les œuvres suivantes :

— en 1970, *La Tour d'Einstein*, jouée par Pierre Fresnay et Julien Berteau au Théâtre de la Michodière ;

— en 1971, *La Chronique de la vie et de la mort d'Hitler*, créée par la Comédie de Caen dans une mise en scène de Jo Tréhard ;

— en 1972, *Le Coup d'Etat*, lecture-spectacle à la Comédie de Saint-Etienne ;

— en 1973, *Molière 73*, au Théâtre populaire jurassien ;

— en 1974, *Le grand architecte*, pièce lue au Gueuloir d'Avignon ;

— en 1975, *Jésus II*, d'après le roman de Joseph Delteil, pièce jouée par les Tréteaux du Midi et le Centre dramatique national du Languedoc, dans une mise en scène de Jacques Echantillon, puis reprise, en 1977, au théâtre de Paris ;

— en 1977, *Acte de Sartre*, au Théâtre quotidien de Montpellier, dans une mise en scène de Michel Touraille ;

— en 1978, *Sonate pour deux femmes seules et une cité H.L.M.*, au Théâtre quotidien de Montpellier, dans une mise en scène de Michel Touraille. (Elle fut reprise la même année à Paris, au Théâtre Essai) ;

— en 1980, une nouvelle version de *La Tour d'Einstein*, au Théâtre quotidien de Montpellier, dans une mise en scène de Stuart Seide ;

— en 1981, *Le Bonheur des Dames*, d'après le roman de Zola, au Théâtre de la Ville, dans une mise en scène de Jacques Echantillon ;

— en 1982, *Les Maisons de la mémoire*, spectacle donné à l'occasion de la célébration des deux mille ans d'histoire de Nîmes.

Un des traits majeurs de votre œuvre est une fréquente référence à des faits de l'histoire contemporaine, qu'il s'agisse de la vie et de la mort d'Hitler, sujet qui ne pouvait être abordé sans quelque audace, des ambitions du général Giraud, de la vie de l'architecte Fernand Pouillon, ou tout simplement de la vie quotidienne dans les grands ensembles urbains. Si ces pièces sont d'actualité et non de circonstances, vous avez cependant apporté à une récente célébration, faite d'éléments fort divers, une contribution très remarquable en mettant en scène l'histoire des Nimois tout entière.

Chacune de vos œuvres montre une parfaite entente des exigences de la scène et de la part qui revient à l'image dans des spectacles dont l'efficacité sur le spectateur résulte d'un montage dynamique qui justifie bien la proposi-



tion suarésienne d'appliquer à la démarche créatrice de l'artiste le terme d'organisation plutôt que celui de composition. Mais le texte conserve toujours le rôle primordial qui doit être le sien et on ne peut que s'émerveiller de le trouver chaque fois différent, la diversité des formes qu'il revêt, tantôt incisif et rapide, tantôt paré d'images, tenant aux dimensions très inégales du temps dont il s'agit pour vous d'opérer la contraction dans les limites conventionnelles de la représentation.

Parmi les signes extérieurs auxquels se peut mesurer votre talent, le moindre n'est pas la précocité de sa reconnaissance par ceux auxquels on reconnaît compétence en la matière. Il vous a suffi, alors que vous n'aviez que 26 ans, d'adresser un texte à la N.R.F. pour le voir aussitôt publié, et, quelques années plus tard, d'écrire une nouvelle (*Le Fauteuil suspendu*) pour que vous soit attribuée la bourse Goncourt de la Nouvelle. La première de vos pièces à avoir été jouée, *Le Sorcier*, vous a valu d'emblée, en 1963, le prix Ibsen et le prix Lugné-Poe. Si le Prix des auditeurs a récompensé deux de vos textes écrits pour la radio (*Le Roi de désespérance* et *Le Feu sur la montagne*), c'est que vos œuvres sont bien reçues, non seulement des professionnels de l'édition et de la critique, mais encore du public lui-même. La fidélité de celui-ci vous est acquise et vous encourage à persévérer dans la voie que vous avez choisie. Loin de réserver vos créations à un étroit cénacle, vous écrivez pour être entendu de tous et, l'étant, vous pouvez, je crois être considéré comme un créateur heureux.

J'ai conscience d'avoir été trop bref, car l'analyse de votre œuvre appellerait de plus amples développements, et trop long, car votre notoriété est telle et vos mérites tellement reconnus que beaucoup de mes paroles étaient superflues et n'ont fait que retarder le moment où nous aurons le plaisir de vous entendre.

Il me faut cependant ajouter que vous êtes aussi pro-

fesseur de Lettres, ce qui pourrait suffire à employer votre temps, et j'envie vos élèves, auxquels le processus de la création est révélé par un créateur, et qui peuvent apprendre d'un écrivain l'art d'écrire.

Mais nous ne saurions nous plaindre, puisque nous allons à notre tour, bénéficier un peu de vos leçons, si vous voulez bien, ce que j'espère comme le font, je le pense, tous nos confrères, participer activement aux activités de cette Académie.

Soyez-y, cher confrère, le bienvenu.

M. Christian Liger prononce son remerciement et fait l'éloge de son prédécesseur.

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Mademoiselle,  
Messieurs,

Le samedi 9 juillet 1955, vers 21 heures 30, dans la nuit à peine tombée, deux esclaves noirs descendirent du haut des Arènes jusqu'à la piste, portant des torches enflammées. Deux cents projecteurs s'allumèrent ; des marchands et des artisans romains surgirent des vomitoires ; César s'avança dans la foule et cria : « Qui m'appelle ? » Et une voix répondit : « Prends garde aux Ides de Mars » : Le Festival d'Art dramatique de Nîmes commençait, qui devait laisser sa trace dans l'histoire du théâtre de l'après-guerre. Et sur les gradins, un spectateur de vingt ans découvrait cette folle convention, cette alchimie étrange de la vie des hommes que l'on appelle le Théâtre.

Je ne me doutais pas alors que je contractais une fièvre bizarre : celle qui consiste à faire bouger des simulacres et des masques pour approcher au plus près du secret des êtres ; celle qui use du mensonge des gestes et des mots, pour tenter de dire la vérité du monde. Je ne me doutais pas

non plus que cette fièvre m'amènerait trente ans plus tard parmi vous. Il est vrai qu'il y a là une sorte de logique, car plusieurs d'entre vous, Messieurs, avaient alors officiellement ou non, de hautes responsabilités dans la ville ; et ils avaient eu l'audace dans le grand mouvement culturel qui suivit la Libération de livrer les arènes aux acteurs et à la grande voix de Shakespeare. Car il fallait au moins celui-là pour rivaliser avec la grande tragédie du taureau, et les odeurs sauvages venues de Crète et du Palais de Minos qui règnent plusieurs fois par an sur notre amphithéâtre. Si bien que voici le cercle refermé ; et que l'auteur que vous avez suscité il y a presque trois décennies vous rejoint dans cette Compagnie pour servir encore et sans doute d'autre manière, la Culture de notre Cité.

Au reste, la présence d'auteurs dramatiques dans cette maison est presque une tradition, et une bonne dizaine m'ont, à des titres divers, précédé dans ces fauteuils : je pense à ce dix-huitième siècle si bruissant de rideaux écartés ; à ces quelques ecclésiastiques dramaturges : l'abbé Lebau de Schosne, auteur d'une *Thalie corrigée* ; au père Balze, auteur d'un *Coriolan* : ceux-là, dès l'abord, je l'espère, m'absolvent auprès de vous de toutes les odeurs de soufre liées à la pratique de cet art. Plus édifiant encore, l'un de nos prédécesseurs, Jacques Vincens-Saint-Laurent, n'entreprit-il pas, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de modifier la fin du *Tartuffe* ; celle imaginée par Molière lui paraissant invraisemblable. Une notice des travaux de votre Académie porte en 1808 témoignage de cette étrange entreprise qui suscita jusqu'à Paris l'indignation du critique Geoffroy.

Enfin un autre auteur nimois me paraît, à sa manière, témoigner des erreurs étranges dans lesquelles peut entraîner la manie d'écrire : il s'appelait Alexandre Delon ; c'était un médiocre écrivain, mais il s'obstinait. Sans doute réussit-il à battre le record des fours lorsque, dès le premier vers d'une comédie en cinq actes, il fit affirmer à l'un

de ses personnages : « La femme à mon avis est un sot animal... ». Hurlements d'indignation : le féminisme avait beau n'être pas officialisé, la pièce croula sous les sifflets avant la fin du premier acte. Malheureuse aventure qui prouve les risques que l'on prend à s'exposer sur la scène. Un ouvrage du siècle dernier me paraît traduire à merveille les liens entre votre Académie et le théâtre : il observe que la Renaissance de votre Compagnie en 1757 fut précédée et liée à l'éclosion de pièces inédites créées sur les scènes nimoises ; preuve de l'effervescence intellectuelle de notre ville en ce milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si bien que me voici en quelque sorte, dans une certaine logique : à la fois auteur et acteur d'un nouvel acte des rapports entre l'Art dramatique et l'Académie de Nîmes.

C'est que la ville elle-même n'a cessé d'entretenir de vigoureuses et parfois agressives relations avec le théâtre. Depuis cette mystérieuse compagnie présente semble-t-il dans la ville romaine pour y perpétuer le rituel des textes grecs, en passant par la fête des Fous, et par diverses interdictions venues de tous les clans religieux, le théâtre paraît avoir revendiqué dans notre cité une existence contestée. Les événements politiques de la Révolution française choisirent plusieurs fois pour s'exprimer les salles de spectacles de la ville ; et celles-ci, abattues, rebâties, incendiées, rénovées, furent comme les symboles successifs des forces citadines qui tour à tour s'imposaient. Signes urbains autant qu'artistiques : ne vit-on pas le théâtre rivaliser avec notre plus harmonieux monument romain ? opposer un ionien douteux à un corinthien merveilleux, et s'installer en plein cœur de la ville ? Tandis que celle-ci se laissait prendre à un puissant charme nouveau, le même qui bouleversait Stendhal : l'art lyrique.

Dès lors quel Nimois ne s'est laissé séduire un jour par le pouvoir ambigu de ces hommes et de ces femmes qui s'avancent seuls face au public, exposant du même coup

leur corps et leur voix, faisant passer pour quelques heures l'essentiel de leur vie à travers leur gorge, leur poitrine ; et lançant vers le public, les chants majeurs de l'amour et de la mort dans les musiques de Verdi ou de Puccini ?

Cependant que sur les boulevards extérieurs : près des Casernes et des Jardins de la Fontaine, un autre public s'amassait devant des toiles peintes que le vent du nord menaçait d'emporter ; un bateleur appelait ; un drame se nouait qui faisait pleurer et frémir : enlèvements, reconnaissances, enfants perdus : c'était le théâtre Chichoix, vers lequel courait le petit Marc Bernard. Lequel, vingt ans plus tard, commença par être acteur et plus tard encore fit jouer devant le grand mur de la Fontaine, une pièce qui évoquait les rites et les habitudes des Nimoises au début du siècle : soirs chauds de l'été, chaises devant la porte : voici le cycle refermé ; et le réel nimois qui rejoint le grand rêve des hommes.

Vous le voyez, Mademoiselle et Messieurs, je cherche un complice plus illustre que moi. C'est que ces interdictions par Rome ou par Genève, ces incendies politiques et l'enterrement nocturne de Molière, traduisent un malaise des sociétés et des esprits à l'égard du théâtre. Reflet et image du monde dans ses états successifs, il a l'impudence de nous tendre un miroir grossissant, de nous proposer une effigie impitoyable de nous-mêmes. Hamlet, pour confondre les assassins de son père, fait jouer devant eux leur propre forfait ; alors qu'il est lui-même personnage, représentation des angoisses de son siècle. Le théâtre est une sorte de témoin redoutable, de conscience aiguë des civilisations. Il impose à nos esprits des partenaires qui nous forcent à sortir de nos certitudes et de nos habitudes mentales : Antigone et Figaro pèsent à deux mille ans de distance sur la justice des hommes ; Philoctète, Don Juan, Faust et le Goetz de Sartre remettent en cause les rapports de l'homme avec toute morale ; et de Sophocle à Freud, le personnage d'Œdi-

pe porte par dessus deux mille trois cents ans, des secrets enfouis en nous-mêmes, et que nombre d'entre nous se refusent encore à déterrer.

En fait, il n'y a pas une société, pas une religion qui n'ait eu un jour son théâtre ; puis qui ne se soit inquiété du reflet qui lui était proposé. C'est que le théâtre est le seul art à user du corps et de la voix d'hommes et de femmes véritables et qu'il est le seul aussi à exposer à travers eux, ouvertement, le mensonge de l'art. Il en est ainsi de l'auteur qui doit oublier sa personne, ses convictions et ses passions pour se couler en des personnages successifs : Molière n'est ni Alceste, ni Célimène, ni Clitandre, ni Sganarelle, ni Don Juan, mais bien tous ceux-là l'un après l'autre, et parfois à une réplique de distance, dans un phénomène qu'il me faut bien appeler de Possession au sens fort du terme. Et que dire de l'acteur ! de cette exposition de son corps et de son visage au public. Affirmation démesurée de soi ? Peut-être ; mais au même instant, renoncement total, abandon, oubli de soi, du vrai de sa propre nature ! On raconte que le grand acteur Pierre Brasseur, alors qu'il était en scène, ressentit un malaise. Sans cesser de jouer, il alla vers la fenêtre de carton du décor, l'ouvrit, respira largement et... se sentit mieux. Il n'avait inspiré que l'air âcre des coulisses, et le jardin était une toile peinte. Il y retrouva cependant le souffle : voilà le miracle de la transgression.

La fréquentation des acteurs m'a amené à leur être profondément reconnaissant de ces instants où ils renoncent à eux-mêmes pour se donner à mes propres créatures. Et au même instant, au fond, je comprends parfaitement tous ceux qui, au cours des siècles, ont voulu interdire le théâtre, et ont exclu ceux qui s'y livraient. Le théâtre est par essence peut-être, un blasphème ; il est pure création des hommes, affrontée à l'originelle ; il ne cesse de jouer et de passer outre à la simple nature, à l'ordre existant, aux formes acquises. Il joue, oui, à autre chose, comme les princes

du Songe d'une Nuit d'Été, avec les visages, les passions et les lois.

Le théâtre, cette brillante parenthèse de l'ordinaire, est de nature luciférienne. Un beau Prince des Ténèbres tente de rivaliser avec l'ordre premier du Monde. Et je ne suis pas loin de penser que cette oscillation dans le même temps, de Bossuet à Molière, de Calvin à Beaumarchais, de l'ordre divin affirmé à l'ordre esthétique proposé par des hommes, que là réside le véritable équilibre ; celui dont les hésitations, les trébuchements et les contradictions permettent à l'homme d'avancer dans son aventure. De là, la nécessité du théâtre, et ses dangers.

Revenons à Shakespeare, voulez-vous, et à cette nuit suspendue sur l'amphithéâtre romain. La magie avait été telle que je passais les nuits suivantes à lire toute l'œuvre du Cygne de Stratford. Je découvris des princes qui passaient de la taverne au pouvoir, de la fête au meurtre et à la mort ; je naviguais avec des rois sans terre, des fous qui rêvaient de nouveaux continents ou exploraient les rêves de leur maître. Je fréquentais des princesses perfides, des assassins d'enfants ; Henry IV d'Angleterre, au cœur du pouvoir, ne savait plus trouver le sommeil ; Coriolan fustigeait les démocraties : « Vos voix, vos petites voix, donnez-moi vos voix... » Timon d'Athènes éprouvait les limites des relations sociales ; Horatio, sur le cadavre d'Hamlet et ses fantômes disparus, fondait l'état à venir et parlait de bonheur. Et tout cela se tissait sous des soleils nouveaux, dans un siècle qui découvrait des océans aux étendues inouïes, à l'orée de continents neufs peuplés d'animaux inconnus. Les métaphores, la poétique même de Shakespeare étaient confites d'images fabuleuses où les dauphins, les îles, les aspics, les fleuves et les saisons se mêlaient.

Un monde se levait, une nouvelle vision de l'univers. Et je le reconnaissais, je l'avais déjà vu. Où ?... De l'autre côté du boulevard Victor Hugo. Au Lycée.

Car cette aventure de l'homme à travers le XVI<sup>e</sup> siècle, d'autres que Shakespeare, bien sûr, l'avaient vécue et l'avaient dite : Périclès, Prince de Tyr, Jean sans Terre ou Othello navigant sur des mers nouvelles, risquaient d'y rencontrer Pantagruel et Panurge en route vers le nouveau monde, sur une terre à présent ronde. Montaigne découvrait un nouveau visage à l'homme. Et même les rapports au Christ, un vaste mouvement d'idées les remettait en cause. Nous sommes les enfants de cette métamorphose.

Je m'apercevais que, du clinquant univers du théâtre, au serein et parfois laborieux cloître de nos études, un lien courait ; et que ce lien, c'était l'Homme ; oui, l'Homme Debout, comme dirait René Char ; l'homme débarrassé de ses superstitions et de ses entraves ; et qui, même lorsqu'il avait une foi, la vivait sans la subir. Allons, il faut se résoudre au cliché : ce que j'apprenais à cette découverte d'un soir de théâtre, à ces lectures estivales, comme je l'avais appris sous les faiences claires du lycée, c'était un certain humanisme dont nous sommes tous ici, les héritiers.

On n'est pas si lucide quand on a vingt ans, au moins pas de cette manière. Ce n'est qu'après quarante ans que l'on aperçoit ce qui vous a modelé le visage. C'est là que l'on sait enfin, car chacun de nous le sait bien, ce qu'il en est du secret de soi-même, et donc de ce que l'on peut appeler sa culture profonde. Car je ne conçois pas ce mot sans qu'il soit lié lui aussi, à une certaine idée de l'homme et de sa place dans l'univers.

C'est donc plus tard que j'ai lucidement éprouvé ce que je devais à ces années passées au Lycée — que l'on appelait alors « de Garçons » — autour des années 50. Ah ! dites-vous, voici qu'il va enfin parler du professeur Henry Seston.

Mais je ne cesse de parler de lui depuis le début ! Il était là, avec cette canne sur laquelle il s'appuyait à peine, avec cette démarche légère ; il était là, dans la foule ro-



maine de Jules César, sous les projecteurs éclatants. Un professeur ne cesse d'être là où sont ses élèves. Et il est ici, parmi nous, puisque ma parole, moi-même, ne seraient pas tout à fait les mêmes s'il n'avait été mon professeur. Cela ressemble à une parabole, mais cela a le poids de la vie. Le privilège de celui qui a véritablement enseigné, c'est-à-dire qui a su transmettre un savoir quel qu'il soit, c'est cette multiplication, cette pérennité de sa propre vie à travers ses élèves. Il passe parmi eux, faisant craquer des étincelles ; il passe, il s'en va, il disparaît, mais les étincelles subsistent, et embrasent d'autres esprits.

Un enseignant est un être redoutable : ceux-là mêmes qui croient qu'il leur a été indifférent sont en quelque sorte, contaminés par sa personne. La fréquentation journalière, un an durant, plus parfois, d'un tel personnage, vous imbibez de ses gestes, de ses intonations, de ses manières, de ses déplacements, de ses silences et de ses cris. Même pour le cancre, surtout pour le cancre, il y a fascination. Je dirai que nul n'observe mieux que lui, qui n'écoute pas. Nul ne sait mieux repérer puis décrire les tics, les envolées des mains, la manière de s'asseoir sur le coin du bureau. Et qui repère mieux les manies et les travers du langage : il n'a rien d'autre à faire ! Si bien qu'il se trouve tout imprégné de celui qu'il subit. Un professeur ne traverse jamais innocemment votre adolescence : des années après, vous le voyez encore se mouvoir comme sur les images d'un vieux film. En vérité, voici que je croyais parler d'enseignement et que je reviens au spectacle.

C'est qu'il y a bien des rapports entre l'un et l'autre métier ne seraient-ce que quelques trucs professionnels qui consistent à déplacer la tête constamment de droite à gauche du public, à capter ses regards. Ne serait-ce aussi que cet instinct du placement que l'enseignant — j'allais dire l'acteur — doit avoir dans l'espace de la salle — j'allais dire la scène — pour que sa leçon, — j'allais dire son texte —

soit le mieux perçu possible. Sens du déplacement, du geste vers celui que l'on croit inattentif, temps de détente qu'il faut savoir ménager avant de relancer le plus important du discours ; et ces silences après une déclaration péremptoire ou avant une conclusion importante : Théâtre, théâtre vous dis-je. Il y a surtout, du professeur à l'acteur, la même impérieuse nécessité de la présence-: cette faculté mal définie mais si réelle, qui fait qu'un être, dès l'abord, capte l'attention ; que ses moindres gestes deviennent événements ; et que ses déclarations pèsent peu plus que le sens des mots qui les composent. Nous vivons le temps des théories et des méthodes ; mais je reste persuadé que, par delà toutes celles qui prétendent à perfectionner l'enseignement — ou le théâtre — il reste une série de phénomènes mystérieux, que l'on peut appeler en gros la présence, et qui rendent caduque toute spéculation intellectuelle sur ces deux activités. Cette « représentation » est en quelque sorte, la condition nécessaire à tout enseignement. Celle sans laquelle le texte, comme l'on dit, ne passe pas.

Mais l'essentiel est le texte ! et en l'occurrence lorsqu'il s'agit de lycée et d'études secondaires, le texte, c'est la transmission d'un humanisme. Le professeur Seston n'emploie-t-il pas encore dans ses interventions, l'expression « faire ses humanités » ? : c'était cela que l'on trouvait il y a quinze ou vingt ans sous les plafonds voûtés de notre lycée centenaire. C'était une idée exigeante, profonde, du langage, de la littérature, des sciences, des mathématiques, de l'histoire et des civilisations. Je m'apprêtais à en faire l'éloge, pour y inclure l'éloge même d'Henry Seston, lorsque je m'aperçus que j'avais été devancé ; par l'un d'entre vous, Messieurs, et c'était Henry Seston lui-même, lors de sa réception dans cette Compagnie ! J'aime ces hasards apparents qui procèdent cependant d'une logique secrète : ils paraissent révéler on ne sait quels cycles mystérieux, quelles affinités encore mal connues entre les êtres. Voici donc ce

que vous disait le professeur Seston il y a trente-quatre ans :

« Mon attachement pour le lycée est profond. Songez, Messieurs, que j'y suis entré en 1905, jeune boursier de quatrième, que j'en suis sorti bachelier en 1910 pour y revenir dix-sept ans après, en 1927, comme professeur. Ce n'est pas là, évidemment, une performance ; et ce record serait facilement battu par quelques-uns, ne serait-ce que par notre cher confrère Latzarus ; vous comprendrez cependant le rôle qu'a joué le lycée dans ma vie quand je vous aurai confié que depuis cette année 1905, il y a toujours eu au lycée, à une année près, un Seston comme élève ou comme fonctionnaire — mon père d'abord qui en fut pasteur aumônier, de 1906 à sa mort en 1926 ; et pendant la première guerre, professeur ; mon frère ensuite, qui aujourd'hui professeur en Sorbonne y enseigna avant moi. Lorsque la retraite me forcera d'en sortir, continue le professeur Seston, il y aura bien près d'un demi-siècle que ma famille aura signé mon bail avec lui...

« Les souvenirs à force de s'accumuler sur les pierres, finissent par leur donner une âme, une âme très intimement liée à la vôtre ; les salles les plus sombres et les plus ingrates du lycée se revêtent de poésie quand vous pouvez, comme il m'arrive souvent, revoir du haut de votre chaire, au milieu de vos élèves d'aujourd'hui, la silhouette d'un écolier d'autrefois qui vous ressemble comme un frère. Oui, il n'est pas un coin qui n'ait quelque souvenir du passé à me murmurer à l'oreille, pas un couloir où je ne me heurte au fantôme d'un camarade ou d'un maître à jamais disparu... »

Voici ce que disait, ici même, Henry Seston ; et j'ai d'un coup l'impression de me trouver dans un jeu de poupées russes emboîtées les unes dans les autres : le professeur Seston revoit le petit Henry dans les couloirs du lycée : il évoque son propre père entre les mêmes murs ; et voici que moi-même, je me revois élève du professeur Seston et que je suis peut-être l'un de ces jeunes visages parmi les-

quels il croit apercevoir son propre souvenir. Et il circule entre nous, parlant et occupant cet espace de vie de la manière forte et dense que nous évoquions tout à l'heure. Et voici que moi-même, j'exerce à mon tour le même métier, empruntant peut-être, involontairement au passé, tel geste, telle attitude, tel type de contact avec les élèves. Le temps existe-t-il ? Un relai passe d'un homme à l'autre, d'un esprit à l'autre : un relai, une volonté, une certaine idée de l'homme.

Cette exigence, Henry Seston l'a toujours affirmée. Dans cette même séance de votre Académie en 1949, il affirma quelques idées essentielles sur son enseignement, qui sonnent aujourd'hui avec une modernité étonnante. Écoutons-le :

« C'est un fait d'expérience que depuis plusieurs siècles c'est de notre enseignement secondaire qu'est sortie l'élite française. C'est de lui que doit sortir l'élite de demain : il faut qu'il en soit ainsi. L'affirmer ce n'est pas, quoiqu'en disent certains, faire montre d'un esprit rétrograde. D'aucuns nous disent que les acquisitions de ce que l'on nomme civilisation sont telles que l'esprit d'un homme est incapable d'en faire le tour — et je n'y contredis pas ; mais on conclut qu'il est indispensable de « spécialiser » chaque homme dans une branche étroite de savoir ; soit, mais il ne faut pas que la spécialisation nuise à la culture je dirai même que toute spécialisation ne peut être fondée que sur la culture ; ... Et l'on nous dit aussi que le monde d'aujourd'hui a plus besoin de techniciens que de penseurs. Ici, je m'insurge ; il serait sans doute absurde de nier que dans le siècle du machinisme qui est le nôtre, il ne faille adapter à chaque machine un cerveau à même de la comprendre, de la guider et de la corriger. Mais que l'on y prenne garde, si l'on n'y veille, la machine dévorera l'homme et le fera sombrer dans un automatisme desséchant, porte ouverte à tous les abandons de la pensée et du cœur ; l'homme ne sera

plus qu'une proie offerte à tous les conformismes idéologiques, préludes eux-mêmes, à toutes les abdications de l'esprit critique et de la liberté de penser. Seule la culture désintéressée peut fournir l'antidote efficace à ce double danger, la spécialisation et l'abus de la technique. »

En évoquant les idéologies dangereuses, Henry Seston savait de quoi il parlait : on était en 1949. Plusieurs d'entre vous, Messieurs, savaient ce que c'était que la liberté de penser : ils venaient de risquer leur vie pour elle.

Aujourd'hui, le danger, l'automatisme desséchant, le conformisme et les abdications de l'esprit n'ont plus l'uniforme noir du nazisme. Ils n'en sont pas moins réels ; ils ont les formes séduisantes de toutes les publicités, les couleurs vives et saisonnières des spots, et le langage rythmé des modes marchandes. Ce conformisme-là n'est ni brutal ni effrayant : il se glisse suavement dans nos habitudes et nos réflexes. Il établit sans contrainte apparente nos horaires et nos modes de penser. Il banalise, planifie nos nuances et nos différences. Et même nos étonnements, on tente de nous les apprendre. Plusieurs philosophes, et linguistes, de Saussure à Foucault, de Jakobson à Edgard Morin, et notre compatriote Jean Paulhan l'un des tout premiers, ont montré l'importance du langage dans la formation de l'esprit humain ; et que les rapports de l'un à l'autre étaient réversibles : ce qui se conçoit bien s'énonce clairement ; oui, mais aussi, ce qui s'énonce clairement se conçoit bien ! Bref, qu'un langage simpliste ne peut qu'entraîner des structures simplistes de l'esprit. Que renoncer à telle tournure grammaticale un peu compliquée, c'est renoncer à telle forme subtile de la pensée, à un fait de civilisation. Dès lors, on s'aperçoit qu'un danger rôde à travers les images : Gide et Valéry glissent aux limites de la difficulté, Pascal et Descartes ont franchi les frontières du compréhensible ; Racine demande traduction en langage courant ; Rabelais et Montaigne vivent en Chine. Je n'exagère pas ;

je parle du commun, du quotidien ; de petit peuple des écoles et des collèges.

Car nous rôdons toujours, Madame et Messieurs, sous les Galeries du vieux Lycée. Les internes n'y ont plus de blouses grises, le son du tambour n'est plus battu par un petit bossu ; des jeunes filles en blue jeans promènent des casques de martiens. Mais les professeurs traversent toujours les cours vers leur classe respective sous les feuilles neuves et claires des micocouliers ; la cour d'honneur a toujours son aspect impeccable de jardin anglais où surgit un palmier insolite ; et les lauriers sombres dissimulent les études comme quelque rappel grec des humanités anciennes.

Il y a toujours ces instants suspendus où, toutes les classes rentrées, les cours vides sont habitées de la rumeur de voix enseignantes qui sourd à travers les portes et les fenêtres : bribes de *Standhal*, d'Anglais, d'équation du second degré, de Napoléon à Austerlitz, de Dante sur le seuil de la porte maudite : *Lasciate ogni speranza voi che entrate...* de formule de Maxwell et de cage de Faraday, de structure de la cellule vivante et de structure de l'univers. Et nous voici comme *Pantagruel* et *Panurge* lorsqu'ils traversent, dans le *Quart Livre*, un océan glacé du nouveau monde : des coups, des cris, des froissements d'armes leur parviennent, et ils ne voient rien ! car ce sont les bruits gelés et suspendus d'une bataille qui s'est déroulée là plusieurs centaines d'années auparavant, qui leur retombent dessus. Voici que la parole depuis cent ans échangée dans ces classes, dans ces cours, sous ces galeries, nous en sommes comptables. Elle revient cette parole ; elle nous hante ; elle nous questionne ; elle exige. Et ces sciences qui se croisent avec ces Lettres ; ces romanciers qui dialoguent avec ces physiciens, ces philosophes qui côtoient des poètes, ces biologistes, ces mathématiciens, oui, tout ce qui reste comme arrêté, prisonnier, errant dans ces cours, n'est-ce pas cela, la culture ? N'est-ce pas cela l'Humanisme ? N'y

a-t-il pas dans cet amalgame, dans cette vision multiple et pluridisciplinaire de l'homme et de l'univers, la grande leçon actualisée d'Erasme et de Montaigne. C'est cela qu'il s'agit de préserver et je dirai, non comme une somme de savoir et d'érudition, mais comme une matière vivante et dynamique.

Et voici le pont établi, des arènes au lycée, de Shakespeare à Seston. Il faudrait peut-être que le grand Anglais revînt, lui qui savait appeler les fantômes : Alors Michel Alexandre et Bernard Latzarus, Maurice Clavel et Henry Seston traverseraient ensemble, sous les mêmes micocouliers, et regagneraient la pénombre tranquille de leurs classes ; les petits Daudet, Paulhan, Dubout, et les trois Gaston se remettraient à courir la balle au pied, et à jouer « aux barricades ». Tout ceci vit encore ensemble. Il n'est cependant pas question de tenir ici le discours du passé. Ni le passé ni l'avenir n'ont de privilège : ils valent ce que valent les hommes qui les vivent. Le reste n'est que songes creux ou regrets suspects. La culture est une permanence, un état de l'esprit, une disposition des hommes à l'égard d'eux-mêmes et de leur destin. Relisez « Pareils à des enfants » — c'est, je le pense, dans cette assemblée, une recommandation superflue. Vous n'y trouverez nulle citation savante ; nul savoir universitaire apparent et ce livre recèle pourtant l'essentiel de ce que l'on peut appeler une culture nimoise au plus fort sens du terme. C'est-à-dire qu'il y a là l'âme profonde d'une ville, mêlée à celle d'un petit garçon. Que ce petit garçon soit aujourd'hui assis parmi nous fait encore partie du miracle.

La vraie culture participe de toutes les histoires humaines : tout à nouveau se rejoint dans une parfaite cohérence. Et les leurres et artifices que nous dénonçons tout à l'heure, les voici revenus pour convaincre les sociétés modernes qu'elles pourraient se passer de cette vraie culture. L'uniformisation des goûts, des langages et des opinions pourrait nous conduire à ceci : Dante, Cervantès,

Rabelais, Montaigne, Pascal, Einstein, mais aussi le vieux cœur d'une vieille cité comme Nîmes n'intéresseraient plus que les spécialistes. Toute l'aventure de la pensée et des édifications humaines réservée à quelques-uns, à la fois clercs et mandarins ; élites, mais de quel pays réel ? Gardiens de vérités en marge du monde tandis que le monde tiendrait un autre langage de couleurs, de rythmes et de plaisirs.

C'est pourquoi la culture doit être dynamique et sortir d'elle-même. Lorsqu'André Suarès veut parler de ses écrivains de prédilection, il les appelle de « Grands Vivants »... Eh bien, Montaigne, Shakespeare ou Proust sont de grands vivants ; ils ne nous laisseront jamais en paix. Cela, c'est Monsieur Seston qui me l'a appris, et un autre professeur du lycée à qui je veux rendre hommage ici, et qui est actuellement professeur à l'Université de Nanterre : Henri Imbert. Ils m'ont appris tous deux que ces Grands Vivants doivent conquérir le monde contemporain ; mais qu'ils doivent aussi en passer, comme dirait Henri Seston, par les exigences de « l'âme moderne ».

Vous accueillez aujourd'hui, Madame et Messieurs, quelqu'un qui considère une fable de La Fontaine comme l'une des plus subtiles mécaniques langagières que l'homme français ait jamais élaborée, quelqu'un qui court dans la forêt des symboles médiévaux avec la volupté d'Yvain ou de Perceval ; quelqu'un aussi qui met les exigences d'éthique individuelle d'un Stendhal ou d'un Giono au-dessus de toute doctrine... Mais vous accueillez aussi un spectateur qui considère qu'un film de Visconti ou d'Ingmar Bergmann pèse du même poids que « La Chartreuse de Parme », ou que « Phèdre ». Qui, approchant les metteurs en scène du Théâtre contemporain, Planchon, Chereau, a pour eux la même estime que pour Carpaccio. Et qui envisage la télévision et la presse comme autant d'outils de civilisation. A nous, si j'ose dire, d'y imposer notre vision du monde. Ce



que l'on appelle l'audio-visuel est sans doute en train de modeler une nouvelle perception, cela distribue le temps et l'espace, la durée et le rythme des récits et du savoir : j'en fais l'expérience quotidienne. Le public des lycées est aussi celui des cinémas et de la télévision ; un public dont quelques membres, dans vingt ans, dans trente ans, seront assis ici, parmi nous. L'« Ame Moderne », puisqu'il s'agit d'elle, passe par l'écran blanc des cinémas d'Art et d'Essai, par les écrans gris des récepteurs de télévision ; comme elle est passée après 1340 par l'imprimerie ; comme elle a été modelée au début du XIX<sup>e</sup> siècle par les nouvelles perspectives américaines apportées par Chateaubriand ; comme elle a été laminée dans la fin de ce même XIX<sup>e</sup> siècle, par l'argent, le fer et les machines. Cet audio-visuel, il peut — et il a déjà commencé — gommer la vérité du monde, passer sur nous le vernis glacé de ses conventions. Il peut aussi être porteur de cette culture, de cette libre idée de l'homme debout que j'ai évoquée. Ceux qui, précisément, savent le long chemin que nous sommes en train de parcourir pour inventer nos libertés et nos valeurs doivent se rendre maître à leur tour de ces nouveaux moyens d'expression. Que ces visiteurs obligés que sont la radio, la télévision et la presse pénètrent dans les foyers avec la même ambition humaniste que celle du professeur Seston pénétrant dans sa classe. On aurait alors l'un des plus formidables efforts culturels et humains de notre ère.

Cette conquête est nécessaire ; l'âme moderne, oui, passe par là, sinon nous aurons d'un côté le bric-à-brac clinquant des Walk man, transistors, écrans, magnétoscopes et super 8 et de l'autre le musée poussiéreux d'une culture pétrifiée. C'est la modestie même d'Henry Seston qui m'enseigne cette attitude : il m'a appris que le temps que nous avons vécu n'est pas un temps absolu ; que les générations successives sont porteuses de valeurs et de langages divers qu'il faut savoir entendre.

Lorsque le Professeur Seston fut élu à l'Académie de Nîmes, il s'en étonna en ces termes :

« Cantonné jusqu'à présent dans les devoirs d'un métier que j'ai voulu exercer avec conscience, dit-il, je n'ai rien produit qui mérite de franchir les murs de ma classe. »

« Je n'ai rien produit qui mérite de franchir les murs de ma classe... » admirable pilote : voilà un homme qui est chargé de la classe de rhétorique dans un lycée dont la réputation passe largement les murs de la ville ; plusieurs heures par semaine il entretient ces trente jeunes gens, au plus haut niveau, de ces grands explorateurs de l'esprit que sont Rousseau et Rimbaud, Pascal ou Proust : somme de connaissance, de réflexion et d'apport à la conscience remarquable. Une maïeutique à laquelle on vient s'alimenter. Mais voilà : Henry Seston « n'a rien produit qui mérite de franchir les murs de sa classe ! » Il devait bien savoir, lui, cependant, que l'essentiel se passait là ; que c'était plutôt aux autres, y compris à nombre d'adultes, à mériter d'entrer entre ces quatre murs, dans ce creuset d'idées et d'intelligence que constituait son cours. De cela, j'en ai régulièrement la preuve en rencontrant d'anciens condisciples du Lycée qui me disent avec nostalgie : « Je n'ai jamais eu Seston ». Il trouvait donc moyen de marquer ceux qui ne l'avaient pas eu. Ainsi quelques générations d'anciens élèves du Lycée peuvent-elles se diviser en ceux « qui ont eu Seston », et ceux « qui n'ont pas eu Seston ». Ces derniers se sentant quelque peu frustrés. Au reste ce verbe AVOIR n'est-il pas significatif et peut-être inquiétant : on a EU un professeur ; appropriation totale et assez antropophagique ; mais qui dit aussi combien l'élève désire tirer de l'adulte, l'essentiel. Quand bien même il n'en aurait pas conscience.

Et Henry Seston souhaitait-il passer les murs de sa classe ? Ne considérait-il pas comme un privilège cet échange clos et somme toute assez mystérieux dont seuls

les élèves et les maîtres sont protagonistes et témoins ? Il n'y avait pas une telle distance entre cet être tout pétri de culture hellène, et les philosophes du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Et le mot Lycée avait pour lui sa signification pleine, et sa plus ancienne acceptation.

Deux leçons me restent particulièrement présentes ; elles sont un peu comme les deux pôles de ses relations avec nous. Mais peut-être sont-elles aussi révélatrices du fonds de lui-même.

L'une des premières heures, d'abord, que nous passâmes avec lui, et qui, je dois le dire, épouvanta beaucoup nos esprits pragmatiques. Il parcourait la classe entre les bancs, s'arrêtant devant l'un ou l'autre, ponctuant de gestes retenus les points forts de ce qu'il nous exposait. Et que nous proposait-il pour commencer ? Et bien, c'étaient des conseils pour la Composition française. Leçon banale. Mais le premier de ces conseils était : à force d'approfondissement et de documentation vos devoirs vont comporter de 14 à 20 pages. On comprend l'inquiétude — c'est un euphémisme — de jeunes gens habitués à se satisfaire de quatre à cinq pages ; et qui n'étaient pas tous enclins à l'effort prolongé. Un vent de panique souffla sur la classe ; des regards écarquillés, des gestes significatifs. Sur quel phénomène étions-nous tombés ? Ah ! il n'est décidément pas facile, comme disait Jean Paulhan, d'être un adolescent ! Mais Monsieur Seston continuait. Il nous expliquait que cela durerait un trimestre, un peu plus peut-être. Et puis qu'ayant appris à en passer par ce stade laborieux et exigeant, nous apprendrions à condenser, à synthétiser, à être succints.

Au fond, ce qu'il nous enseignait, et qui devait se prolonger toute l'année, c'était le grand art classique. Ce que je retrouve à présent, chez les maîtres : chez Racine comme chez Braque : l'exigence majeure. C'est que pour savoir réduire la nature ou la pensée à son trait essentiel, il faut

en passer par une somme de travail et de connaissances considérables. C'est que la simplicité est le fruit d'une extrême complexité. Et que l'apparente facilité résulte de l'effort soutenu et de l'expérience poursuivie obstinément. Combien de toiles, quelle épaisseur de peinture, pour arriver au simple vol des oiseaux de Braque ? Quelle fabuleuse somme de calculs et de nuits harassantes pour qu'Einstein résume le monde en quelques équations apparemment simples ? Et quelle somme d'allusions, de lectures, de références et de méditation dans trois lignes de Montaigne ? Ecoutez Montaigne :

« Il est incertain que la mort nous attende. Attendons-la partout. La préméditation de la mort est préméditation de la liberté : qui a appris à mourir, il a désappris à servir ; le savoir mourir nous affranchit de toute sujétion et contrainte : il n'y a rien de mal dans la vie pour celui qui a bien compris que la privation de la vie n'est pas mal. »

Dès les premières heures de son enseignement, Henry Seston nous apprenait la rigueur nécessaire à la conquête de toute pensée.

La seconde leçon fut tout autre : c'était une explication du « Bateau Ivre » d'Arthur Rimbaud :

« Comme je descendais des fleuves impassibles,  
Je ne me sentis plus guider par les hâleurs,  
Des peaux-rouges criards les avaient pris pour cibles,  
Les ayant cloués nus aux poteaux de couleurs.

J'étais insoucieux de tous les équipages  
Porteurs de blés flamands ou de cotons anglais,  
Quand avec mes hâleurs ont fini ces tapages,  
Les fleuves m'ont laissé descendre où je voulais... »

« Où je voulais »... mots magiques quand on a dix-sept ans ! Et à partir de cette évasion se déployait le poème de la mer, s'ouvraient d'incroyables Florides. Henry Seston nous révélait les ivresses de l'adolescence à nous qui étions

des adolescents. Il était le timonier de cette navigation intérieure ; il nous faisait sentir qu'à travers les métaphores de Rimbaud, et entre dix-sept et vingt ans, on aborde des vérités et une intelligence du monde qui ensuite s'effacent à tout jamais dans les habitudes. En somme, en nous apprenant Rimbaud, il nous apprenait à nous-mêmes. Je devais être un élève particulièrement obtus, car je n'ai vraiment compris cette leçon que vingt ans plus tard. Mais quelle sympathie, au sens fort du terme, entre cet homme presque sexagénaire et le temps de l'adolescence ! Puis, il abordait le désir de retour après celui de l'évasion :

« Je regrette l'Europe aux anciens parapets »...

Mais ici, et je m'en souviens parfaitement, bien que cela n'ait pas été dit, Henry Seston devint discret. Il ne nous expliqua pas directement qu'il pouvait y avoir une lassitude de l'évasion, une usure de la révolte, un repliement final sur soi-même dans une simplicité désespérée. Ayant lu, depuis, ce qu'il écrivit par ailleurs, je suis persuadé qu'il voulait préserver notre fraîcheur. Qu'il ne voulait pas, au cœur de notre adolescence, nous asséner son savoir d'homme vieillissant, ni le pessimisme terrible d'un jeune génie qui avait vécu toute une existence en trois ans. Ce sage nous laissait à l'éloge de la folie !

Pour ne pas trop suffoquer sur les hauteurs, allons au Bosquet de la Fontaine, voulez-vous ? Retrouvons-y Jean Paulhan qui regarde son grand-père jouer aux boules. Il y a là de fins pointeurs qui savent communiquer à la sphère d'acier des mouvements complexes. Jean Paulhan décrit la boule de pétanque :

« Elle est agitée à la fois de deux mouvements, dont le premier la porte en avant, l'autre en arrière ; de là ses hésitations et si je peux dire son intelligence. Gœthe admet que toute réflexion prend son départ dans une contradiction. Pasteur tient qu'on trouve une dissymétrie à la base de chaque phénomène. Ce sont là de grandes vérités que

nous rappelle à tous les instants le jeu de boules. D'où vient sa gravité en quelque sorte religieuse. »

Pour Jean Paulhan, l'authenticité des êtres et des choses se situe dans leurs contradictions apparentes. C'est par un double mouvement opposé que l'on maintient son être véritable. Très beau principe qui nous éloigne quelque peu de l'esprit de parti. Loin de moi l'idée de comparer Henry Seston à une boule de pétanque, mais je suis sûr qu'il était un être de cette trempe double : rigoureux, mais ouvert, fidèle à sa foi et à ses principes, mais accessible à toute idéologie humaine ; nous réclamant un travail intense et classique, mais profondément sensible à notre liberté et à nos folies adolescentes. Voici d'ailleurs que je me demande si ce n'est pas là l'un des caractères profonds de cette ville, et l'un de ses mystères, que cette éthique fondée sur des contraires ; que cette souple manière d'épouser les oppositions. Quelle cité plus riche de contradictions et de féroces combats idéologiques ; et quelle ville après les massacres, plus résolue à les résoudre ? L'Académie elle-même, n'est-elle pas née dans ces contraires, et dans le but de les laisser vivre ensemble ? D'autres forces plus puissantes l'ont empêchée. Mais n'est-elle pas, elle-même, comme le lieu géométrique de visions du monde diverses ? Serions-nous, ici-même, au cœur de la boule de pétanque de Jean Paulhan ?

D'ailleurs, chez des êtres aussi sensibles que Paulhan ou Seston, ce double mouvement s'inscrit dans le corps même : comme si tant de contradictions et de secrets modelaient leur attitude. Jean Paulhan qui était d'assez forte stature paraissait sautiller en marchant quelque danse inconnue. Henry Seston que d'anciennes blessures obligeaient à se servir d'une canne, portait celle-ci comme un dandy la sienne, paraissant à peine s'y appuyer. Il transformait ses blessures en élégance.

Car il avait été blessé. Alors qu'on ne voyait de lui que

l'attention aux autres, que le souci de concilier et de comprendre, il était un homme meurtri. Parlant de lui-même, il reconnaît :

« Si la vie lui fut quelques fois très cruelle, il n'a rapporté de cette guerre et de cette douleur aucune misanthropie. »

Henry Seston a été frappé en deux circonstances, et toutes deux me paraissent exemplaires. Et exemplaire la façon dont il en parle. N'a-t-il pas dit devant cette Assemblée même, qu'il n'avait connu, je cite :

« Pas d'autre aventure que celle de l'épopée sanglante d'un fantassin de Verdun. »

Je suis frappé, comme je l'ai été en étudiant d'autres guerres et en particulier la Résistance, de cet aspect tout à fait ordinaire des héros. Là où notre imaginaire nous propose des chevaliers armoriés d'or ou des espions fabuleux, le réel de la guerre nous offre des épiciers, des employés de bureau, des professeurs soudain affrontés à la mort ; pour la recevoir ou la donner ; subissant les douleurs de l'esprit et du corps ; et tout cela, ma foi, fait de fort bons héros. Tel Henry Seston qui fut blessé trois fois près de Verdun, cité trois fois et y gagna la Légion d'honneur. Ce qui me paraît admirable ici, c'est l'obstination ; l'obstination à prendre des risques. Seston n'a guère raconté ; mais on connaît l'horreur de 14-18. On sait l'orage de fer et de feu. C'est après les guerres que celles-ci se transforment en formules glorieuses ; sur le terrain, c'est la terreur, le sang et la boue. Que l'on relise le « Grand Troupeau » de Jean Giono. Là-dedans, survivre était déjà un exploit ; s'élancer à l'assaut, un acte bouleversant ; alors, recevoir trois blessures ! Or, Henry Seston n'est pas une tête brûlée. Nous connaissons sa mesure. Dans les tranchées mêmes, il continue de préparer l'Agrégation. Mais il y a une logique dans cette vie : il est l'homme de toutes les fidélités : il a dû faire ce devoir là avec la même tranquille certitude.

Trois fois dans le feu, trois fois blessé. Je dois le dire à présent, ce n'est pas par hasard que j'invoque depuis un moment Jean Paulhan. Onze ans à peine séparent ces deux hommes : deux intellectuels raffinés à qui la violence devait faire horreur ; et qui tous deux ont été précipités dans la pire. Or Jean Paulhan a écrit sur le quotidien de cette guerre un admirable petit récit où presque rien ne se passe que la fréquentation quotidienne de la mort. Cela s'appelle « Le Guerrier Appliqué », et vous voyez aussitôt que ce titre convient à merveille à notre jeune homme trois fois blessé. Oui, Henry Seston fut un guerrier appliqué, « appliqué » au courage, à l'obéissance, au risque, à la mort. « Appliqué » à obéir comme il avait dû l'être au Temple ou au Lycée. C'est lui, peut-être, et tant d'autres silhouettes furtives que Paulhan décrit à l'assaut. Voici :

« Dix soldats se lèvent du sol et, s'étant d'abord mêlés, commencent à courir vers une crête, à la file. Ils sont minces, et un peu penchés, les pans de leurs capotes battent ; l'un d'eux tombe qui semblait seulement se mettre à genoux. Comme ils vont lentement !

Quelques morceaux de terre ont volé près d'eux : ils paraissent désarmés, et fins comme des cerfs. Courant toujours, ils descendent insensiblement de l'autre côté de la crête. Et tout d'un coup, je ne vois plus rien : ils ont pénétré dans terre ouverte quelque part. »

Et ne peut-on prêter à ce jeune homme pénétré de Grec et de l'esprit de la Réforme ces réflexions de Paulhan ?

« Cette misère des corps et de la terre qui m'entourait était si complète qu'elle en venait à sembler maladroite, et comme voulue. Il n'était guère vraisemblable que sur notre pays, nous fussions privés d'eau, de place, de fruits — toutes choses en quoi la terre est pourtant riche — et n'ayant conservé que la petite part de notre vie comme faisaient les anciens morts. »

La seconde blessure est plus secrète, plus terrible



aussi. A la guerre suivante, Henry Seston perd un fils. Je n'en parlerai pas. Lui en parle peu. J'évoquerai seulement une phrase qu'il prononça ici même, et qui donne toute la mesure de sa douleur, et de sa discrétion à la dire. Il évoque le lycée, et passant au parloir il dit simplement :

« Que d'éloquence poignante dans les deux plaques commémoratives de nos morts dont la deuxième est si douloureuse pour moi. »

Voilà : et la communion est établie avec ceux qui savent quel nom est gravé sur cette plaque de la guerre 39-40.

Vous le voyez, Madame et Messieurs, il y a une cohérence extrême dans cette existence : de la classe dont rien ne mérite d'être vu du public alors qu'on y enseigne l'essentiel ; à la guerre que l'on fait avec une telle application que l'on y récolte trois blessures ; et enfin au deuil fondamental dont on évoque à peine la douleur. Est-ce la foi à laquelle il appartenait ? Est-ce cette ville réservée et sérieuse où il avait vécu si longtemps ?

Mais pourquoi chercher des causes extérieures ? Henry Seston pouvait s'être forgé lui-même cette réserve et cette liberté intérieure. Il était devenu une sorte de référence ; on avait fini, me dit-on, par le prendre pour conciliateur des inévitables conflits qui éclatent dans un lycée. Il semblait avoir pris la mesure de toute chose : il avait retenu la grande leçon de Montaigne. Henry Seston a demandé que l'on ne prononçât pas son éloge funèbre. Pour continuer de respecter ce vœu, je voudrais que cette intervention ne soit que la poursuite du dialogue avec lui ; que les quelques phrases et les quelques épisodes majeurs que j'ai évoqués soient l'occasion pour nous tous ici réunis, de poursuivre d'autres méditations ; qu'Henry Seston en somme, continue de nous enseigner.

Tel est l'homme auquel vous me demandez de succéder : honneur redoutable.

Me voici arrivé avec mon cortège de personnages, de

décors et d'images peintes face au poids tranquille d'une vie et d'une action exemplaires. Je ne vais pas, comme Giraudoux dans « La Guerre de Troie n'aura pas lieu » m'engager dans le jeu de la pesée des hommes : Ulysse pèse ceci, Hector pèse cela. Tout au plus dirai-je que je pèse le poids du rêve littéraire face à celui de la vérité d'un homme. Et voici que je suis tenté de me tourner vers Jean Paulhan encore, lui qui voyait dans l'usage simultané des contraires, la meilleure approche du réel. Mon alibi est là. M'asseyant parmi vous, j'entre peut-être, après tout dans la logique : à la fois continuateur de celui qui m'enseigne, et son contraire ; exerçant le même métier, mais cherchant dans l'écriture théâtrale et les illusions de la scène, je ne sais quelle compensation à un univers qui ne m'offre pas de certitudes.

J'ai pu éprouver, Messieurs, en vous visitant, un phénomène étrange : c'est que vous n'êtes pas trente-six, mais un seul. C'est que l'Académie offre à travers vous le visage multiple, et cependant cohérent d'une même civilisation. C'est qu'au fond, elle présente la même diversité, la même science et la même unité essentielle que le Lycée. Vous m'avez emmené parmi les chasseurs préhistoriques du Gardon et au mystérieux théâtre de la Fontaine ; vous m'avez montré des hommes médiévaux s'accrochant contre toute logique au sol de la ville ruinée ; vous m'avez entraîné dans l'infiniment petit de l'atome et dans le labyrinthe du cerveau neuronique, promené au ras du sol parmi les insectes, et dans le domaine platonicien des équations définitives. Vous m'avez dit aussi vos propres histoires, toutes simples. Et une fois encore, c'est l'homme en train de se conquérir à travers sa culture que je suivais. Notre compagnie est née dans le sillage du Collège des Arts qui a été si longtemps l'espoir et l'objet du combat intellectuel de la Ville. Et voici que je retrouve le même humanisme d'intentions dans l'un et l'autre établissement. C'est cela que

je souhaite servir en venant parmi vous ; c'est pour cela que je vous remercie de votre appel et de votre accueil.

Les Nimois ont le mérite de s'être donné avant presque toutes les autres villes françaises, deux structures citadines exemplaires : leurs institutions municipales et leur Académie. Toutes les fois que je rencontre un élu municipal je ne peux m'empêcher de le considérer comme le continuateur de l'un de ces quatre consuls qui figurent sur le sceau de la Cité en 1226. Et je me demande s'il sait bien de quelle hérédité civique il est comptable, et si cela modèle son action. Notre Académie est du même ordre. En m'y accueillant vous me faites aller bien au-delà de moi-même. C'est encore Paulhan et Nîmes qui vont nous éclairer. Jean Paulhan raconte que dans les petites classes du lycée, son professeur expliquait la présence égyptienne dans notre Cité. Les petits élèves bâillaient. Si bien que tout à son enthousiasme, le professeur s'exclama : « Mais enfin ne voyez-vous pas qu'à quelques siècles près cela aurait pu être vous ? »... Et Paulhan d'expliquer qu'il comprit soudain la relativité du temps, et les attaches profondes qui le reliaient à l'Histoire. Et bien aujourd'hui, tel est mon sentiment :

Entre Messieurs Jean de Saurin, de Teissier, de Graverol, de Péraud, de Trimond, de la Beaume qui siégèrent les premiers en 1682, le professeur Seston ici même il y a trente-quatre ans, et nous aujourd'hui, ici, point de rupture ; je dirai même, point de différence. A la toise de l'Histoire, à quelques siècles près, comme dirait Paulhan, nous aurions pu être eux, ils auraient pu être nous. C'est cela sans doute, l'immortalité.

Le Président lève la séance et le nouvel académicien se rend dans la salle de Villepredrix où il reçoit les félicitations de ses confrères, de sa famille et de ses amis.

*SEANCE DU 3 JUIN 1983*

La séance s'est tenue dans le salon de l'hôtel Davé.

Elle est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André. M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Paul Blanc, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, membres résidents ; Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Bernard Dalle, M. Roger Gaillard, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Taillades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Jacques Larmat, Mlle Alice Fermaud, M. Pierre Abauzit, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le chanoine Charles Fayolle.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'Académie a reçu en hommage :

Charles-Emile Delormeau, *Un maître de Calvin, MATHURIN CORDIER*, Neuchâtel, 1970 ;

Charles-Emile Delormeau, *Sébastien Castellon*, Neuchâtel, 1974 ;

Françoise Cotton et Raymond Huard, *Lettres de Charles Gide à Michel et Jeanne Alexandre (1922-1931)*, Communautés, N° 63, Paris, 1983 ;

*Michel Alexandre et Nîmes*, Bibliothèque Municipale, Nîmes, 1979.

M. Charles-Emile Delormeau, correspondant, lit une étude sur *Les méreaux de communion de l'Eglise Réformée de Nîmes*. En voici le résumé :

Au début de l'année 1870, un petit jeton en plomb, de forme ovale, reproduisant d'un côté les attributs de la ville de Nîmes et de l'autre un cœur percé de poignard sur lequel étaient posés des rayons formant une croix et entouré d'une légende indéchiffrable fut présenté à Germer-Durand, bibliothécaire de la ville ; il pensa qu'il devait s'agir du méreau d'une congrégation du Sacré-Cœur, établie au XVII<sup>e</sup> siècle par les jésuites.

Quelques mois plus tard, une autre pièce semblable fut soumise à son examen mais, ayant pu lire la légende, « Christ, soleil de justice », il changea d'avis et conclut, du fait qu'elle était rédigée en français, que c'était non pas un méreau catholique mais protestant.

Ayant relaté cette découverte dans les « Mémoires de l'Académie du Gard » de l'année 1871, il termina son exposé en demandant à ses confrères, membres de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, de lui faire connaître à quelle corporation protestante de Nîmes, consistoire, collège des arts ou bureau de l'hôpital, cette pièce avait bien pu appartenir.

La réponse se fit attendre et ce ne fut qu'en 1888,

qu'après avoir soumis le cas à divers numismates dont les avis avaient été contradictoires, que Delorme se rangea du côté de ceux qui estimaient que la pièce était bien d'origine huguenote et, par la suite, c'est cet avis qui est généralement admis, bien que Gelin, le plus éminent spécialiste en la matière, ait fait des réserves sur cette attribution.

Quoi qu'il en soit, de nombreuses délibérations du Consistoire attestent que l'Eglise réformée de Nîmes fit usage de méreaux de communion dès la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

D'autres Eglises protestantes de l'actuel département du Gard eurent aussi des méreaux mais aucun n'est parvenu jusqu'à nous.

Cependant, ces mentions ne nous renseignent que très partiellement sur l'origine et l'usage de ces jetons et incitent à élargir l'enquête au reste de la France pour avoir une information d'ensemble sur le sujet.

Remarquons tout d'abord que le mot « méreau » qui, d'après Littré, vient du bas-latin *merallus*, dont l'origine est inconnue, se rencontre relativement peu dans les délibérations des Consistoires mais plus souvent, dans le Midi de la France, celui de « marque » ; on disait aussi « marreaux » et quelquefois « marron ».

C'est Calvin et Viret qui, dès le 30 janvier 1560, proposèrent au Conseil de Genève de faire des « marreaux » pour remettre à ceux qui voudraient communier et en seraient dignes mais leur suggestion ne fut pas retenue.

Calvin n'en abandonna pas pour autant son idée et, dans une lettre non datée mais probablement de 1561, adressée « aux fidèles de France », il leur recommanda d'établir un contrôle pour ceux qui voulaient communier.

Son conseil fut suivi dès octobre 1561 par l'Eglise du Mans, l'année suivante par celle de Nîmes et l'usage s'en répandit dans diverses provinces de France.

Le territoire de chaque Eglise locale était divisé en

« quartiers » ayant chacun à leur tête un « ancien » et les Consistoires censuraient les membres de la communauté dont la piété ou la conduite n'étaient pas absolument irréprochables.

Aussi, avant les services de communion, qui avaient lieu quatre fois par an, ceux qui voulaient y prendre part devaient se munir d'un méreau qu'ils allaient chercher chez l'ancien de leur quartier pour prouver qu'ils appartenaient à la communauté, n'avaient fait l'objet d'aucune censure et qu'ils avaient assisté aux séances de catéchisme ; les consuls, les anciens et les « gens de lettres », c'est-à-dire ceux qui savaient lire, étant dispensés de cette dernière obligation. Ils le remettaient à l'ancien de service auprès de la table sainte au moment de recevoir le pain et le vin.

Dans les villes, les méreaux étaient le plus souvent distribués à l'entrée du temple avant l'office.

Les méreaux avaient aussi un rôle fiscal et étaient refusés à ceux qui ne participaient pas, dans la mesure de leurs moyens, aux diverses charges de l'Eglise.

L'emploi des méreaux semble avoir disparu en France après la révocation de l'édit de Nantes (1685) ; il fut repris au XVIII<sup>e</sup> siècle au fur et à mesure que les Eglises se réorganisaient officieusement.

Dans certaines localités de Saintonge et du Poitou, il se perpétua jusqu'aux environs de 1850.

La plupart des méreaux sont en plomb, coulés dans des moules. Les attributs sont presque toujours en relief ; leur gravure, qui présente peu de qualités artistiques, est assez naïve et grossière, les lettres et les chiffres souvent retournés ou inversés.

Ces imperfections s'expliquent par le fait qu'ils étaient en général fabriqués par les anciens de l'Eglise, quelquefois par des potiers d'étain, comme à Nîmes.

Tous sont ronds, à l'exception de celui de Nîmes, qui est ovale.

Sur une soixantaine de types ou variétés connus, plus des deux tiers appartiennent au Poitou.

Certaines Eglises utilisèrent successivement plusieurs modèles ; le plus souvent ce n'étaient que des variantes mais parfois ils étaient totalement différents.

On distingue *deux types principaux* de méreaux français : celui « au berger » et celui « à la coupe » ; quant aux autres, leurs motifs sont des plus divers et ils se prêtent difficilement à une classification.

Le type « au berger » fut en usage dans le Sud-Ouest depuis la Saintonge jusqu'à l'Agenais ; on en connaît plusieurs variétés qui semblent dériver d'un prototype du XVI<sup>e</sup> siècle qui n'est pas parvenu jusqu'à nous. La plupart sont en plomb et leur diamètre varie entre 29 et 34 millimètres. Chaque variété était commune à toute une région, l'Eglise locale où ils étaient en usage étant désignée par une ou deux lettres, frappées au poinçon.

Le modèle le plus ancien que nous connaissons semble être celui du *Bordelais*. La gravure dénote certaines qualités artistiques chez son auteur. Il présente à l'envers un berger sonnante de la trompe pour rassembler son troupeau ; en haut, une croix grecque à laquelle est attachée une oriflamme ; à l'arrière-plan, des arbres. Au revers, un soleil surmontant une Bible ouverte sur les pages de laquelle est écrit : NE CRAINS POINT PETIT TROUPEAU, St LUC C<sup>e</sup> XII 32. La forme de l'U indique qu'il n'est pas antérieur au XVII<sup>e</sup> siècle.

Ce type, avec des variantes, a été retrouvé en *Saintonge* (d'un dessin moins soigné avec une erreur dans le numéro du verset : 82 au lieu de 32) ; d'autres variétés, du XVIII<sup>e</sup> siècle, reproduisent le même thème, mais avec des différences encore plus grandes et d'une facture plus rustique, dans le *Montalbanais* et dans l'*Agenais*.

Le type « à la coupe » se rencontre presque exclusivement dans le Poitou.



Presque toujours en plomb et quelquefois d'un alliage de ce métal avec de l'étain et d'un diamètre plus petit (19 à 25 mm.). D'un dessin en général grossier et maladroit, les lettres et les chiffres sont fréquemment inversés ou retournés.

Bien que les registres de certains Consistaires en fassent mention aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, on n'en connaît aucun spécimen antérieur au XVIII<sup>e</sup> siècle. Parmi ceux datés, le plus ancien est de 1745 et le plus récent de 1821.

Ces méreaux portent l'indication de l'Eglise dans laquelle ils étaient utilisés.

A l'avant, une coupe généralement entre deux morceaux de pain de communion et au revers les initiales ou le nom de l'Eglise, parfois une date.

Parmi les méreaux de « types divers », qui sont presque tous en plomb et de forme ronde et varient parmi leur diamètre et les attributs figurant à l'avant et au revers, nous citerons seulement, à titre d'exemples, ceux de Nîmes, déjà décrits, de Mazamet, de Jonzac et de Cozes.

Il y eut aussi des méreaux en Alsace, province rattachée à la France en 1648 seulement et qui, bien qu'en grande majorité luthérienne, eut quelques Eglises réformées, dont certaines étaient des communautés françaises composées en partie de réfugiés et de Suisses francophones.

Les méreaux d'Oberseebach sont soit en laiton soit en fer et de forme octogonale (carrés aux coins coupés) ; ceux de Bischwiller sont aussi en laiton ou en fer mais ronds.

Les protestants qui, pour échapper aux persécutions, quittèrent la France, d'abord au XVI<sup>e</sup> puis au XVII<sup>e</sup> siècles, et allèrent à l'étranger, y fondèrent des communautés dans lesquelles ils introduisirent leurs coutumes religieuses et leur langue. C'est ainsi qu'il y eut des méreaux dans certaines « Eglises du Refuge » d'Angleterre, des Pays-Bas,

d'Allemagne et du Danemark et dont, en général, l'usage se maintint plus longtemps qu'en France.

A l'exemple des Eglises françaises, certaines communautés presbytériennes ou libres d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande et même du Canada et des Etats-Unis utilisèrent, certaines dès le XVI<sup>e</sup> siècle, des jetons appelés *tokens* (gages de communion) que la plupart remplacèrent dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par des cartes de communion comportant le nom du fidèle mais il ne faut pas confondre des *tokens* avec les méreaux des Eglises du Refuge.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h. 30.

*SEANCE DU 17 JUIN 1983*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président, en présence de M. Gilbert Baumet, sénateur du Gard, président du Conseil général du Gard, maire de Pont-Saint-Esprit.

Sont présents : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Claude Lheureux, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Alain Girard, correspondant ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Mlle Alice Fermaud, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Pierre Abauzit, M. Michel Grollemund.

L'ordre du jour de la précédente séance est lu et approuvé.

Le Président fait part du décès de Madame Lucie Mazauric (Madame André Chamson), membre non résidant.

Une minute de recueillement est observée en hommage à la mémoire de la regrettée défunte qui était l'épouse de notre éminent confrère M. André Chamson, de l'Académie française, membre non résidant de notre Compagnie et la mère de Madame Frédérique Hébrard, membre honoraire. Son père Félix Mazauric, conservateur des Musées de Nîmes, avait été en son temps notre président.

Il est fait notification de la vacance du fauteuil de M. André Modeste, membre résidant, décédé. A la première séance d'octobre, l'Académie décidera s'il y a lieu ou non de procéder au remplacement de ce regretté confrère. Dans l'affirmative les inscriptions de candidatures seront reçues jusqu'à la première séance de novembre. L'élection aura lieu au cours de la première séance de décembre.

L'Académie a reçu en hommage :

Sydney Forado, *Du nouveau sur Mani, fondateur du catharisme*, Toulouse, 1982, ex Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, 1 vol. 144, 16<sup>e</sup> Série, T. III, 1982;

André Haon, *Contes de Jean-Baptiste*, Uzès, 1983 ;

Docteur Elizabeth Fontanieu, *Louis-Eugène Perrier, docteur en médecine (1835-1912)*, Alès, photocopie, 1983.

M. le médecin général Edmond Reboul présente une communication intitulée : Pont-Saint-Esprit de 1942 à 1982.

Après quelques phrases de remerciement pour l'Académie de Nîmes et pour M. Gilbert Baumet, président du Conseil général, qui honorait la réunion de sa présence, le conférencier trace les limites de son propos, simple réflexion sur « Pont-Saint-Esprit, 1942-1982 ».

Présentant la petite ville dans son site naturel et son aspect actuel, il observe, d'emblée, la détérioration du paysage par les hautes tours de la centrale atomique

« Eurodil » implantée à quelques kilomètres sur la rive gauche du Rhône. Ayant noté en passant, que certains vestiges, témoins du passé de la ville, très tôt célèbre par son pont, existent toujours, il évoque d'abord les événements, grands ou petits, qui ont marqué depuis 1942 la vie de la Cité.

Sont ainsi passés en revue : l'occupation, la résistance et la libération ; la reconstruction de certains quartiers partiellement détruits par les bombardements, et le démantèlement de la citadelle ; les fêtes du 700<sup>e</sup> anniversaire de la création du pont, mais aussi le tragique épisode du pain maudit en 1951. D'autres faits, moins marquants, parfois pittoresques, sont rappelés ainsi que la fermeture d'établissements, l'ouverture d'institutions diverses, l'urbanisation bien conduite ; on en arrive enfin à la création du canal de dérivation du Rhône entre Donzère et Mondragon ainsi qu'à l'industrialisation des rives voisines.

A ce court survol de quarante ans de chronique locale fait alors place la réflexion. On voit ainsi, en fonction des modifications importantes apportées au pays s'expliquer les changements profonds dans la Cité, sa vie et sa population. Le Rhône a été en quelque sorte confisqué, volens nolens, à la ville qui en était issue : la vie fluviale s'est éteinte, les eaux et leur arrière-plan échappent aujourd'hui au regard des visiteurs qui déambulent sur l'arrière quai ; les inondations moins redoutables, il est vrai, depuis l'aménagement du cours du fleuve, la création du canal et la construction de la digue dans le bas-quartier, produisent encore, sous une forme différente, des effets néfastes. La ville s'est donc étendue à l'Ouest autour de l'autre axe, routier celui-là, devenu le seul moyen de communication après la fermeture aux voyageurs de la ligne de chemin de fer Lyon-Le Teil-Nîmes.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h. 30.

Nouvelle série

N° 88

**BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES**

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**



**3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Trimestres 1983**



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1984

Abonnement annuel : 60,00 F

Le N° : 20,00 F

**BUREAU DE L'ACADEMIE  
POUR L'ANNEE 1983**

*Président d'honneur* : M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire de la République du département du Gard.

*Président* : M. Victor Lassalle.

*Vice-président* : M. Pierre Abauzit.

*Secrétaire perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Secrétaire adjoint* : M. Félix Villeneuve.

*Trésorier* : M. Paul Blanc.

*Trésorier adjoint* : M. Lucien Frainaud.

*Bibliothécaire* : M. l'abbé René André.

*Bibliothécaire adjoint* : M. Victor Lassalle.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Archiviste adjoint* : M. André Nadal.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nimes  
16, rue Dorée - 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes (tél. 29-45-33).

© by Académie de Nimes - 1984.

## FAITS ACADEMIQUES

Obsèques de M. Camille Lignières .....	157
Mariage de M. André Nadal .....	161
M. Jean Roger est fait chevalier dans l'Ordre Nationale du Mérite .....	161
Parution des Mémoires de l'Académie, 1980, 1981, 1982 .	161
Audience accordée par M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire de la République du département du Gard, au Président et au Secrétaire perpétuel .....	174
L'Académie et le prix littéraire <i>le Cabri d'Or</i> .....	175
L'Académie et la célébration du bicentenaire de la mort de Jean-François Séguier .....	175
L'Académie et le Conseil portugais des Arts et Traditions populaires . .....	175
La succession de M. André Modeste .....	180
Obsèques de M. André Chamson, de l'Académie française, membre non résidant .....	184
Obsèques de M. Marc Bernard, membre honoraire ..	184
Notification de la vacance du siège de M. Camille Lignières . . . . .	184
Séance extraordinaire en l'honneur des membres de l'Académie Goncourt . . . . .	189
Obsèques de M. le docteur Paul Cabouat, membre honoraire, ancien membre résidant .....	191
Décès de Madame Henri de Régis .....	192
Madame Christiane Lassalle-Guichard est élue membre résidant . . . . .	192
Il est décidé de remplacer M. Camille Lignières .....	192
Notification de la vacance du siège de M. le colonel Xavier de Balincourt .....	192
Il est décidé de remplacer M. le colonel Xavier de Balincourt . . . . .	200

## COMMUNICATIONS

Sydney Forado : <i>Catharisme et Kabbale dans le pays nimois</i> . . . . .	161
Alain Nicolas : <i>Histoire générale et comparée des villages de Bezouze, Poulx et Cabrières (Gard)</i> .....	176



Pasteur Aimé Bonifas : <i>Les révisionnistes ou le « mythe » des camps de concentration nazis</i> .....	180
Joachim Durand, compte rendu de Aimé Vielzeuf : <i>Terreur en Cévenne</i> .....	184
Général Pierre-Henri Cothias : <i>Le colonel Gros-Long dit Pierre Devoluy</i> .....	185
Lucien Frainaud, compte rendu de : Claude Achard, <i>Anthologie des expressions du Languedoc</i> .....	192
André Nadal : <i>La Saint-Charlemagne dans nos lycées et collèges</i> .	195
Jacques Larmat : <i>L'euthanasie</i> .....	200

### HOMMAGES

Abbé R. André, <i>Histoire de Marguerittes</i> , Nimes, 1983.	161
Pierre Dupuy, <i>Organiser une corrida en France</i> , Revue Toros, Nimes, 1983 .....	175
Robert Sauzet, <i>Exotisme et dévotion. L'Orient et l'Extrême-Orient d'un curé de campagne à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle</i> , Revue historique, CCLXVIII/2, 1982 .	175
Robert Sauzet, <i>La conversion au XVII<sup>e</sup> siècle</i> , Actes du XII <sup>e</sup> Colloque du Centre méridional de rencontres sur le XVII <sup>e</sup> siècle, 1983 .....	175
Frédéric Bazile et Evelyne Bazile-Robert, <i>Le Solutréen à pointes à cran de la Baume d'Oullins</i> , Etudes préhistoriques, Revue régionale d'Archéologie préhistorique, n° 15/1979-80, Mâcon, 1983 .....	175
André Nadal, <i>Les calculateurs prodiges</i> , Nimes, 1983 ..	180
Pierre Fanguin (présentés par), <i>Textes et documents sur l'histoire du protestantisme dans le Gard</i> , Nimes, 1983 .	180
Claude Achard, <i>Anthologie des expressions du Languedoc</i> , Marseille, 1983 .....	180
Pierrick, <i>Lettres à mourir</i> , Paris, 1983 .....	180
Aimé Vielzeuf, <i>Terreur en Cévenne</i> , Nimes, 1983 .....	180
André Fresquet, <i>La statue de marbre</i> , Uzès, 1983 ....	180
Duc de Castries, <i>Monsieur Thiers</i> , Paris, 1983 .....	184
Paul Deleuze, <i>Mais où sont les foires d'antan</i> , dactylographié, 1983 .	184

21 juillet 1983

OBSEQUES  
DE M. CAMILLE LIGNIERES

*membre résidant  
ancien président*

La cérémonie religieuse des obsèques de M. Camille Lignières, agrégé de l'Université, inspecteur d'Académie honoraire, officier de la Légion d'honneur, membre résidant, ancien président, décédé à Saint-Chinian (Hérault) le 19 juillet 1983, s'est déroulée en l'église de Saint-Chinian.

A l'issue de la cérémonie, M. Victor Lassalle, président, a adressé au défunt l'adieu de l'Académie.

Il s'est exprimé ainsi :

L'Académie de Nîmes vient aujourd'hui rendre hommage à son ancien président Camille Lignières et dire à sa famille et à ses amis que leur douleur est aussi la sienne, car celui qui vient de nous quitter était, de tous nos confrères, l'un de ceux qui ont le plus apporté à notre Compagnie. Tous les membres de celle-ci avaient pour lui un attachement tout particulier, en raison de la valeur de ses travaux et de la richesse de ses qualités humaines.

Il avait été élu membre résidant en 1949 alors qu'il exerçait à Nîmes les fonctions d'inspecteur d'Académie. C'est déjà riche de savoir et d'expérience qu'il était venu

s'installer dans notre ville, puisqu'il avait auparavant affronté avec le plus grand courage les épreuves de la Grande Guerre, fait à la Faculté des Lettres de Montpellier de brillantes études dont il était sorti agrégé d'espagnol, enseigné cette langue au Lycée d'Oran, avant d'être inspecteur d'Académie dans l'Aveyron, puis dans le Tarn-et-Garonne.

Il avait naturellement sa place en notre Compagnie, non seulement en raison de sa science et de ses fonctions mais aussi en raison de la générosité avec laquelle il savait transmettre ses connaissances au plus grand nombre et de la grande bienveillance qu'il manifestait à tous dans l'exercice de ses activités professionnelles.

Les enseignants relevant de sa compétence n'ont pas oublié l'aide et les encouragements qu'il leur a inlassablement apportés, et beaucoup d'entre eux n'ont jamais cessé de lui témoigner en retour la plus fidèle et la plus déférente amitié.

Professeur d'espagnol, il ne s'est pas borné à enseigner cette langue au début de sa carrière. Il a en outre fait connaître la littérature et l'histoire de la péninsule ibérique par des communications à l'Académie de Nîmes, par des conférences et par la publication des cinq volumes de ses *Figures et thèmes hispaniques*. Il a voulu aussi intéresser à l'Espagne un large public en créant, et en animant, à partir de 1948, le Cercle nimois d'Etudes hispaniques, en organisant des voyages et en faisant créer des bourses de séjour pour les étudiants. Il a ainsi contribué de toutes ses forces à une œuvre très nécessaire : le rapprochement entre les peuples.

Tous ceux qui l'ont approché savent combien il alliait en toute circonstance un sens aigu du devoir et une grande bonté. C'est pourquoi le rayonnement de sa personnalité était grand et c'est pourquoi aussi nous sommes nombreux à nous trouver enrichis par son exemple, qui demeure vivant en nous.

Ses qualités, il les devait à la sympathie qu'il éprouvait naturellement pour les autres, mais aussi à la force de ses convictions religieuses et à l'héritage qui lui avait été transmis par son père Marcel Lignières auquel il a consacré l'an dernier un livre admirable : *Vie d'un instituteur centenaire de la III<sup>e</sup> République*.

Dans ce bel ouvrage où s'expriment tant de piété filiale et tant d'attachement au terroir, il a reproduit un poème que Marcel Lignières dédiait à son maître Paul Chassary, professeur à l'École normale. Ce sont des vers, que, sans rien y changer, on pourrait dédier à notre confrère, à notre ami disparu, Camille Lignières :

*Pendant plus de trente ans toujours d'un même cœur,  
Vous avez poursuivi votre tâche sacrée ;  
Sans compter vous avez, ce qui vaut mieux que l'or,  
Donné toute votre âme avec votre pensée.*

*SEANCE DU 14 OCTOBRE 1983*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, membres résidants ; M. Marc Bernard, membre honoraire ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Roger Gaillard, M. Daniel-J. Valade, M. Bernard Dalle, M. Bernard Artigues, Mme Benel, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Lucien Frainaud, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Pierre Abauzit, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. le chanoine Charles Fayolle.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Une minute de recueillement est observée à la mémoire du très regretté Camille Lignières, membre résidant, ancien président, décédé à Saint-Chinian (Hérault) le 19 juillet 1983.

Le Président présente les compliments de l'Académie à M. André Nadal, marié depuis peu, et félicite M. Jean Roger de sa récente nomination dans l'ordre National du Mérite.

Les Mémoires de l'Académie, 1980-1981-1982, ont paru en août. Le prochain volume sera consacré à l'année 1983.

L'Académie a reçu en hommage : Abbé René André, *Histoire de Marguerittes*, Nîmes, 1983.

M. Sydney Forado, membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, laquelle est en relations d'échanges avec notre Compagnie, présente une communication intitulée : *Catharisme et Kabbale dans le pays nimois*.

En voici le compte rendu :

Que le Catharisme se soit épanoui dans le Languedoc, tout le monde le sait ! Que son développement ait entraîné d'épouvantables drames politique pendant le XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle, dans tout le Comté de Toulouse cela fait partie de la tragique histoire événementielle du Languedoc.

Le sujet a été étudié depuis des siècles et continue, à l'heure actuelle, à faire l'objet d'études en profondeur.

Mais, la Kabbale ? Qu'a-t-elle à faire dans le Languedoc nimois ? Pourquoi ce rapprochement avec le Catharisme ? Veut-il signifier qu'il y a eu dans le Languedoc des contacts entre Cathares et Kabbalistes sur le plan des doctrines ?

Ou bien qu'il y a eu entre les deux formes de pensée, en dépit de leurs divergences notoires, des points, sinon communs, du moins de contact ?

Il y a beaucoup plus que cela, surtout en ce qui concerne la Kabbale.

D'abord, il faut souligner que le développement du Ca-

tharisme et de la Kabbale sont concomitants dans la même aire géographique : le Languedoc.

Ensuite, et surtout, pour éclairer notre sujet, il faut faire état d'une découverte très récente (elle ne date que de 1966) qui a littéralement bouleversé les idées reçues sur les origines de la Kabbale et qui est le substratum de notre sujet (1).

L'opinion qui avait toujours prévalu dans le monde des savants était la suivante : la Kabbale, dont les premiers éléments sont venus d'Orient, était née en Espagne au XIII<sup>e</sup> siècle ; elle s'était ensuite répandue en Aragon et en Castille dans les communautés juives et dans certains cercles musulmans ; puis, elle devait connaître par la suite son développement classique en Europe.

Or, depuis 1966, après les travaux érudits de Gershom Sholem, professeur de littérature hébraïque à l'Université de Jérusalem, il nous faut complètement abandonner cette idée reçue.

Son livre, *Les origines de la Kabbale*, fut une véritable révélation non seulement pour les savants hébraïsants, mais surtout pour les Languedociens épris de l'histoire culturelle de leur pays, à quelque époque que ce soit.

En effet, si l'on pose la question suivante :

Dans quelles circonstances et où, c'est-à-dire dans quelle aire géographique la Kabbale est-elle apparue sur la scène de l'Histoire ?

La réponse est la suivante :

La Kabbale est née, en tant que phénomène historique du judaïsme médiéval, en « Provence » (latin Provincia), c'est-à-dire dans la partie orientale du Languedoc. C'est de là qu'elle a essaimé dans tout le monde méditerranéen.

---

(1) *Les origines de la Kabbale* de Gershom Sholem, traduit de l'allemand par Jean Loewenson, Paris, 1966 (Collection Pardès, Etudes et Textes de Mystique juive). Chez Aubien Montaigne.

Elle constitue donc une manifestation de la vie spirituelle juive, dans le Languedoc chrétien.

C'est extraordinaire, mais c'est ainsi.

Une fois que nous aurons démontré ce qui précède, qui est le premier point de notre propos, nous nous affronterons à une deuxième question qui se posera tout naturellement :

Pour quoi la Kabbale est-elle née dans le Languedoc ?

Les caractères de l'époque à laquelle nous la voyons surgir, expliquent-ils ce phénomène singulier ?

Il nous faudra étudier le Midi de la France à l'époque où nous voyons naître la Kabbale, et surtout le climat religieux ; ce faisant, nous rencontrerons tout naturellement le Catharisme qui crée un état de haute tension religieuse dans tout le Midi.

Alors, nous serons amenés à étudier s'il y a eu vraiment des points de contact entre les deux formes de pensées religieuses. Cela constituera le troisième point de notre étude et certainement le plus délicat.

#### I. — *La Kabbale est née dans le Pays nimois.*

Le mot Kabbale est difficile à enserrer dans une courte définition. À l'origine, en hébreu, le terme avait simplement le sens de « Tradition ». Ce n'est que petit à petit qu'il a pris le sens de « Théosophie », quand, au sein des Communautés juives, s'est développée une pensée originale qui s'est teintée peu à peu de mysticisme, ou plutôt de théosophie à forme ésotérique.

Mais, notre démarche d'approche du sujet tel qu'il est exprimé par le titre n'est pas du tout une étude de théosophie ou théologie. Il ne s'agit pas d'exposer la doctrine des Kabbalistes, ensuite celle des Cathares. On ne ferait que s'égarer dans des spéculations théologiques qui ne sont pas de notre spécialité.

Nous resterons donc dans le domaine des faits géogra-



phiques et historiques bien établis, éclairés d'un jour nouveau par les découvertes récentes qui ont enrichi le sujet.

C'est un peu avant 1200 que les Kabbalistes commencent à émerger comme un groupe mystique distinct, qui, sans être nombreux numériquement, a néanmoins acquis peu à peu une prépondérance considérable dans beaucoup de régions de la France du Sud et particulièrement dans le Languedoc nimois.

C'est au même moment qu'une nouvelle religion se développe dans les mêmes régions : le Catharisme.

Dans ce Midi languedocien de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la vie spirituelle était active et bouillonnante.

Au sein des Communautés juives certains esprits de premier plan avaient dans leurs spéculations de la science de Dieu, dépassé la Gnose ancienne (2), pour une philosophie nouvelle qui se construira peu à peu : la Kabbale.

Peut-on préciser géographiquement les lieux où se manifesta pour la première fois cette forme originale ? Bien sûr !

C'est dans les communautés juives de Narbonne, Nîmes, de Lunel et surtout de Posquières (qui n'est aujourd'hui qu'un quartier de Vauvert), d'Arles, voire même de Marseille, que nous rencontrons les premières personnalités kabbalistes.

## II. — *Pourquoi cette éclosion et particulièrement dans le Midi languedocien.*

Cela tient d'abord à ce que cette région était vraiment dès la fin du XII<sup>e</sup> et au début du XIII<sup>e</sup> siècle, un des foyers de la culture médiévale où s'était développée une civilisation insigne ; c'était le lieu privilégié où les idées cir-

---

(2) La Gnose est, théologiquement parlant, la Science supérieure aux simples croyances religieuses vulgaires. Les Gnostiques prétendaient avoir une connaissance complète de la nature et des attributs de Dieu.

culaient librement avec échanges littéraires, artistiques, et surtout, de nouvelles idées religieuses.

La doctrine cathare commençait à se répandre dans le peuple en opposition de plus en plus déclarée à la religion catholique.

Les Communautés juives avaient, elles aussi, une vie spirituelle intense. On peut affirmer que le Languedoc était pour elles une terre de tranquillité, de paix civile, mais aussi de bouillonnement intellectuel avant même l'entrée en scène de la Kabbale.

Déjà, depuis l'an 1000, Narbonne avait pu se prévaloir d'une forte tradition d'études savantes.

Mais, à Nîmes, à Lunel, à Posquières, des Maîtres éminents dispensaient un enseignement « moderne » et, on peut suivre le développement de la Kabbale.

En effet, le premier livre kabbalistique, *Le Bahir* (le Lumineux), a été publié dans le Languedoc ; c'est le monument littéraire le plus ancien de la Kabbale, le livre dont tout découlera, le livre de base des Kabbalistes.

C'est un recueil de sentences ou de très brefs exposés sur des versets de la Bible. Longtemps on a admis l'hypothèse que les idées principales de ce livre étaient nées dans le Languedoc et que c'est dans le Languedoc que sa rédaction a eu lieu.

Aujourd'hui, on pense que seule sa publication a eu lieu dans le Languedoc ; c'est vraiment la cristallisation de la Kabbale sous la forme d'une rédaction suivie.

Du Bahir procède tout le développement kabbalistique ultérieur. La date de sa parution n'est pas connue avec précision. La connexion possible entre la rédaction du Bahir et le mouvement cathare a été avancée et défendue. Si on manque de preuves exactes pour défendre cette thèse, on ne peut en exclure la possibilité ; et, ceci est très important.

Connaît-on les noms des Kabbalistes languedociens, et

quelques choses de leur vie pour affirmer que la Kabbale est née dans le Languedoc et non ailleurs ? Bien sûr que oui.

La première grande figure kabbaliste languedocienne est Abraham ben Isaac de Narbonne. Président du Tribunal rabbinique, il était un véritable chef d'école.

Il reçut, le premier, les nouvelles révélations kabbalistiques et fut le plus grand talmudiste de son époque, le créateur d'une véritable dynastie de kabbalistes qui ont fixé, précisé, enseigné ce qu'est la Kabbale.

Son petit-fils Isaac l'Aveugle le qualifie de « Maître de la Science ésotérique ». Il est mort en 1179 ; au moment où le Catharisme battait son plein. C'est la date du Concile de Latran réuni par le Pape « qui en appelle contre les hérétiques, au bras séculier ». C'est-à-dire à la force. C'est l'année de la prise de Lavaur par les Chevaliers du Midi.

Son élève et gendre Abraham ben David, plus connu sous le nom de Rabad vivait à Posquières. C'est une personnalité très importante. Il émanait de lui, un rayonnement qui attirait à Posquières de nombreux rabbins venus d'Europe (Italie, Pays allemands, Espagne surtout).

Posquières, hameau perdu, devint un grand foyer de spéculations mystiques, et Rabad mourut en 1198, laissant de nombreux disciples.

C'était l'époque des prêches de saint Dominique dans tout le Languedoc où par des conférences contradictoires, il essayait de ramener « les égarés » à la vraie Foi.

Signalons que plus tard, le célèbre Maïmonide écrivait à son tour « Le Guide des Egarés » pour ramener les Kabbalistes dans la bonne voie.

Le plus illustre des Kabbalistes fut le fils de Rabad, Isaac l'Aveugle. Avec lui commence la troisième génération des Kabbalistes. Il a apporté un ton nouveau, une Glose spéciale dans la Kabbale, en plus du monde d'idées contenues dans le Bahir. Longtemps on a cru qu'il était l'auteur

de ce livre, mais il n'en est rien. Cette Glose spéciale, c'est la Mystique contemplative.

Né en 1165, il vécut certainement jusqu'en 1236 à Posquières et sans doute à Narbonne entre 1232 et 1235. Il a été un remarquable chef d'école et sous son égide, Posquières devint une pépinière d'élèves, un lieu d'études pour tous ceux qui s'intéressaient à ce nouveau genre de pensée.

Ce sont les élèves d'Isaac qui, venus d'Espagne pour profiter de l'enseignement du Maître languedocien, ont été les agents de la transplantation de la Kabbale en Espagne et de sa diffusion au-delà des Pyrénées, notamment le groupe de kabbalistes de Gérone, le premier centre d'Espagne d'où naîtront tous les autres.

Ses élèves se répandirent dans toute l'Europe, même en Angleterre, en Espagne, en Allemagne.

Les premiers venus arrivaient du nord de la Loire, on les appelait les Serfati, c'est-à-dire les Français ; entendez par là : ceux qui ne sont pas du Languedoc.

Qu'on n'oublie pas qu'Isaac et ses élèves furent contemporains des terribles événements de la Croisade des Albigeois : sac de Béziers en juillet 1209 ; anathème du Pape à l'encontre de Raymond VI en janvier 1211 ; bataille de Muret en septembre 1213.

Il eut bien d'autres Kabbalistes par la suite ; mais, ce qu'il faut retenir, c'est que les trois générations des fondateurs de la Kabbale sont des Kabbalistes languedociens, vivant dans le Languedoc et qu'elles ont été baignées dans les événements tragiques provoqués par « l'hérésie cathare ».

Nous arrivons à la dernière partie de notre étude :

### III. — *Catharisme et Kabbale : points communs et divergences.*

La première remarque d'où découlera tout le développement c'est que le Catharisme et la Kabbale se dévelop-

pèrent dans le même temps et dans la même aire géographique : le Languedoc.

Voilà des hommes qui vivent dans cette région de la fin du XII<sup>e</sup> jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle où la fermentation religieuse qui débordait sur le plan politique (mais, ceci n'est pas de notre sujet), intéressait tout esprit réfléchi.

Entre 1150 et 1230, le Midi était en proie à de fortes tensions culturelles et religieuses. Tout le monde paraissait concerné par le devenir des religions révélées.

La Secte des « Passagiens » est un exemple révélateur de cet état d'esprit. C'est une Secte Judéo-Chrétienne dont tous les membres prétendaient que la loi de Moïse devait être respectée par tous.

D'autres auteurs prétendent que les Passagiens étaient des Cathares qui voulaient conserver certains rites juifs. Cette Secte dont on trouve mention dès le XII<sup>e</sup> siècle, ne disparu qu'au XIV<sup>e</sup>.

Cette forte tension religieuse qui n'a pas sa pareille dans aucun autre pays de culture catholique : c'est le Catharisme qui la provoque. Ce n'est plus une « simple hérésie », mais une autre religion basée sur le dualisme (Dieu du Bien, Dieu du Mal) et qui, tout en utilisant certaines notions chrétiennes, aboutissait à saper les fondement mêmes du Christianisme.

L'existence de ce mouvement religieux d'une si rare puissance, et dont la tendance anti-catholique ne fait plus de doute aujourd'hui, est le contemporain d'un Judaïsme languedocien en pleine floraison.

Le Catharisme n'était pas, tant s'en fallait, l'affaire de petits cénacles fermés, mais tout le pays était en révolution. Mais les conventicules kabbalistiques de Posquières, de Nîmes, de Béziers, de Narbonne, de Perpignan, de Carcassonne, de Toulouse, où florissait l'étude de la Thora et du Talmud, où naissait la Kabbale n'étaient pas, non plus, des cercles fermés.

Nous allons voir apparaître une autre ressemblance : les Parfaits, les Purs, chez les Cathares, ont leurs homologues chez les Kabbalistes.

Dans ce Languedoc effervescent, on entend parler de plus en plus de ces docteurs surnommés les « Parushim » (littéralement : ceux qui sont « détachés »).

Ce sont des docteurs de la Foi, détachés de toutes les affaires du monde et qui vivent dans la pureté : ils ne se livraient pas au commerce, ils ne maniaient pas d'argent, ils s'abîmaient dans la recherche de l'absolu.

Bref, ils ressemblaient aux Parfaits Cathares. Nous connaissons les noms de ces Parushim : Jacob le Naziréen de Lunel ; le R. Acher ha-Parush ; et bien d'autres.

Les contemporains disaient des Parushim « qu'ils chargeaient sur leurs épauels tout le poids de la Thora ».

On peut dire que les Parfaits Cathares prenaient sur eux tout le fardeau de cette morale négative du dualisme manichéen, parce qu'il était à leurs yeux identique au Christianisme des premiers âges.

Alors, vraiment, la question se pose : Y a-t-il eu au milieu du XII<sup>e</sup> siècle des rapports entre le Catharisme et la Kabbale naissante, dans le Languedoc, à part cette similitude de « vie détachée » tendant vers la pureté, de vie en dehors du monde visible que menaient les Parfaits et les Parushim ?

Il faut dire que, d'après les Sources Cathares et les Dossiers de l'Inquisition (3) on ne constate qu'assez rarement des éléments parallèles à la doctrine kabbaliste.

Mais on sent une sorte de parenté générale, surtout dans l'hypothèse fondamentale, selon laquelle, de part et d'autre, on admet la réalité d'un monde supérieur, d'un

---

(3) On peut les consulter dans Jean Guiraud : *Histoire de l'Inquisition au Moyen Age*, vol. I, Cathares et Vaudois. Paris, 1965. C'est la source capitale.

monde suprême où se déroulent des événements dramatiques qui ont leur contre-partie dans le monde inférieur où nous vivons.

Et, à lire Jean Guiraud, on se persuade combien il est impossible que les juifs languedociens n'aient rien vu et rien observé du profond bouleversement qui secouait leur pays.

Mais, il ne faut pas affirmer que les Juifs ont participé au mouvement Cathare, qu'ils y avaient une grande influence et que Kabbalistes et Cathares avaient partie liée, malgré les affirmations de Newman (4).

Certains polémistes du XIII<sup>e</sup> siècle l'ont affirmé. C'est absolument indéfendable, à cause des différences intrinsèques entre les deux religions. Mais, disons quand même qu'il y a eu des Juifs — assez peu nombreux — qui se sont joints aux Cathares.

Bien sûr il existe des ressemblances, et là est le cœur de notre sujet. Les Cathares parlent, par exemple, des Quatre Eléments qui composent le Monde Suprême ; l'école d'Isaac l'Aveugle admet aussi les Quatre Eléments.

Le Dieu créateur qui coïncide pour les Cathares avec le Dieu du Mal, créateur des corps, a une certaine ressemblance avec le Satan décrit par le Bahir : « Satan, séducteur des âmes, prince du Tohu-Bohu et du monde matériel ».

Soulignons surtout que l'unique doctrine dans laquelle Cathares et Kabbalistes se rencontrent, et qui est un point capital, c'est celle de la migration des âmes.

Dans le Bahir, cette idée de la migration des âmes à travers divers corps, de génération en génération, est très perceptible. Que certains matériaux de la Kabbale aient été puisés dans la théologie des Anciens Perses, on le sa-

---

(4) L.J. Newman : *Jewish Influence on Early Christian reform movements*, pages 131 à 207. « Jewish Influence on the Catharisme Heresy », New York, 1925.

vait depuis longtemps (travaux de A. Franck, *La Kabbale ou la philosophie des hébreux*).

Mais dans le Bahir l'expression revêt une forme originale qui contraste avec la formulation cathare : les Cathares considéraient les âmes supérieures comme celles d'anges déchus qui doivent longtemps cheminer avant de se réincarner dans le corps d'un Parfait.

Cette idée manque complètement dans la Kabbale, de même que la migration des âmes à travers les corps d'animaux. Elle n'apparaîtra dans les écrits kabbalistiques que vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est certainement un écho cathare.

A cette idée de la migration des âmes se rattache l'abstinence de la viande. On sait que c'est un des traits les plus saillants de la conduite des Parfaits et qui va les conduire à un régime végétarien absolu.

Or, nous savons que les Parushim ne mangeaient pas de viande. La lettre du grand voyageur Benjamin de Tudèle qui nous décrit sa rencontre avec Asher a Parush, qui vivait à Lunel en 1165, nous dit : « Il s'est retiré des affaires et se consacre jour et nuit à l'étude, se voue à l'ascèse et ne mange pas de viande ».

Cette abstinence n'a jamais conduit les Kabbalistes à prôner un végétarisme intégral.

Reste la grave question des deux dieux : chez les Cathares, fidèles au manichéisme, l'existence des deux dieux est très explicite : le Dieu bon a créé les esprits, règne sur le monde immatériel ; le Dieu mauvais a créé la chair, le monde visible, et, donc, l'Ancien Testament a pour objet d'abuser les hommes.

Alors là, c'est la rupture. Cependant signalons que déjà, Isaac l'Aveugle parle du « Deus Abconditus » (le Dieu Caché) qui n'est pas concevable par la pensée, mais qui s'oppose au Dieu de la Révélation !

Les mystiques juifs sont profondément préoccupés par



un espèce de dualisme impliqué par les deux aspects d'un seul Dieu. Ces mystiques, postérieures aux Kabbalistes languedociens, finiront par employer des formules qui ne s'accorderont pas avec le monothéisme.

Meïr de Narbonne, contemporain d'Isaac l'Aveugle, et que la publication du Bahir avait mis hors de lui, les accuse formellement et dénonce « ceux qui profèrent des blasphèmes contre Dieu, inventent des choses de leur crû, penchent en faveur d'opinions hérétiques... que Dieu nous garde du sacrilège que nous commettrions en nous laissant séduire par d'aussi hérétiques affirmations ! »

Et en Espagne, ô ironie, en 1263, un ancien juif languedocien, Paul Christiani, a obtenu le soutien de l'Ordre des Dominicains contre eux.

Un seul point — capital celui-là — dans lequel on ne trouve aucune concordance entre les deux courants de pensée, c'est le domaine de la procréation.

Chez les Cathares, le plus grave des péchés était d'engendrer, de procréer, car tout principe qui apportait à la société les moyens de durer était le plus grave des péchés.

Rien de semblable dans la Kabbale languedocienne où « le croissez et multipliez » de la Bible ne fut jamais mis en question.

Pour conclure, essayons de dégager ce qui fait l'intérêt de cette étude :

C'est d'abord le fait que la naissance et l'éclosion de la Kabbale ait eu lieu en terre languedocienne.

C'est ensuite que le Bahir ait vu également le jour en Languedoc et que ce livre qui ne comprend qu'une quarantaine de pages, soit la source d'une des formes de pensée originales de la mystique juive et qu'il ait eu un retentissement immense chez les savants européens du début de la Renaissance.

C'est enfin, que des actions et inter-actions entre

Kabbalistes et Cathares soient intéressantes à souligner et à expliquer. Il était d'ailleurs impossible qu'il en fût autrement.

En effet, dans ce foisonnement d'idées théologiques, théosophiques, mystiques, dont le Languedoc fut le théâtre aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, on reste sous l'impression que des quantités de penseurs, de philosophes, de Parfaits et de Parushim, de rabbins, de Passagiens, de gnostiques, cherchent une Vérité, une explication du Monde, de ce Monde déchiré, dont le Languedoc était à ce moment là, à la fois le reflet et le phare.

Enfin, et surtout, la Kabbale s'est répandue dans tous les Pays de l'Europe. Elle anima les penseurs de de l'Humanisme italien. Pic de la Mirandole traduisit le Bahir en latin, étudia la Kabbale et son livre, *Le Livre Septuple*, est un livre kabbalistique.

En Allemagne, l'Humanisme prit naissance avec les savants de Heidelberg, notamment le philosophe Reuchlin.

En France, Lefèvre d'Etaples et son groupe de Meaux, se rallièrent aux idées nouvelles.

Tous les historiens sont d'accord aujourd'hui que l'Humanisme allemand et italien et le Groupe de Meaux ont préparé le terrain de la Réforme. On touche ici, à l'immensité de ce mouvement d'idées déclenché par la Kabbale languedocienne au moment même où le Catharisme connaissait son épanouissement dans la région et s'étendait hors des frontières.

Après le débat habituel la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 23 OCTOBRE 1983

La séance est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Roger Gaillard, M. Daniel-J. Valade, M. Alain Nicolas, M. Bernard Artigues, M. Armand Brunel, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Lucien Frainaud, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Pierre Abauzit, M. Guy Dupré, M. Michel Grollemund, M. Christian Liger.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire de la République du département du Gard, président d'honneur statutaire

de l'Académie, a accordé une audience au Président et au Secrétaire perpétuel. Il présidera la séance publique annuelle de l'Académie qui se tiendra le dimanche 5 février 1984 à 16 h 30 dans les salons de l'Hôtel de Ville.

L'Académie accorde son patronage au prix littéraire *Le Cabri d'or* fondé par le journal *Le petit Cévenol* d'Alès, et désigne M. Christian Liger pour faire partie du jury de ce prix.

M. Robert Debant représentera l'Académie au sein du comité créé par le Comité de Jumelage Nîmes-Vérone pour célébrer en 1984 le bicentenaire de la mort de Jean-François Séguier, collaborateur et ami du Véronais Scipion Mafféi.

Le Conseil portugais des Arts et Traditions populaires désire entrer en relations d'échanges avec notre Compagnie. M. le professeur Jean-Baptiste Aquarone, membre honoraire, est chargé de nous représenter auprès de ce Conseil. M. José Antonio Falcao, secrétaire général de cet organisme, est, en retour, nommé correspondant de l'Académie.

Nous avons reçu en hommage :

Pierre Dupuy, *Organiser une corrida en France*, extrait de la revue « Toros », Nîmes, 1983.

Robert Sauzet, *Exotisme et dévotion. L'Orient et l'Extrême-Orient d'un curé de campagne à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*, ex. Revue historique, CCLXVIII/2, 1982.

Robert Sauzet, *La conversion au XVII<sup>e</sup> siècle*, extrait des Actes du 12<sup>e</sup> colloque du Centre méridional de rencontres sur le XVII<sup>e</sup> siècle.

Frédéric Bazile, Evelyne Bazile-Robert, *Le Solutréen à pointes à cran et la Baume d'Oullins*, des Etudes préhistoriques, Revue règl. d'Archéologie préhistorique, n° 19 - 1979-80, Macon, 1983.

M. Alain Nicolas, correspondant, lit une communication intitulée : *Histoire générale et comparée des villages de Bezouze, Poulx et Cabrières (Gard)*.

En voici le résumé :

Situés à environ douze kilomètres au nord-est de Nîmes, ces trois villages ont une histoire directement liée à la nature du sol. Celui-ci est composé essentiellement de roches de l'ère secondaire, les terres cultivables se formant sur le complexe du piedmont de la garrigue.

Bezouze a été, de l'antiquité à nos jours, traversé par les hommes. Toutefois, les deux autres communes ne sont pas restées isolées, des chemins les reliant. Bezouze et Cabrières ont été occupés dès l'époque Fontbuxienne, civilisation avant tout pastorale. Les habitats étaient dispersés et implantés à l'abri des collines. Ces deux villages apportent des témoignages sur la période protohistorique.

L'époque gallo-romaine marque une étape importante dans l'implantation humaine. Sur le territoire des trois agglomérations ont été mis à jour des vestiges de « Villae », qui étaient en fait des fermes vivant en autarcie. La datation a été facilitée par la présence de pièces de monnaies allant de 70 av. J.-C. à 180 ap. J.-C. : Bezouze : 70 av. J.-C. ; Cabrières : 50 ap. J.-C. (daté par l'épithaphe d'une stèle) ; Poulx de 117 à 181 ap. J.-C. avec des monnaies des empereurs Hadrien et Marc-Aurèle.

Les invasions ont rendu la vie du Moyen Age particulièrement difficile. A ce moment-là, la puissance de l'Eglise dans la propagation des idées et des techniques, sa participation au pouvoir politique, annonçaient les transformations qui feront du XI<sup>e</sup> siècle une phase importante pour notre histoire. Les trois villages ont été édifiés vers l'an 1000, près d'anciens sites romains. Très tôt ils furent fortifiés à l'aide de remparts qui furent détruits au XVI<sup>e</sup> siècle par les guerres civiles.

Fait assez rare, un curé de Cabrières, Philippe Malien fut maire du village en 1748. Durant cette période, de nombreuses constructions virent le jour comme en témoignent les dates figurant sur la clé des arcs : 1773 à Bezouze, 1775 à Poulx et 1764 à Cabrières.

La famille de Rovérié de Cabrières a subi de rudes épreuves pendant la Révolution. En raison des troubles politiques de 1830, le Cardinal de Cabrières naquit à Beaucaire. Celui-ci devint populaire lors des événements de 1907, en donnant l'ordre d'ouvrir les églises de Montpellier aux manifestants.

En 1942, l'envahisseur allemand établit un camp sur le plateau de Cabrières.

Depuis l'après-guerre, nos trois villages connaissent une explosion démographique considérable. La population se multipliant par deux ou trois. Les nouveaux arrivés s'intègrent difficilement au monde rural.

Dès l'époque gallo-romaine, le vin du midi de la Gaule était exporté en Italie. Vers l'an 1000, les principales ressources agricoles étaient : les céréales, le fourrage, la vigne, l'olivier et les troupeaux.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle est marqué par des alternances d'étés brûlants, grillant tout et de périodes pluvieuses faisant germer les épis de blé. Surviennent périodiquement les hivers rigoureux qui détruisent les oliviers et parfois la vigne.

Seul Poulx a un moulin à farine situé au bord du Gardon, Bezouze et Cabrières ayant un moulin à vent.

Le vignoble à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle fut infesté par l'oïdium, le phylloxéra et le mildiou, après quoi la surproduction fit couler le vin dans la rue.

La diversification des cultures est très importante, notamment par les arbres fruitiers et les cultures maraîchères.

De nombreuses coutumes rythmaient la vie rurale, comme le feu de la Saint-Jean, la bûche de Noël.

Ces traditions se sont enrichies à chaque génération de légendes extraordinaires. Elles étaient en même temps des fêtes de famille, et représentaient l'espoir que l'on place dans l'avenir, mais aussi la crainte du lendemain.

Après le débat habituel la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 4 NOVEMBRE 1983

La séance est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, membres résidents ; M. Marc Bernard, membre honoraire ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Roger Gaillard, M. Bernard Artigues, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, Mlle Alice Fermaud, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. Guy Dupré, M. Paul Blanc.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.



Le 2 décembre aura lieu l'élection du successeur du très regretté André Modeste. La Commission des anciens présidents a donné avis favorable à la candidature de Madame Christiane Lassalle-Guichard, conservateur du Musée du Vieux Nîmes, déjà correspondante, présentée par le groupe des Indépendants.

L'Académie a reçu en hommage :

André Nadal, *Les calculateurs prodiges*, Nîmes, 1983.

*Textes et documents sur l'histoire du Protestantisme dans le Gard*, présentés par Pierre Fanguin, Nîmes, 1983.

Claude Achard, *Anthologie des expressions du Languedoc*, Marseille, 1983.

Pierrick, *Lettres à mourir*, Paris, 1983.

Aimé Vielzeuf, *Terreur en Cévenne*, Nîmes, 1983.

André Fresquet, *La statue de marbre*, Uzès, 1983.

M. le pasteur Aimé Bonifas, ancien déporté résistant, présente une communication intitulée : *Les révisionnistes ou le « mythe » des camps de concentration nazis*, dont voici un bref compte rendu :

Après la guerre, quand a commencé à s'estomper l'indignation née des révélations sur les exactions du régime nazi, les dénégations des nostalgiques du régime ont trouvé une certaine audience.

Paradoxalement, celui qui est une des sources principales de ce révisionnisme, ce n'est ni un nazi, ni un Allemand, mais un Français, Rassinier, et ce qui est le plus troublant, un ancien résistant arrêté par la Gestapo et déporté à Buchenwald et Dora. A son retour des camps, il est élu député de la seconde Constituante, mais la publication de son livre, *Le mensonge d'Ulysse* (1950), provoque un énorme scandale. Il déclare, par exemple, qu'il n'a jamais vu de S.S. brutaux, que tout était prévu dans les camps de concentration pour le confort des détenus, etc.

M. Aimé Bonifas démontre que Rassinier n'a eu de la

vie des camps qu'une connaissance partielle et partielle et que cela le disqualifie pour en parler avec autorité.

Mais la pollution à la source est là. Car Rassinier a eu de nombreux disciples, dans divers pays, qui ont publié abondamment l'idée que les revenants des camps ont exagéré, affabulé, menti. Le plus connu en France à l'heure actuelle est Robert Faurisson. Mais il n'est pas le seul. Les révisionnistes tiennent des congrès internationaux, ont leurs organes de presse, etc. Leur entreprise a pris une telle importance que l'ignorance ou le simple mépris ne sont plus de mise.

En fait, ils jettent une suspicion systématique sur tout ce qui a été dit jusqu'ici sur le système concentrationnaire nazi.

M. Aimé Bonifas examine tour à tour trois de leurs négations, concernant le génocide du peuple juif, car elles sont exemplaires de leur contestation :

— Hitler et les chefs nazis n'auraient ni ordonné ni organisé la « solution finale » ;

— Le chiffre de six millions de Juifs morts en déportation serait une pure invention ;

— Les chambres à gaz n'ont pas existé.

M. Aimé Bonifas répond par des arguments historiques irréfutables.

En conclusion, il demande : l'entreprise des révisionnistes est-elle entièrement innocente, malgré les apparences derrière lesquelles elle se drape ? Le doute ainsi jeté atteint certains groupes, des jeunes, des gens d'extrême-droite comme d'extrême-gauche, des jeunes cadres, des enseignants, des chercheurs du C.N.R.S...

Les révisionnistes, par la dissimulation du crime, en réalité font l'apologie du crime, réhabilitent le nazisme, en ce temps où les virus de la xénophobie, du racisme, de l'antisémitisme ne demandent qu'à se réveiller. Quand une société s'abandonne à l'amnésie, elle est sur la voie de la

dégénérescence. C'est ici que l'enseignement de l'histoire apparaît capital pour sauvegarder notre culture et nos valeurs de civilisation.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 1983

La séance est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Ville-neuve, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Roger Gaillard, M. Bernard Dalle, M. Bernard Artigues, M. Armand Brunel, M. André Dupuis, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund, M. le chanoine Charles Fayolle.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Le Président qui, en compagnie de M. le bâtonnier Edgar Tailhades, membre résidant, ancien président, et de M. Bernard Artigues, correspondant, a représenté l'Académie, à Paris, aux obsèques de M. André Chamson, de l'Académie française, rend compte de la cérémonie qui s'est déroulée le 16 novembre au Temple de l'Oratoire. Il rend également compte de l'ensevelissement de notre éminent confrère qui a eu lieu le 17 novembre au col de la Luzette, sur la commune de Valleraugue.

Le Secrétaire perpétuel et de nombreux confrères ont assisté aux obsèques de M. Marc Bernard, Prix Goncourt, membre honoraire, célébrées à Nîmes le 17 novembre. M. le bâtonnier Edgar Tailhades a adressé à notre éminent confrère l'adieu de l'Académie.

Le Secrétaire perpétuel rend compte ensuite des obsèques de M. Marc Bernard, Prix Goncourt, membre honoraire, décédé à Nîmes le 15 novembre.

Une minute de recueillement est observée en hommage à la mémoire des deux disparus.

Notification est faite de la vacance du siège du très regretté Camille Lignières. Dans la prochaine séance il sera décidé s'il y a lieu de procéder au remplacement du défunt. Dans l'affirmative, l'Académie fixera le délai pendant lequel les propositions de candidature pourront être reçues. L'élection pourrait avoir lieu le 20 janvier.

L'Académie a reçu en hommage :

Duc de Castries, *Monsieur Thiers*, Paris, 1983 ;

Paul Deleuze, *Mais où sont les foires d'antan*, dactylographie, 1983.

M. Joachim Durand rend compte de : Aimé Vielzeuf, *Terreur en Cévenne*, 1983.

Historien de la résistance gardoise, M. Aimé Vielzeuf a

publié, sur le sujet, au cours des trois dernières décennies, une quinzaine d'ouvrages.

Le dernier en date des ouvrages d'Aimé Vielzeuf est intitulé *Terreur en Cévenne*.

Ce livre de près de 200 pages, comportant notes, annexes, carte, nombreux documents photographiques, écrit sans emphase, dans le style de la chronique, retrace ce qui s'est passé à Alès et dans la Cévenne voisine durant cent jours, du 10 mai au 18 août 1944.

Le « kommando de chasse » composé de Waffen S.S., arrivé à Alès le 8 mai 1944, est chargé du « nettoyage des maquis des Cévennes ». N'ayant pas obtenu les succès escomptés, les hommes de ce « kommando », aidés par des miliciens, vont se contenter de traquer impitoyablement les résistants de l'arrondissement d'Alès, d'en arrêter de très nombreux, de les interner au fort Vauban et de les torturer avant de les déporter outre-Rhin ou de les faire disparaître, au nombre de 28, dans le puits de Célas.

Tous les récits d'Aimé Vielzeuf, narrateur probe, sensible et humain, sont étayés sur des témoignages précis recueillis, dès l'automne 1944, par lui-même et par des officiers et policiers résistants chargés d'une enquête concernant « les crimes de guerre nazis dans la région d'Alès ».

Pour recouper les témoignages recueillis, et dans un souci d'objectivité et de vérité, M. Aimé Vielzeuf a, encore, interrogé nombre de parents et d'amis, de camarades de la résistance des victimes du puits de Célas et d'ailleurs.

Dédaignant le « sensationnel », l'auteur du livre n'a eu qu'un but : porter témoignage et barrer la route à l'oubli.

M. le général Pierre-Henri Cothias présente une communication sur *le colonel Gros-Long dit Devoluy (1862-1932)*.

En voici le résumé :

L'approche de la régionalisation ramènera-t-elle à l'actualité Pierre Devoluy qui au début du siècle s'est montré

au sein du Félibrige un ardent partisan de cette création ?

Cette perspective, en tout cas, était l'occasion de rappeler son œuvre littéraire et, ce qui n'avait pas encore été fait, de préciser sa carrière militaire concomitante, Devoluy n'étant autre que le colonel du Génie Gros-Long.

Pierre-Paul Gros-Long, né en 1862 de vieille souche protestante à Châtillon-en-Diois face au Massif du Devoluy, montrait aux lycées de Castres puis de Nîmes où son père était fonctionnaire des dons intellectuels à la fois scientifiques et littéraires éclatants. Etudiant à Grenoble, il entrait à Polytechnique en 1882 choisissant à sa sortie l'arme du Génie.

Ainsi le trouvait-on lieutenant à Arras (1886), puis à Montpellier (1890), publiant de chacune de ces deux garnisons un recueil de poèmes, puis capitaine à Antibes (1891) où affinant son patois de la Drôme et bientôt séduit par la richesse du patrimoine culturel de la Provence il décidait de cumuler une activité littéraire avec son métier d'ingénieur militaire. Entré alors au Félibrige et bientôt distingué par Mistral il était sur sa recommandation élu majoral en 1900, puis en 1901, à 39 ans, quatrième capoulié, rôle qu'il allait s'efforcer d'assurer d'Avignon (1895), de Nice (1899), de nouveau d'Avignon (1902), enfin de Nîmes (1908).

Partisan passionné de l'autonomie des provinces, programme déjà révolutionnaire, Devoluy s'est-il encore montré trop pressé de le réaliser ?

Supprimant, en 1905, les maintenances du Félibrige il s'aliénait une partie du mouvement. Plaidant en 1907 la cause des vigneron du Languedoc il n'était pas suivi par Mistral.

Enfin ne pouvant empêcher en 1909 des désordres à la Sainte-Estelle de Saint-Gilles, dont ses opposants étaient à l'origine, il était abandonné par le Maître et démissionnait. Cartésien, positiviste, il n'admettait pas que ce qui était clair et juste ne s'imposât pas.

Et, jeune encore, il avait peut-être négligé les hommes. Mais à voir aujourd'hui les prémices de la décentralisation il apparaît bien comme un de ses précurseurs. Aussi bien ne devait-il jamais rompre avec Mistral ni le Félibrige.

Réaffecté, en 1911, à Nice comme chef du Génie pour l'achèvement des fortifications de l'Aution, clef de la défense de la ville, il allait s'y donner tout entier jusqu'à la fin 1914, date à laquelle, l'Italie dénonçant la Triplice, il rejoignait le front du nord-est.

Là, d'abord à la III<sup>e</sup> Armée en 1915 puis comme lieutenant-colonel à la VII<sup>e</sup> Armée de Pont-à-Mousson aux Vosges en 1916-17 il était dans la zone des étapes le pourvoyeur des énormes besoins de l'avant en matériels divers de position, se faisant même industriel en scieries et tréfileries. Cela jusqu'à la mi-1917 où, mis à la disposition du général Ferrié, directeur de la Radiotélégraphie militaire, il établissait avec de hauts techniciens la liaison de la Tour Eiffel avec les grands commandements.

Réaffecté une nouvelle fois à Nice à la mi-1918, cette fois comme directeur du Génie, il devait être atteint par la retraite comme colonel fin 1919. Mais son troisième âge allait être d'une remarquable fécondité puisqu'il collaborait très vite à des quotidiens du Sud-Est et à des revues parisiennes et entra en 1928 comme adjoint chargé des travaux publics dans l'équipe municipale élue à Nice. Tout cela sans cesser d'écrire des ouvrages aussi divers que *Connaissance de la Guerre* (1922), *Rédemption d'une langue* et la traduction des inédits de Mistral, *Au gai Royaume de l'Azur* (1931) et *La Cévenne embrasée* (1922-26-31).

Gros-Long Devoluy disparu en 1932, ses talents et mérites étaient célébrés en 1933 à Châtillon-en-Diois, sa douce patrie, par plusieurs personnalités des lettres, de la presse, de l'armée, enfin de son église à laquelle il était resté toujours très attaché.

Les faveurs dont il a bénéficié au profit du Félibrige ne



suffisent pas à expliquer sa capacité à mener de front deux carrières. Fidèle et fraternel, le très honorable colonel Gros-Long, écrivain militaire et, ce qui est plus rare, militaire écrivain, était supérieurement doué.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

*SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 1983*

Une séance extraordinaire a été tenue le samedi 26 novembre 1983 en l'honneur de l'Académie Goncourt invitée à Nîmes par la Municipalité et représentée par M. Hervé Bazin, son président, M. François Nourrissier, son secrétaire, Mme Edmond Charles-Roux, M. Robert Sabatier, M. André Stil et M. Daniel Boulanger qu'accompagnait M. Frédéric Tristan, Prix Goncourt 1983.

La séance est ouverte à 16 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, membres résidants ; M. Jean Bousquet, maire de Nîmes, membre d'honneur ès qualités ; M. Roger Gaillard, M. Daniel Valade, Mme Christiane Lassalle, M. Bernard Artigues, M. le pasteur Ildebert Exbrayat, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond,

M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, Mlle Alice Fermaud, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Pierre Abauzit, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le chanoine Charles Fayolle.

Après que M. Victor Lassalle eut présenté l'Académie de Nîmes et formulé le vœu que des relations privilégiées s'établissent entre les deux Compagnies, la médaille du Tricentenaire de la vieille dame de la rue Dorée fut remise à chaque académicien Goncourt et à M. Frédéric Tristan, en même temps que la plaquette *L'Académie de Nîmes en 1982* et l'ouvrage *L'Académie de Nîmes (1682-1982), Documents réunis à l'occasion du Tricentenaire de sa fondation*.

Chacun des invités prononça ensuite quelques mots. M. Hervé Bazin réfuta l'image parisienne des Goncourt en affirmant: « Nous sommes tous des provinciaux ». M. Robert Sabatier se dit impressionné par l'étendue des domaines couverts par l'Académie de Nîmes: « Vous mériteriez de vous appeler Institut ». Mme Edmonde Charles-Roux (Mme Gaston Defferre) nota qu'elle connaissait « la solidité nîmoise ». M. André Stil qualifia l'Académie nîmoise de lieu privilégié « de l'alliance entre une haute simplicité et une haute compétence ». M. François Nourrissier, ancien propriétaire du château d'Arpaillargues, se réjouit de cette reprise de contact avec « ses racines ». Enfin, M. Frédéric Tristan qui siégeait « pour la première fois dans une Académie... » en profita pour remercier les Goncourt.

Quant à M. Jean Bousquet, maire de Nîmes, membre d'honneur ès qualités, il profita de la circonstance pour dire son attachement à l'Académie de Nîmes et aux valeurs qu'elle représente.

La séance fut levée à 17 h 30.

*SEANCE DU 2 DECEMBRE 1983*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, membres résidants ; M. Roger Gaillard, M. André Planque, M. Joseph Massota, M. Bernard Artigues, M. Henri Dubled, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, Mlle Alice Fermaud, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Pierre Abauzit, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund, M. le chanoine Charles Fayolle.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Une minute de recueillement est observée en hommage à la mémoire de M. le docteur Paul Cabouat, ancien mem-

bre résidant, membre honoraire, récemment décédé, aux obsèques duquel l'Académie était représentée par son président, son secrétaire perpétuel et de nombreux confrères.

M. Henri de Régis, membre résidant, a perdu son épouse. Le Président lui présente les condoléances de l'Académie.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant pour occuper le fauteuil laissé vacant par le décès du très regretté André Modeste. Toutes les conditions statutaires étant remplies, Mme Christiane Lassalle-Guichard, conservateur du Musée du Vieux Nîmes, correspondant depuis 1974, est élue.

De même, M. le pasteur René Grossi est nommé correspondant.

L'Académie décide de procéder au remplacement du très regretté Camille Lignières, décédé. Les propositions de candidature seront reçues jusqu'au 6 janvier. Le vote aura lieu le 20 janvier.

Notification est faite de la vacance du fauteuil de M. le colonel Xavier de Balincourt, démissionnaire. Dans la prochaine séance, il sera décidé s'il y a lieu de procéder au remplacement du démissionnaire. Dans l'affirmative, l'Académie fixera le délai pendant lequel les propositions de candidature pourront être reçues.

M. Lucien Frinaud rend compte de l'ouvrage de M. Claude Achard, *Anthologie des expressions du Languedoc*, Marseille, 1983, dans les termes que voici :

Je ne sais plus qui a dit un jour : « Le français est un patois qui a fait fortune ».

Si dans ma jeunesse deux années de grec et cinq années de latin m'interdisent, à tort peut-être, de soutenir cette affirmation, je dois cependant reconnaître que dans

son *Anthologie des expressions du Languedoc*, sortie des Editions Rivages à Marseille, dont il vient de nous faire hommage, Claude Achard nous fournit des exemples qui ne peuvent que l'illustrer.

D'autres, avant que notre distingué correspondant le déplore, avaient quelque peu brocardé notre langage. Rabelais ne s'en était pas privé lui, qui à Montpellier, avait utilisé le parler d'Oc. Grand Gousier, Gargamelle, Gargantua étaient les noms languedociens de ses personnages. Racine, 80 ans plus tard, exprimait une opinion à peu près semblable : « C'est un langage mêlé d'espagnol et d'italien », disait-il. Bien sûr Molière à Pézenas entendait un galimatias qu'il avait parfois de la peine à comprendre et le Nîmois Jean César Vincens affirmait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : « La langue d'Oc est un mélange de celtique, de latin, de tudesque, de français et... d'arabe ».

Quel était aussi à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, je vous le demande, mes chers Confrères, le vocabulaire du rachalan de la Placette, celui du Sétois de la Bordigue ou de la Pointe courte, ou Montpelliérain du faubourg Figuerolles ou de Boutonnet, du Carcassonnais ou du Biterrois ?

Un parler qui avant tout exprimait l'action par l'image et dans lequel le patois local, celui de Bigot, par exemple, sur un accent aux intonations faubouriennes, essayait maladroitement de se franciser. « Una lèbre » devenait « une lièvre »... Le vieux paysan chez nous dira encore « la sulfate ».

Non ! bien sûr, ce n'était pas ainsi qu'au grand siècle on parlait à la cour de Versailles... Chez nous Malherbe n'était point, mais aujourd'hui encore le français fleurit de ces idiotismes qui souvent sont employés dans la conversation courante.

Du populaire ! dira-t-on peut-être... Mais n'oublions pas que si c'est dans les salons qu'elle s'affine, c'est dans la rue qu'un pays parle sa langue. Il n'est pour s'en convain-

cre que de constater la quantité d'expressions et de néogallicisme que l'on trouve dans la mise à jour, ces dernières années, du dictionnaire de l'Académie française.

Le travail de Claude Achard est alors particulièrement intéressant par ce qu'il nous apprend sur notre langue. C'est d'abord une agréable promenade dans notre Midi méditerranéen. Languedoc, Roussillon, Provence, plaines, garrigues et montagnes. Ces terroirs qui ont façonné l'indigène dans ses habitudes, son comportement, sa langue. Comment parle le Toulousain, le Sétois, le Nimois ou le paysan des Cévennes. Chacun de ceux-là ayant sa façon de s'exprimer. Pourquoi ici dit-on « diner » au repas de midi et « souper » au repas du soir quand « le franchiman » dira « déjeuner » à midi et « diner » à 20 heures.

Pourquoi à Nîmes « éclaire-t-on » le feu au lieu de l'allumer ? Pourquoi à Béziers et à Ganges « tombe-t-il des rabanelles » quand il pleut ou qu'il grêle ?

« Se graisser le gosier » ou « se rincer la gargamelle », ou « la dale », s'être « empégué » après avoir trop bu.

« Tu es plein comme un omnibus » dit un jour Alphonse Daudet à Paul Arène, à ce que nous raconte Jean-Jacques Brousson, l'auteur d'*Anatole France en pantoufle*.

Pourquoi du Sétois, qui vient de passer de vie à trépas, dit-on : « Es mai mort » ?

Je ne pourrais citer tout ce que le travail de Claude Achard contient de choses intéressantes, amusantes, parfois frisant l'indécence, sans cependant verser dans la grossièreté. Tout au plus une trivialité supportable. Je ne parle pas des locutions importées par les Pieds-noirs.

Expression naturelle du faubourg, de la rue. Vous trouvez là tout ce qui fait la conversation de chaque jour chez nous, au coin de la rue, chez l'épicier, au comptoir du bar, sur la place, au mazet ou à la partie de pétanque. Un travail qui recense plus de 400 locutions plus savoureuses les unes que les autres et qui a nécessité à son auteur une patiente recherche dans la bibliographie régionale auprès des

sociologues, écrivains, folkloristes. Rabelais, Larousse, Littré, Dauzat, Le Roy Ladurie, Escholier, Mistral, Pagnol. Plus de 60 ouvrages consultés. *Anthologie des expressions du Languedoc* un ouvrage de 175 pages qui apporte les échos de tous les jours, témoigne de l'amour que Claude Achard porte à son pays et à ses coutumes, et j'ajouterai qui s'apparente à celui que notre distingué confrère André Bernardy nous avait présenté, il y a 20 ans, sous le titre : *Les sobriquets collectifs*.

Oui ! il y a encore chez nous des hommes qui sauront nous faire apprécier notre langue, malgré tout ce qu'elle peut avoir de ces idiotismes qu'on lui reproche et qui à mon sens *ajoute encore à sa richesse*.

Claude Achard est de ceux-là. Il faut le lire pour s'en convaincre.

M. André Nadal présente une communication intitulée : *La Saint-Charlemagne dans nos Lycées et Collèges*.

Deux parties composaient la communication.

La première consistait à exposer les raisons pour lesquelles il y a eu dans nos établissements du second degré une pareille célébration. Il indiqua que par l'entremise de l'empereur Frédéric Barberousse, grand admirateur de Charles mais brouillé avec le pape Alexandre III, Charlemagne fut déclaré saint par un pape irrégulièrement élu et non reconnu par l'Eglise : l'Antipape Pascal III, cela le 29 décembre 1165 à Aix-la-Chapelle.

Cette canonisation semblait en apparence dénuée de valeur, or, ni Alexandre III, ni aucun de ses successeurs, ne l'attaquèrent jamais. Dès le 28 janvier 1166, le nouveau saint apparut au calendrier. Il a fallu toutefois attendre le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle pour voir l'établissement définitif de la fête comme une institution scolaire reconnue, Charlemagne étant considéré comme le fondateur de l'Université.

Depuis cette époque la Saint-Charlemagne n'a cessé, surtout à Paris, d'être la fête des collèges et des écoles.



Ce culte a cependant dans l'ensemble disparu quelquefois. De 1815 à 1848 le terme de « Lycée » fit place à celui de « Collège royal », mais c'est la III<sup>e</sup> République qui, à partir de 1880, développa tous les degrés de l'enseignement public et multiplia les Lycées. Après 1945 le développement de la scolarité a déterminé la transformation de certains collèges en lycées ; enfin le décret de 1959 a attribué le nom de Lycée à tout établissement d'enseignement classique, moderne ou technique qui donne de l'enseignement du 2<sup>e</sup> degré le second cycle seulement.

Irai-je à la « Saint-Charlemagne » ? Question que se posait encore il y a une quinzaine d'années plus d'un élève en terminant une composition le premier trimestre de l'année scolaire. Il s'agissait d'être au moins une fois premier ou deux fois second pour avoir le droit d'assister au banquet du 28 janvier, certains établissements exigeaient d'être deux fois premiers. Ce jour-là, l'Intendant de l'établissement avait donné des ordres au chef de cuisine de se distinguer en confectionnant des plats plus recherchés que d'ordinaire et en servant au dessert le champagne. Champagne souvent bien inoffensif. La gaieté de cette jeunesse bruyante se donnait libre cours. A un moment donné un « chut » discret invitait au silence et un des élèves se levait et lisait, non sans émotion, un petit discours, c'était quelquefois une pièce de vers. Il pouvait à sa fantaisie célébrer les beautés de l'éducation donnée au lycée ou au collège, les charmes de l'étude, les ennuis parfois. Chef d'établissement, censeur, professeurs et personnalités invitées donnaient eux-mêmes le signal des bravos. Quand le silence s'était rétabli un professeur à son tour prononçait un discours de circonstance. Le discours achevé, on avait droit à une dernière coupe de champagne et, radieux, les festoyeurs quittaient la salle du festin ayant par dessus tout l'espoir qu'ils seraient encore présents l'année suivante, le même jour dans le même lieu.

Il n'y a jamais eu dans nos lycées et collèges de règlements généraux strictement observés pour cette célébration ; chez les filles, elle n'avait pratiquement pas lieu, d'ailleurs certains auteurs sont allés jusqu'à écrire que l'attribution à Charlemagne de la fondation de l'Université est un titre de gloire plus problématique encore que la sainteté de cet illustre prince.

La deuxième partie de la communication de M. André Nadal fut la lecture du discours de la Saint-Charlemagne qu'il prononça le 28 janvier 1964 au Lycée Alphonse Daudet, trois ou quatre ans avant la complète cessation de cette célébration.

M. André Nadal en tutoyant Charlemagne voulait que le discours soit à la fois humoristique et sérieux. Après avoir indiqué que l'Empereur, illettré au départ, sut s'entourer de conseillers en renom comme l'Italien Paul Diacre, l'Anglais Alcuin qui, évêque, enseigna dans l'École du Palais créée par Charlemagne, et s'être longuement adressé à l'Empereur, M. André Nadal s'est tourné vers l'homme lui-même qu'était Charlemagne avec successivement cinq épouses légitimes et simultanément toutes les autres moins légitimes. Il n'oublia pas qu'on était à Nîmes et apprit à l'Empereur que la partie noire du nord de nos Arènes n'était pas due comme on l'a cru longtemps à l'incendie de son grand-père Charles-Martel, quand il en chassa les Sarrasins, mais à un cryptogame, un minuscule champignon et de dire : « Cela te fait plaisir Charlemagne de le savoir, n'est-ce pas ! ». Mais la chose la plus importante dévoilée à l'Empereur fut l'existence de Dhuoda et son fameux *Manuel* écrit à Uzès pour son fils Guillaume, âge de quinze ans, et M. Nadal eut l'audace de demander à Charlemagne si oui ou non Dhuoda était sa fille. Il insista sur la valeur même du *Manuel*, le plus vieux monument de notre littérature dû à des femmes nées sur le sol de France. Il révéla à Charlemagne qu'à côté de sa rue, la Ville de Nîmes à une autre rue qui porte le nom de Dhuoda, qu'un Lycée dans

cette rue porte le nom de Lycée Dhuoda, et M. Nadal de récidiver : « Cela doit te faire aussi plaisir Charlemagne », et en terminant de lui demander de lui pardonner pour les privautés qu'envers lui il avait prises.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

*SEANCE DU 16 DECEMBRE 1983*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le docteur Jean Lauret, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, membres résidents ; M. Bernard Artigues, M. Joseph Massota, correspondants.

Sont excusés : M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. Lucien Frainaud, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund, M. le chanoine Charles Fayolle.

En raison de l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, excusé, le secrétariat de la séance est assuré par M. Joachim Durand, M. Paul Blanc et le Président.

Il est décidé de procéder au remplacement de M. le colonel Xavier de Balincourt, démissionnaire. Les proposi-

tions de candidature seront reçues jusqu'au 20 janvier. L'élection pourra avoir lieu le 3 février.

M. Jacques Larmat présente à l'Académie une communication sur l'*Euthanasie* dont voici le résumé :

Le mot euthanasie a d'abord signifié mort naturelle douce, sans souffrance. Il s'est appliqué plus tard à une mort assistée ou avancée, acception aujourd'hui plus courante.

Il est des cas d'euthanasie « imparfaite » où l'on n'accomplit pas le « geste de tuer » :

— ceux où le médecin s'abstient d'intervenir pour sauver ou prolonger la vie d'enfants monstrueux, de handicapés très graves, de déments séniles, etc. ;

— ceux où le médecin interrompt une réanimation devenue sans espoir, renonce à l'acharnement thérapeutique ;

— ceux où, pour soulager les souffrances de malades incurables, il augmente la dose d'antalgiques au risque d'abrégier la vie.

L'euthanasie vraie ou euthanasie active est réalisée dans diverses circonstances mais, le plus souvent, dans le dernier cas cité, quand les souffrances finales du malade condamné deviennent intolérables. Elle est demandée ou décidée soit par le malade lui-même, soit, le plus souvent, par les proches, soit, plus rarement, par le médecin. Elle est pratiquée assez généralement par les proches mais il n'est pas rare que le médecin les assiste ou se substitue à eux.

Si un quart des médecins ne repousse plus l'idée d'euthanasie active, c'est en contradiction avec l'attitude officielle des autorités médicales qui l'excluent sans réserve. Pareillement, la loi, expression officielle du corps social, fait, dans tous les cas, de l'euthanasie un crime alors que l'opinion publique montre beaucoup d'indulgence dans des cas bien déterminés.

Les motivations de l'acceptation ou du refus de l'euthanasie sont diverses. Les plus importantes sont liées au caractère plus ou moins absolu reconnu au primat du respect de la vie et aussi à la valeur accordée ou refusée à la souffrance. Sur ces deux points, la position de l'Eglise catholique, par exemple, conduit à la condamnation sans réserves de l'euthanasie alors que de nombreuses personnes jugent que le « droit à la mort » doit être respecté, par exemple, chez ceux qui souffrent trop sans espoir.

Des considérations d'ordre financier peuvent interférer avec les motivations idéologiques ou sentimentales pour orienter les décisions en ce domaine et, par exemple, ne pas entreprendre ou interrompre de coûteuses réanimations chez des sujets sans réel avenir.

Aussi bien sur le plan des principes que dans chaque cas individuel, le choix de la décision est toujours difficile. Et il faut s'en remettre à la conscience de chacun quand le moment vient...

Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a rien à faire.

On pourrait sans doute modifier la législation, non pas pour décriminaliser l'euthanasie mais pour dégager la responsabilité du médecin qui renonce à l'acharnement thérapeutique ou interrompt une réanimation devenue sans objet ; ou de celui qui accepte de respecter les volontés exprimées par le mourant, alors qu'il était pleinement lucide, dans un « testament biologique ».

Il faudrait enfin faire évoluer l'opinion publique davantage encore dans le sens de l'acceptation de l'euthanasie dans certain cas, c'est-à-dire vers moins de dogmatisme et plus d'humanité.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.